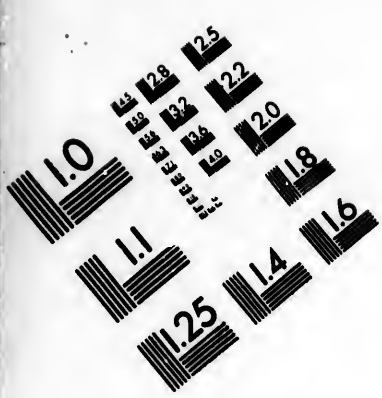

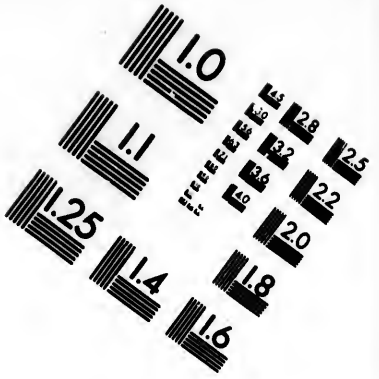

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

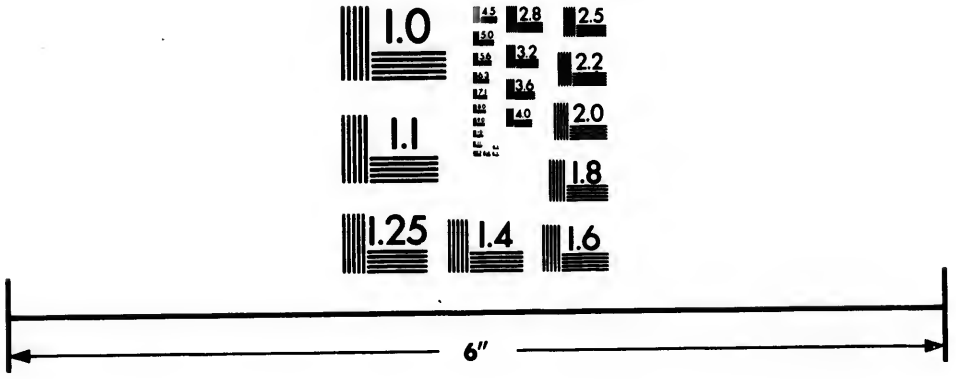

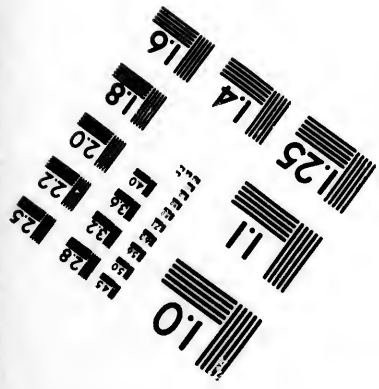

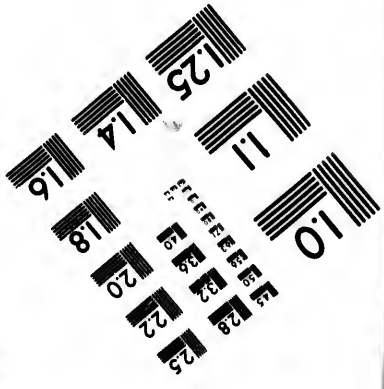

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

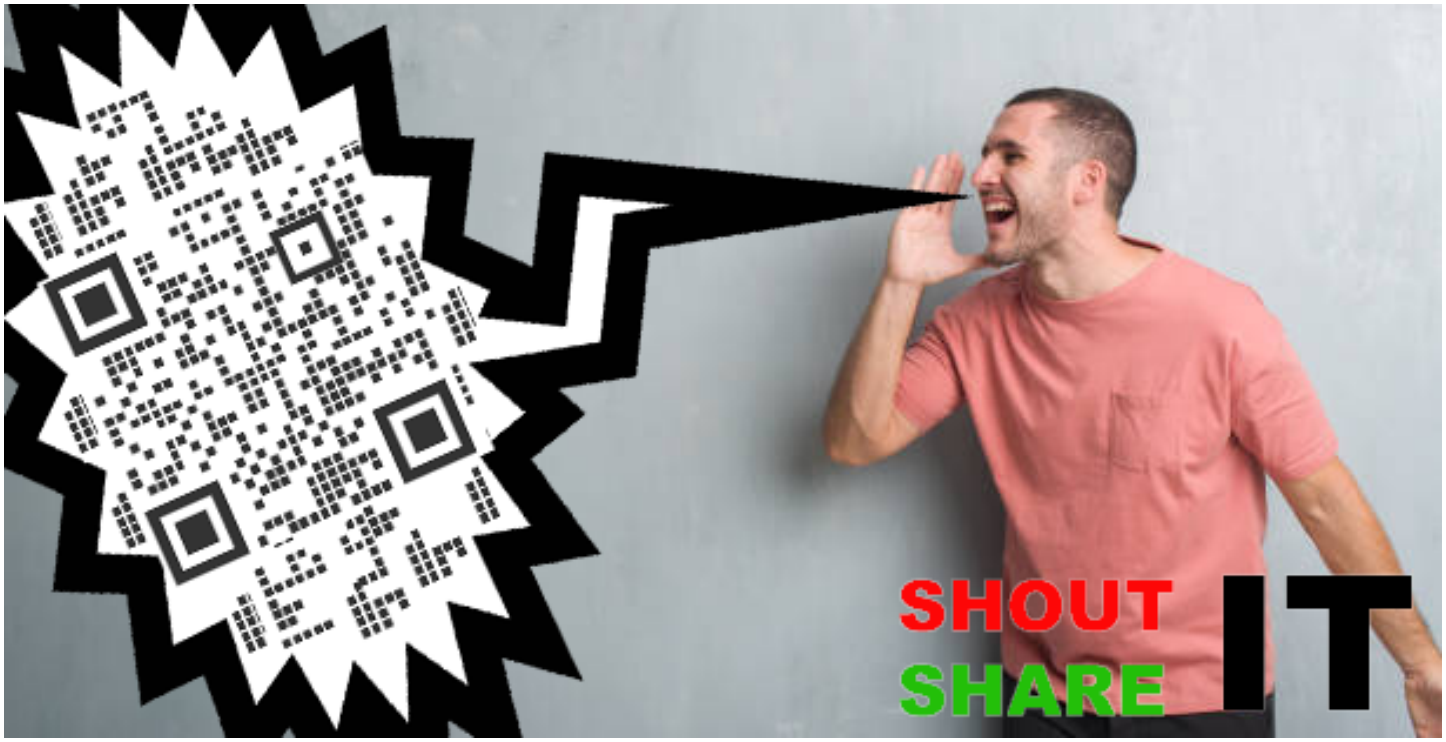
SHOUT
SHARE
IT

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☑ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

☑ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Pagination irrégulière : [i] - vii, [1] - 198, 201-202, 199-200, 205-290, 203-204, 207-212 p. Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/ Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

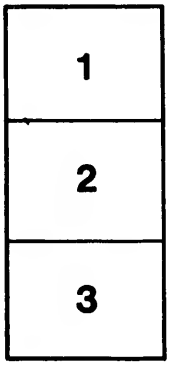

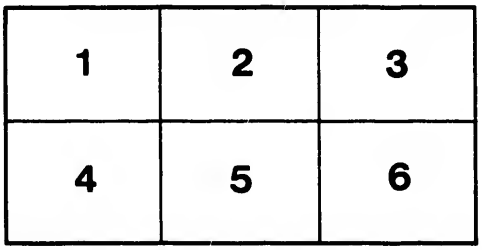

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

SUPPLEMENT

A

L'HISTOIRE NATURELLE.

Tome Quatorzième.

186

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

Ex Bibl. C. Sol. Deschenaux

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

SERVANT DE SUITE A L'HISTOIRE

DES ANIMAUX QUADRUPEDES.

Par feu M. le Comte DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.*

SUPPLÉMENT, Tome Quatorzième.

Séminaire de Québec

S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

BIBLIOTHEQUE S.M.E. QUEBEC

PARIS

Suivant la Copie in-4.°

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXXIX.

TABLE

Des Articles contenus dans ce Volume.

Du petit Chacal ou *Chaval adive* ..... Page 1
Nouvelle addition à l'article du Glouton 5
Nouvelle addition à l'article du Lynx. 8
Nouvelle addition à l'article du Tigre. 10
Du Bizaam 12
Nouvelle addition à l'article du Kinkajou 15
Le Putois rayé de l'Inde 17
La Mouffette du Chili 21
Nouvelle addition à l'article du Vampire 23
Nouvelle addition à l'article de la Belette 25

Nouvelle addition à l'article de la Genette..... 43
La petite Fouine de Madagaſcar.... 45
De la grande marte de la Guyanne.. 47
Le Touan..... 49
Du grand Ecureil de la côte de Malabar..... 51
L'Ecureuil de Madagaſcar..... 54
Addition à l'article du Palmiſte.... 57
Le Petit-gris de Sibérie..... 58
Les Guerlinguets..... 61
Addition à l'article du Taguan..... 66
De l'Aye-aye..... 70
Additions & corrections à l'article du Phalanger..... 76
Nouvelle addition à l'article des Rats & des Souris..... 79
Le Rat Perchal..... 82
Le Scherman ou *Rat-d'eau de Straſbourg*..... 84
Nouvelle addition à l'article de la Muſaraigne..... 88

La Musaraigne musquée de l'Inde. Ibid.
Le Vérat à queue dorée..... 90

Nouvelle addition à l'article des Chauve-souris.

La grande Sérotine de la Guyanne.. 99
Du Vampire..... 103
La grande Chauve-souris fer-de-lance de la Guyanne..... 105
Autre Chauve-souris de la Guyanne.. 108
Addition à l'article du Hérisson.... 111
Du Tandrac..... 119
Le Porc-épic de Malaca..... 122
Le Coëndou à longue queue..... 125
Addition & corrections à l'article de la Marmotte du cap de Bonne-espérance..... 130
Le Cochon de Siam ou de la Chine.. 138
Le Sanglier du Cap-vert..... 140
Addition à l'article du Pécari..... 142
Addition à l'article de l'Elan..... 144

Suite de la nouvelle addition à l'article de l'Elan 151
Nouvelle addition aux articles du Cerf & du Chevreuil 155
Addition à l'article du Renne 163
Autre addition à l'article du Renne. 177
Nouvelle addition à l'article de la Giraffe 184

CLES.
l'ar-
... 131
: du
... 135
... 163
nne. 177
le la
... 184

ISTOIRE

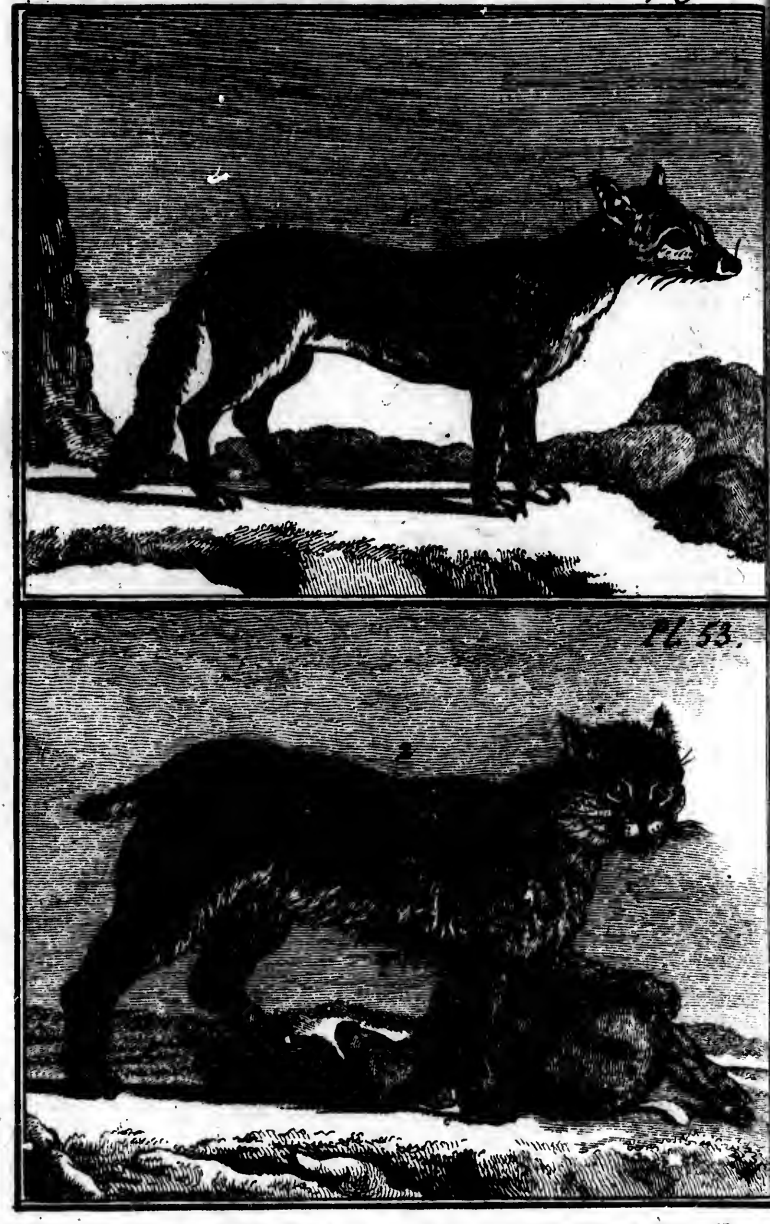

1. LE PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE

2. LYNX DU MISSISSIPI

HISTOIRE NATURELLE.

DU PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE.

La peau de cet animal, donnée au cabinet du Roi par M. Sonnerat, sous le nom de renard des Indes, est celle d'un chacal adive, comme on peut le voir par celui qui est gravé dans le *volume III*, in-4.°, Supplément, *planche XVI*. Quoique ce dernier ait été fait d'après un dessin envoyé d'Angleterre sans description, on reconnoît toujours dans les caractères l'espèce que l'on retrouve

ici dans cette peau, où il y a peu de différences marquées, avec l'adive repréſenté dans notre troiſième volume.

Ce chacal adive qui a de longueur vingt-&-un pouces du nez à l'occiput, & vingt-trois pouces dix lignes ſuivant la courbure du corps, eſt un peu plus petit que le renard, & plus léger dans les formes; ſa tête qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, eſt longue & menue; le muſeau eſt effilé, ce qui lui rend la phyſionomie fine; les yeux ſont grands & les paupières inclinées comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive ſont le fauve, le gris & le blanc; c'eſt le mélange de ces trois couleurs où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête eſt fauve mêlée de blanc ſur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, & plus brunâtre ſur le nez & les mâchoires; le bord des yeux eſt brunâtre; de l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, & s'étend juſques ſur la mâchoire ſupérieure; celle

qui part de l'angle postérieur est étroite, & se perd en s'affoiblissant dans la joue sous l'oreille. Le bout du nez & les naseaux, le contour de l'ouverture de la gueule & le bord des paupières sont noirs, ainsi que les grands poils au-dessus des yeux, & les moustaches dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur; tout le dessous du cou, la partie supérieure du dos, les épaules & les cuisses sont de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve sur le dos & aux épaules; la partie extérieure des jambes de devant & de derrière, est d'un fauve foncé, mais pâle sur le dessus du pied; la face interne est blanche & fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier qui fait pouce, a l'ongle placé au poignet; le plus grand ongle a huit lignes: le pied de derrière n'a que quatre doigts, & a les ongles plus petits, puisque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles sont un peu courbes & en gouttière. La queue est longue de dix pouces six lignes, elle est étroite

à ſon origine, large & touffue dans ſa longueur ; ſa couleur eſt d'un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre & de brun foncé juſqu'à plus d'un tiers de ſon extrémité, avec quelques taches de même couleur ſur la face poſtérieure ; la longueur des poils eſt de vingt-deux lignes.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU GLOUTON (*a*).

J'AI DIT, Supplément, *volume III*, in-4.°, *page 242*, que le glouton n'eſt pas rare dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe & même de l'Aſie. M. Kracheminnikow rapporte à ce ſujet qu'il y a au Kamtſchatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure eſt ſi eſtimée, que pour dire qu'un homme eſt richement habillé, on dit qu'il eſt vêtu de fourrure de glouton. « Les » femmes de Kamtſchatka, dit-il, ornent » leurs cheveux avec les pattes blanches » de cet animal, & elles en font très- » grand cas; cependant les Kamtſchat- » dales en tuent ſi peu, qu'ils ſont obli- » gés d'en tirer des *Jakutski* qui leur » reviennent fort cher; ils préfèrent les

(*a*) Suite de l'addition à l'article du glouton; *Supplément, volume III*, in-4.°

» blanches & les jaunes, quoique les
» noires & les brunes ſoient plus eſti-
» mées. . . . . Ils ne peuvent faire un
» plus grand préſent à leurs femmes ou
» à leurs maîtreſſes, que de leur donner
» une de ces peaux, & c'eſt pourquoi elles
» ſe vendoient autrefois depuis trente
» juſqu'à ſoixante roubles ; ils donnent
» pour deux de leurs pattes juſqu'à
» deux caſtors marins (ſaricoviennes).
» On trouve auſſi beaucoup de ces
» gloutons dans les environs de *Karaga*,
» d'*Anadirska* & de *Kolima*. Ils ſont
» très-adroits à la chaſſe des cerfs, &
» voici la manière dont ils s'y prennent
» pour les tuer. Ils montent ſur un
» arbre avec quelques brins de cette
» mouſſe qu'ils ont coutume de manger :
» lorſqu'ils en voient venir quelques-
» uns, ils la laiſſent tomber à terre,
» & prenant le moment que le cerf
» s'approche pour la manger, ils s'élan-
» cent ſur ſon dos, le ſaiſiſſent par le
» bois, lui crèvent les yeux & le tour-
» mentent ſi fort, que ce malheureux
» animal, pour mettre fin à ſes peines
» & ſe débarraſſer de ſon ennemi, ſe

» heurte la tête contre un arbre, &
» tombe mort sur la place. Il n'est pas
» plutôt à bas, que le glouton le dé-
» pèce par morceaux, cache la chair
» dans la terre, pour empêcher que les
» autres animaux ne la mangent, & il
» n'y touche point qu'il ne l'ait mise
» en sûreté. Les gloutons qui se trouvent
» aux environs du fleuve Léna, s'y
» prennent de la même manière pour tuer
» les chevaux; cependant quelque cruels
» que paroissent ces animaux, on les
» prive aisément, & ils paroissent
» alors bien moins voraces (*b*). »

(*b*) Histoire de Kamtschatka par Krachemin-mikow. Lyon, 1767, *tome I, pages* 230 *& suivantes.*

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU LYNX (*a*).

NOUS DONNONS ici (*planche* LIII) la figure d'un lynx du Miſſiſſipi, dont les oreilles ſont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait graver (*Supplément, volume III, in-4.°, planche* XLIV), & dont la queue moins groſſe & moins touffue, & le poil d'une couleur plus claire, ſemblent le rapprocher davantage du lynx ou loup cervier d'Europe; mais je ſuis perſuadé que ces trois animaux, dont l'un eſt de l'Europe, & les deux autres de l'Amérique ſeptentrionale, ne forment néanmoins qu'une ſeule & même eſpèce. On avoit envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, ſous le nom de

(*a*) Suite de l'addition à l'article du lynx, *Supplément, volume III*, in-4.°, *page* 229.

chat-tigre du Miſſiſſipi ; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la figure, *volume IX*, in-4.°, *planche XXI*, & avec celui du Supplément, *volume III*, in-4.°, *planche XLIV*, pour reconnoître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'eſpèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux & que la queue ſoit fort petite.

Il a du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur ; la queue eſt fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe, *volume IX*, in-4.°, a ſix pouces ſix lignes : celle du lynx du Canada eſt beaucoup plus groſſe & plus fournie ; mais elle eſt tout auſſi courte que celle du lynx du Miſſiſſipi, dont la robe eſt auſſi de couleur plus uniforme & moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe & dans celui du Canada ; mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux, comme de ſimples variétés d'une ſeule & même eſpèce.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU TIGRE.

NOUS DONNONS ici (*planche LIV*) la figure d'un jeune tigre que nous avons vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784.

Il avoit, meſuré en ligne droite,	Pieds.	Pouces.	Lignes.
du bout du nez à l'origine de la queue.....	4	3	5
Et en ſuivant la courbure du corps.....	5	3	"

Celui dont nous avons la dépouille au cabinet du roi, étoit beaucoup plus grand, parce qu'il étoit plus âgé.

Sa peau bourrée a de longueur.....	Pieds.	Pouces.	Lignes.
	6	6	"

Il nous a paru que les bandes tranſverſales, & qui deſcendent preſque perpendiculairement ſur les flancs, étoient beaucoup plus noires dans l'animal vivant, qu'elles ne le ſont ſur la peau bourrée, dont la couleur s'eſt probablement effacée.

1. TIGRE ROYAL, MÂLE.
2. LE BIZAAM.

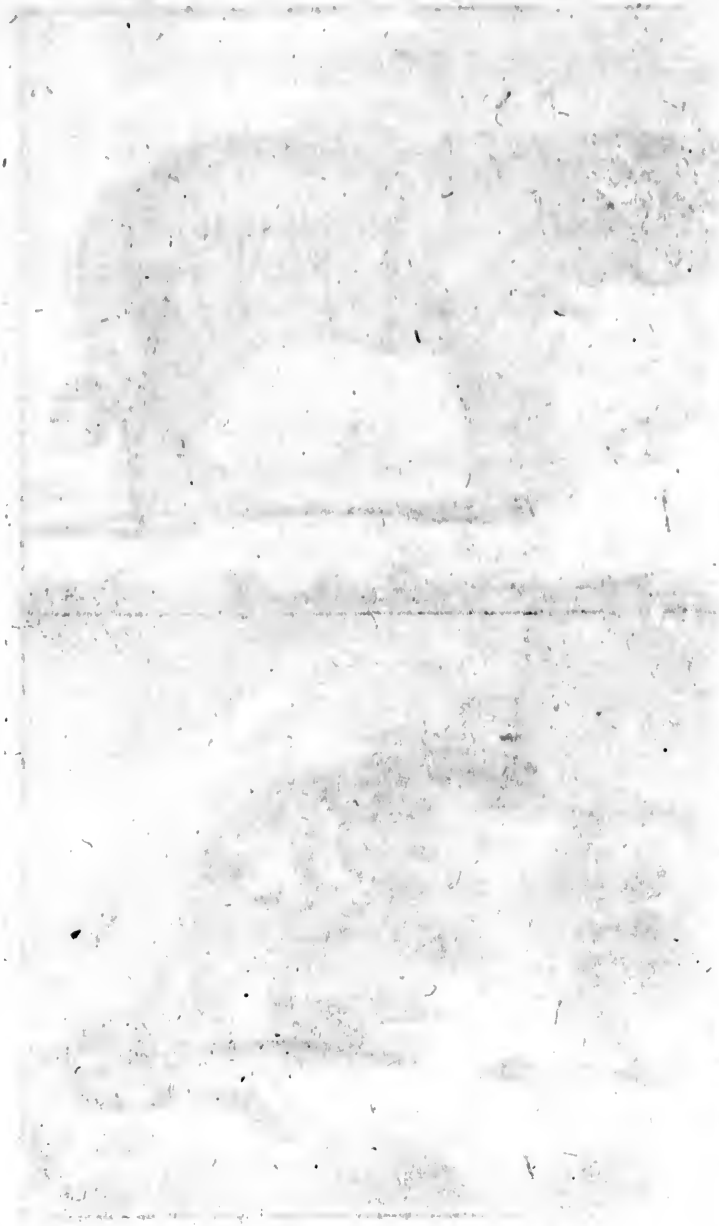

Ce grand tigre qu'on appelle *tigre royal*, eſt, comme je l'ai dit, moins répandue, & l'eſpèce en paroît moins nombreuſe que celle des léopards & des onces.

On pourra voir dans l'ouvrage que M. le Chevalier d'Obſonville va publier ſur les animaux de l'Inde, pluſieurs faits intéreſſans ſur les habitudes naturelles de ce cruel animal, qui fait la déſolation des pays qu'il habite.

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
A 6
1964
Séminaire de Québec

DU BIZAAM.

M. Wosmaer a donné la deſcription d'un animal ſous le nom de *chat bizaam*, (*voyez planche* LV), dans une feuille imprimée à Amſterdam en 1771, dont voici l'extrait.

« Sa grandeur eſt à-peu-près celle » d'un chat domeſtique ; la couleur » dominante par tout le corps eſt le » gris-cendré clair rehauſſée de taches » brunes. Au milieu du dos règne une » raie noire juſqu'à la queue qui eſt » à bandes noires & blanches, mais la » pointe en eſt noire ou d'un brun » très-foncé. Les pattes de devant & » de derrière ſont brunes en dedans, » & griſes tachées de brun en dehors ; » le ventre & la poitrine ſont d'un » gris cendré. Aux deux côtés de la » tête & ſur le nez, ſe voient des raies » brunes ; au bout du nez & ſous les » yeux, il y a des taches blanches. Les » oreilles rondes & droites ſont cou-

» vertes de poils courts & gris ; le
» nez noir, & de chaque côté ſont
» pluſieurs longs poils bruns & blancs.
» Les pattes ſont armées de petites
» griffes blanches & crochues qui ſe
» retirent en dedans.

» Ce joli animal étoit d'un naturel
» un peu triſte, ſans cependant être
» méchant ; on le tenoit à la chaîne.
» Il mangeoit volontiers de la viande,
» mais ſur-tout des oiſeaux vivans. On ne
» l'a pas entendu miauler, mais quand
» on le tourmentoit, il grommeloit &
» ſouffloit comme un chat. »

M. Woſmaër dit auſſi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, & qu'il n'a jamais ſenti qu'il eût la plus légère odeur de muſc ; ainſi, ceux qui l'ont appelé *chat muſqué*, l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap ; néanmoins ces deux animaux ne ſe reſſemblent point du tout, car M. Woſmaër compare le bizaam au margay. « De tous les animaux, dit-il,
» que M. de Buffon nous a fait con-
» noître, le margay de Cayenne eſt celui
» qui a le plus de reſſemblance avec

» le chat bizaam, quoiqu'en les compa-
» rant exactement, le margay ait le mu-
» ſeau bien plus menu & plus pointu ;
» il diffère auſſi beaucoup par la queue
» & la figure des taches. »

J'obſerverai à ce ſujet que ces premières différences ont été bien ſaiſies par M. Woſmaër ; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat ſauvage, & le bizaam de celle du chat domeſtique, c'eſt-à-dire, une fois plus petit ; d'ailleurs le margay n'a point de raie noire ſur le dos ; ſa queue eſt beaucoup moins longue & moins pointue ; & ce qui achève de décider la différence réelle de l'eſpèce du margay & de celle du bizaam, c'eſt que l'un eſt de l'ancien continent, & l'autre du nouveau.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU KINKAJOU.

NOUS AVONS RECONNU que le kinkajou que nous n'avons pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente; l'on peut voir ce que nous en avons dit *pages 244 & suivantes du tome III de nos Supplémens* in-4.° Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau (*a*) nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis » d'aplomb sur son cul & ses pattes de » derrière, le corps droit avec un fruit » dans les pattes de devant, & la queue » roulée en volute horizontale.

» J'ai plusieurs fois pris la résolution,

(*a*) Lettre à M. de Buffon, datée de Paris le 31 janvier 1780.

» continue M. Simon Chauveau, de
» vous offrir cet animal vivant, pour le
» ſoumettre à vos obſervations, mais il
» venoit dans ces inſtans me careſſer ſi
» doucement & jouer autour de moi
» avec tant de gaieté, que ſéduit par ſes
» gentilleſſes, je n'ai jamais eu le cou-
» rage de m'en ſéparer. Il eſt mort le
» 3 janvier de cette année (1780), &
» c'étoit le neuvième hiver qu'il paſſoit
» à Paris, ſans que le froid ni aucune
» autre choſe eût paru l'avoir incom-
» modé. »

eau, de
, pour le
, mais il
areſſer ſi
de moi
it par ſes
u le cou-
mort le
780), &
il paſſoit
i aucune
r incom-

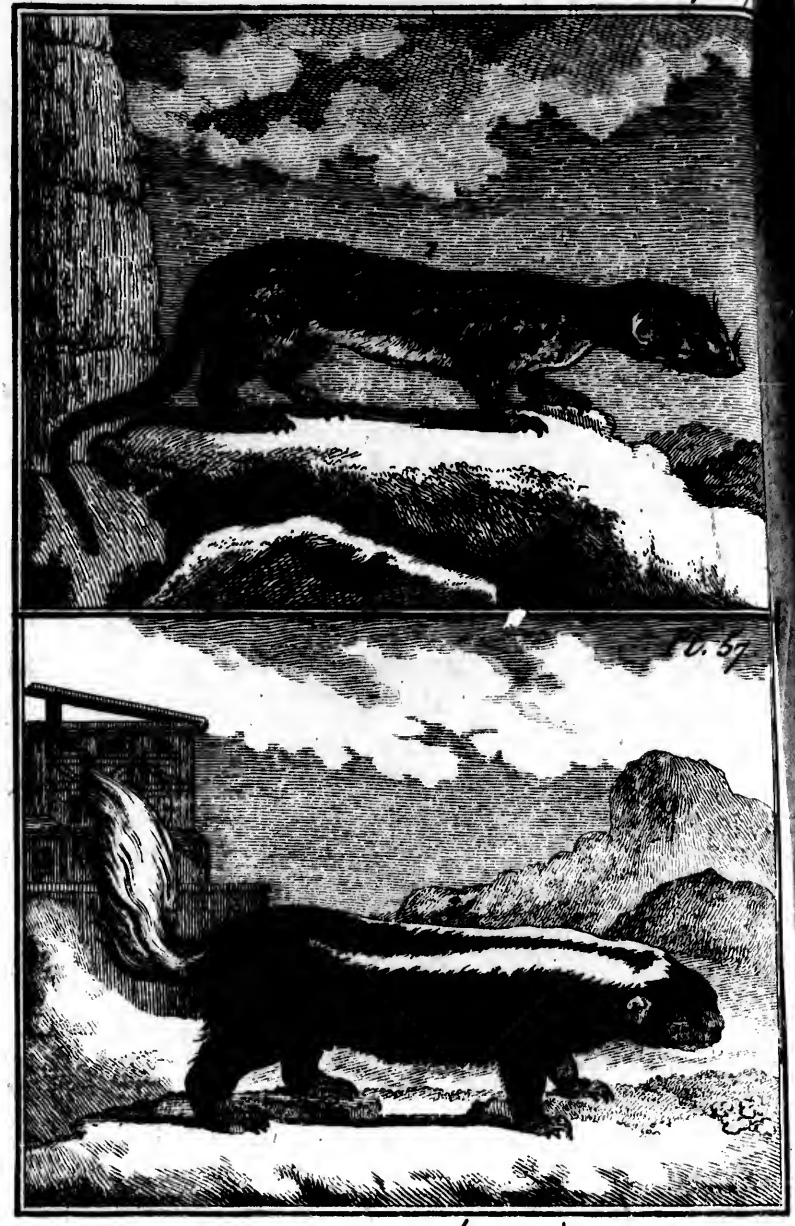

1. LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.
2. LA MOUFFETTE DU CHILI.

ADDITION

A L'ARTICLE DU PUTOIS.

LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

CET ANIMAL, que M. Sonnerat a apporté de l'Inde, & que dans son voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paroît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui du putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds qui sont courts dans les chats & longs dans cet animal, sur-tout ceux de derrière; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils; les ongles crochus comme ceux des chats, & c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Son-

nerat à regarder cet animal comme un chat ; cependant ſon corps eſt alongé comme celui des putois auxquels il reſſemble encore par la forme des oreilles qui ſont très-différentes de celles des chats.

Cet animal qui habite la côte de Coromandel, a quinze pouces de longueur du bout du muſeau à l'anus ; ſa groſſeur approche de celle de nos putois. La tête qui a quatre pouces du nez à l'occiput, eſt d'une couleur brune mêlée de fauve ; l'orbite de l'œil eſt très-grande & bordée de brun ; la diſtance du bout du muſeau à l'angle antérieur de l'œil, eſt de dix lignes, & celle de l'angle poſtérieur à l'oreille, eſt de quatorze lignes. Le tour des yeux, le deſſous du nez & les joues ſont d'un fauve pâle ; le bout du nez & les naſeaux ſont noirs, ainſi que les mouſtaches & les poils au-deſſus des yeux. L'oreille eſt plate, ronde, & de la forme de celle du putois ; elle eſt nue, & il y a ſeulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent ſur le corps

depuis l'occiput jusqu'au-dessus du croupion, & ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres & plus étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est fauve très-pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant; la face extérieure du bras est brune, mélangée de blanc sale; la face externe des jambes de derrière est brune, mêlée d'un peu de fauve & de blanc gris; les cuisses & les jambes de derrière ont la face interne blanche, & en quelques endroits fauve pâle; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe; elle est couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs, sur-tout ceux de derrière; car ceux de devant ont, y compris l'ongle, seize lignes de longueur, & ceux de derrière vingt-&-une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres & bruns;

les ongles des pieds de devant ont trois lignes; ceux des pieds de derrière quatre lignes.

Il y a ſix dents inciſives & deux canines en haut comme en bas.

LA MOUFFETTE DU CHILI (a).

M. Dombey, correſpondant du cabinet du Roi, & que nous avons eu occaſion de citer pluſieurs fois, nous a rapporté la dépouille d'un individu de cette eſpèce. Cette mouffette ſe trouve au Chili, & appartient à la famille du zorille, du conépate, & d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, & qui ſe trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, ſur leſquelles nous n'avons reçu aucune obſervation particulière, doivent être aſſez ſemblables à celles de ces animaux puans dont elle ſe rapproche par ſa conformation, ainſi que par la diſtribution de ſes couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée, étoit mâle; il avoit la tête large & courte, les oreilles

(a) Elle a été repréſentée dans la *planche* LVII.

rondes & un peu aplaties, le corps épais & large à l'endroit des reins, les cuiſſes larges & charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, & les ongles longs, crochus & recourbés en gouttière (*b*). Sa queue relevée au-deſſus du dos comme celle des écureuils, étoit large & garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit ſa tête, ſon corps, ſes jambes, & le deſſus de ſa queue vers l'origine de cette partie, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, & étoit d'un brun noirâtre & luiſant; le reſte du poil qui garniſſoit ſa queue étoit blanc, & l'on voyoit ſur le dos deux larges bandes blanches qui ſe réuniſſoient en une ſeule (*c*).

(*b*) L'ongle le plus long des pieds de devant, avoit onze lignes de longueur; & celui des pieds de derrière, cinq lignes.

(*c*) Cet individu avoit un pied ſept pouces trois lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus; & la queue étoit longue de ſept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil : les dents manquoient à la dépouille.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU VANSIRE.

M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal. « J'ai vu, dit-il, à la ménagerie » du cap de Bonne espérance, un animal » du genre des mangoustes, qui venoit » de l'isle de Madagascar, & qui répon- » doit exactement à la description du » vansire donné par M. de Buffon (*a*). » Il se plaisoit beaucoup à être dans un » baquet rempli d'eau, d'où il sortoit » de tems en tems. Le garde qui pre- » noit soin de la ménagerie, nous assura » que lorsqu'on tenoit cet animal pen- » dant quelque tems à sec & hors de » l'eau, il s'y replongeoit avec empres- » sement dès qu'on lui en laissoit la » liberté. La figure qu'en a donnée

(*a*) Voyez le *volume XIII*, in-4.°, de cette Histoire naturelle, *page* 169.

» M. de Buffon (*planche XXI, volume* » *XIII*, in-4.°), eſt aſſez exacte, mais » elle paroît un peu trop alongée, parce « qu'elle a été donnée ſur une peau » bourrée de cet animal, & d'ailleurs » le poil eſt plus court que celui du » vanſire de la ménagerie du Cap. Ce » dernier étoit à-peu-près de la taille » de la marte ordinaire; ſa queue égaloit » en longueur celle du corps juſqu'à » la tête; ſon poil étoit de couleur » brune noirâtre; il y avoit cinq doigts » à chaque pied, bien diviſés & ſans » membranes. Les dents inciſives étoient » au nombre de ſix, tant en haut qu'en » bas; il y avoit huit mâchelières à » chaque mâchoire, c'eſt-à-dire, quatre » de chaque côté, & les canines étoient » iſolées, ce qui fait en tout trente-deux » dents. L'animal marchoit comme les » mangouſtes, en appuyant ſur le talon.

NOUVELLE

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DE LA BELETTE.

« La belette, appelée *mouſtelle* dans » le Vivarais, eſt naturellement ſauvage » & carnaſſière ; la chair toute crue eſt » l'aliment qu'elle préfère : elle exhale » une odeur forte, ſur-tout lorſqu'elle » eſt irritée.

» Les belettes qu'on prend très- » jeunes, perdent leur caractère ſau- » vage & revêche ; ce caractère ſe » change même en ſoumiſſion & fidé- » lité envers le maître qui pourvoit à » leur ſubſiſtance.

» Une belette que j'ai conſervée dix » mois, & qu'on avoit priſe fort jeune, » perdit une partie de ſon agilité natu- » relle lorſqu'elle fut réduite en cap- » tivité, & que je l'eus attachée à la » chaîne ; elle mordoit furieuſement » lorſqu'elle avoit faim : on lui coupa

» les quatre dents canines très-aiguës, » qui déchiroient les mains juſqu'à l'os. » Dépourvue de ſes armes naturelles, » & n'ayant plus que des dents mo- » laires ou inciſives, peu propres à » déchirer, elle devint moins féroce, » & comme elle avoit ſans ceſſe beſoin » de mes ſervices pour manger ou » dormir, elle commença à prendre » de l'affection pour moi, car manger » & dormir ſont les deux fréquens » beſoins de cet animal.

» J'avois un petit fouet de fil qui » pendoit près de ſon lit; c'étoit l'inſ- » trument de punition lorſqu'elle eſ- » ſayoit de mordre, ou qu'elle ſe mettoit » en colère. Le fouet dompta tellement » ſon caractère colérique, qu'elle trem- » bloit, ſe couchoit ventre à terre, & » baiſſoit la tête lorſqu'elle voyoit » prendre cet inſtrument. Je n'ai jamais » vu la ſoumiſſion extérieure mieux dé- » peinte dans aucun animal; ce qui » prouve bien que les châtimens raiſon- » nables employés à propos, accom- » pagnés de ſoins, de careſſes & de » bienfaits, peuvent aſſujettir & attacher

„ à l'homme les animaux ſauvages que
„ nous croyons peu ſuſceptibles d'éduca-
„ tion & de reconnoiſſance.

„ Les belettes ont l'odorat exquis ;
„ elles ſentent de douze pas un petit
„ morceau de viande gros comme un
„ noyau de ceriſe & plié dans du
„ papier.

„ La belette eſt très-vorace : elle
„ mange de la viande juſqu'à ce qu'elle
„ en ſoit remplie. Elle rend peu d'ex-
„ crémens, mais elle perd preſque tout
„ par la tranſpiration & par les urines
„ qui ſont épaiſſes & puantes.

„ J'ai été ſingulièrement ſurpris de
„ voir un jour ma belette qui avoit
„ faim, rompre ſa chaîne de fil d'archal,
„ ſauter ſur moi, entrer dans ma poche,
„ déchirer le petit paquet, & dévorer en
„ un inſtant la viande que j'y avois
„ cachée.

„ Ce petit animal, qui m'étoit ſi ſou-
„ mis, avoit conſervé d'ailleurs ſon ca-
„ ractère pétulant, cruel & colérique
„ pour tout autre que moi ; il mor-
„ doit ſans diſcrétion tous ceux qui vou-
„ loient badiner avec lui, les chats en-

» nemis de ſa race furent toujours
» l'objet de ſa haine ; il mordoit au
» nez les gros mâtins qui venoient le
» ſentir lorſqu'il étoit dans mes mains ;
» alors il pouſſoit un cri de colère &
» exhaloit une odeur fétide qui faiſoit
» fuir tous les animaux, criant *chi, chi,*
» *chi, chi.* J'ai vu des brebis, des
» chèvres, des chevaux reculer à cette
» odeur, & il eſt certain que quelques
» maiſons voiſines où il ne manquoit
» pas de ſouris, ne furent plus incom-
» modées de ces animaux, tant que ma
» belette vécut.

» Les pouſſins, les rats & les oiſeaux
» étoient ſur-tout l'objet de ſa cruauté ;
» la belette obſerve leur allure & s'élance
» enſuite preſtement ſur eux ; elle ſe
» plaît à répandre le ſang dont elle
» ſe ſoûle, & ſans être fatiguée du
» carnage, elle tue dix à douze pouſ-
» ſins de ſuite, éloignant la mère par
» ſon odeur forte & déſagréable qu'on
» ſent à la diſtance de deux pas.

» Ma belette dormoit la moitié du
» jour & toute la nuit ; elle cherchoit
» dans mon cabinet un petit recoin

» côté de moi ; mon mouchoir ou une » poche étoient ſon lit, elle ſe plaiſoit » à dormir dans le ſein, elle ſe re- » plioit autour d'elle-même, dormoit » d'un ſommeil profond, & n'étoit pas » plus grande dans cette attitude qu'une » groſſe noix du pays de l'eſpèce des » bombardes.

» Lorſqu'elle étoit une fois endor- » mie, je pouvois la déplier, tous ſes » muſcles étoient alors relâchés & ſans » aucune tenſion ; en la ſuſpendant par la » tête, tout ſon corps étoit flaſque, ſe » plioit & pouvoit faire le jeu du pen- » dule cinq à ſix fois de ſuite avant que » la bête s'éveillât, ce qui prouve la » grande flexibilité de l'épine du dos » de cet animal.

» Ma belette avoit un goût décidé » pour le badinage, les agaceries, les » careſſes & le chatouillement ; elle » s'étendoit alors ſur le dos ou ſur le » ventre, ſe ruoit & mordoit tout » doucement comme les jeunes chiens » qui badinent. Elle avoit même appris » une ſorte de danſe, & lorſque je » frappois avec les doigts ſur une

» table, elle tournoit autour de la
» main, ſe levoit droite, alloit par
» ſauts & par bonds, faiſant entendre
» quelques murmures de joie; mais
» bientôt fatiguée, elle ſe laiſſoit aller
» au ſommeil & dormoit preſque dans
» l'inſtant.

» La belette dort repliée autour
» d'elle-même comme un peloton, la
» tête entre les deux jambes de der-
» rière; le muſeau ſort alors un peu
» au-dehors, ce qui facilite la reſpi-
» ration; cependant lorſqu'elle n'eſt
» pas couchée à ſon aiſe, elle dort
» dans une autre poſture, la tête cou-
» chée ſur ſon lit de repos, mais elle
» ſe plaît & dort bien plus long-tems
» lorſqu'elle peut ſe plier en peloton;
» il faut pour cela qu'elle ait une place
» commode. Elle avoit pris l'habitude
» de ſe gliſſer ſous mes draps, de cher-
» cher un des points du matelas qui
» forme un enfoncement, & d'y dor-
» mir des ſix heures entières.

» La belette eſt très-ruſée: l'ayant
» fouettée pour avoir fait ſes ordures
» ſur mes papiers, contre ſon uſage,

» elle vint dormir auprès de moi sur
» ma table ; la crainte l'éveilla souvent
» au moindre bruit, elle ne changea
» pas de place, mais elle observa, les
» yeux ouverts, ma démarche, faisant
» semblant de dormir. Elle connoissoit
» parfaitement le ton de caresse ou de
» menace, & j'ai été souvent surpris de
» trouver tant d'intelligence dans une
» bête si petite dans l'ordre des qua-
» drupèdes.

» Les phénomènes que nous pré-
» sente la belette sont parfaitement
» expliqués. La belette a l'épine du
» dos très-flexible, elle se fourre dans
» des trous de sept lignes de largeur,
» elle se plie & se replie en tout sens ; son
» poil ou plutôt sa belle soie est très-fine
» & très-souple ; une langue très-large
» pour le corps saisit toutes les surfaces
» plates, saillantes & rentrantes ; elle
» aime à lécher ; ses pattes sont larges
» & point racornies, courtes ; le sens
» du toucher étant ainsi répandu dans
» tout le corps de la bête, elle a ap-
» pris à s'en servir, ce qui motive le
» jugement que nous portons de son

» intelligence. Ce ſens eſt d'ailleurs très-
» bien ſervi par ceux de l'odorat & de
» la vue.

» Lorſque j'oubliois de lui donner
» à manger, elle ſe levoit de nuit, &
» ſe rendoit d'une maiſon à une autre
» à Antragues, où elle mangeoit
» chaque jour. Elle alloit par les che-
» mins les plus courts, deſcendant
» d'abord dans un balcon & dans la
» rue, deſcendant encore & montant
» pluſieurs marches, entrant dans une
» baſſe-cour, paſſant à travers des amas
» de feuilles sèches de châtaigniers,
» de trois pieds de hauteur, pour
» prendre le plus court chemin, ce qui
» fait voir que l'odorat guide cet ani-
» mal; elle paſſoit enſuite dans la cui-
» ſine, où elle mangeoit à l'aiſe, après
» avoir fait un chemin de deux cens
» pas.

» Le mâle eſt très-libertin : je l'ai vu
» ſe ſatisfaire ſur un autre mâle mort
» & empaillé; mille careſſes & mur-
» mures de joie & de deſir l'animoient:
» en ſentant mes mains qui avoient
» touché ce cadavre, il reconnut une

» odeur qui lui plaiſoit ſi fort, qu'il
» reſtoit immobile pour la ſavourer à
» ſon aiſe.

» Ma belette bâilloit ſouvent; elle
» ſe levoit après avoir dormi en tiraill-
» lant ſes membres & ſoulevant le dos
» en arc. Elle léchoit l'eau en buvant;
» ſa langue étoit âpre & hériſſée de
» pointes; elle ronfloit quelquefois
» en dormant, & avoit communiqué
» ſon odeur forte & déſagréable à
» une petite cage où elle avoit ſon lit;
» ſon petit matelas étoit auſſi puant
» qu'elle-même dans l'état de colère.

» Ma belette ſouffroit impatiemment
» d'être renfermée dans ſa cage, & elle
» aimoit la compagnie & les careſſes;
» elle avoit rongé à différentes repriſes
» quatre petits bâtons, pour ſe faire
» une iſſue pour ſortir de ſa priſon.

» Cet animal aime extrêmement la
» propreté; ſa robe eſt toujours lui-
» ſante.

» En faiſant obſerver un certain ré-
» gime à ces bêtes, on peut tempérer
» l'odeur forte qu'elles exhalent & leur
» affreuſe puanteur lorſqu'elles ſont en

» colère. Le laitage adoucit beaucoup
» leurs humeurs, de même que le régime
» végétal.

» Les belettes ont les yeux étince-
» lans & lumineux; mais cette lumière
» n'eſt point propre à cet animal, elle
» n'eſt point électrique & ne réſide
» pas dans l'organe de la vue; ce n'eſt
» qu'une ſimple réflexion de lumière
» qui a lieu toutes les fois que l'œil
» de l'obſervateur eſt placé entre la lu-
» mière & les yeux de la belette, ou
» qu'une bougie ſe trouve entre les
» yeux de l'obſervateur & de l'animal.
» Ce phénomène eſt commun à un
» grand nombre de quadrupèdes & à
» quelques ſerpens, & cette cauſe eſt
» prouvée par les expériences que j'ai
» lues, en 1780, à l'Académie des
» ſciences ſur les yeux des chats, &c.

» Les obſervations de M. de Buffon
» (*tome VII*, in-4.°,) la deſcription
» anatomique de M. Daubenton, la
» lettre de M. Giéli (*Supplément à*
» *l'Hiſtoire naturelle*, *tome III*, in-4.°),
» & le préſent détail forment l'hiſtoire
» complette de la belette. M. de Buffon

» dit (*tome III*, in-4.°) que ces ani-
» maux ne s'apprivoisent pas & de-
» meurent sauvages dans des cages de
» fer : je sais par expérience que cela
» est vrai lorsque les belettes sont prises
» vieilles ou même à l'âge de trois ou
» quatre mois. Pour donner aux be-
» lettes l'éducation dont elles sont sus-
» ceptibles, & leur faire goûter la do-
» mesticité, il faut les prendre jeunes
» & lorsqu'elles ne peuvent s'enfuir :
» on fut obligé de couper les quatre
» dents canines de celle qu'on m'ap-
» porta à Antr gues, & de la châtier
» souvent pour fléchir son caractère.

» On voit d'après tout ce que j'ai dit
» sur cet animal, que quelque petit
» qu'il soit, c'est un de ceux que la
» nature a le moins négligés. Dans l'état
» sauvage, c'est le tigre des petits in-
» dividus; il se garantit par son agilité
» des quadrupèdes plus grands que lui,
» il est bien servi par l'oreille & par la
» vue. Il est pourvu d'armes offensives
» dont il fait usage en peu de tems
» avec une sorte de discernement; il
» aime le sang & le carnage, & se

„ plaît à la deſtruction ſans qu'il ait „ même beſoin de ſatisfaire ſon ap- „ pétit.

„ En état de domeſticité, ſes ſens ſe „ perfectionnent & ſes mœurs s'adou- „ ciſſent par le châtiment. La belette „ devient ſuſceptible d'amitié, de re- „ connoiſſance & de crainte; elle s'at- „ tache à celui qui la nourrit, qu'elle „ reconnoît à l'odorat & à la ſimple „ vue. Elle eſt ruſée & libertine à l'excès; „ elle aime les careſſes, le repos & le „ ſommeil; elle eſt gourmande & ſi „ vorace qu'elle pèſe juſqu'à un cin- „ quième de plus après ſes repas. Sa „ vue eſt perçante, ſon oreille bonne, „ l'odorat eſt exquis, le ſens du tou- „ cher eſt répandu dans tout ſon corps, „ & la flexibilité de ce petit corps „ menu & long, favoriſe infiniment la „ bonté de ce ſens en lui-même. Tous „ ces phénomènes tiennent à l'état de „ ſes ſens qui ſont achevés & parfaits. „

Extrait d'une lettre adreſſée à M. le comte de Buffon.

Ces obſervations ſur les habitudes de la belette en domeſticité, s'accordent

parfaitement avec celles que mademoiselle de Laistre a faites sur cet animal, & qu'elle a bien voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne, le 6 décembre 1782.

« Le hasard, dit mademoiselle de Laistre, m'a procuré une jeune belette de la » petite espèce. Sollicité par quelqu'un » à qui elle faisoit pitié, & sa foiblesse » m'en inspirant; je lui donnai mes » soins. Les deux premiers jours, je la » nourris de lait chaud; mais jugeant » qu'il lui falloit des alimens qui eussent » plus de consistance, je lui présentai » de la viande crue qu'elle mangea » avec plaisir; depuis, elle a vécu de » bœuf, de veau ou de mouton indif- » féremment, & s'est privée au point » qu'il n'y a point de chien plus fami- » lier.

» J'ose vous assurer que ce petit » animal ne préfère pas la victuaille » corrompue; il ne se soucie pas même » de celle qui est hâlée; c'est toujours » la plus fraîche qu'il choisit : à la » vérité, il mange avec avidité, & » s'éloigne; mais souvent aussi il mange

» dans ma main & ſur mes genoux ;
» il préfère même de prendre les mor-
» ceaux de ma main. Il aime beau-
» coup le lait : je lui en préſente dans
» un vaſe, il ſe met auprès & me re-
» garde ; je le lui verſe peu-à-peu dans
» ma main, il en boit beaucoup ; mais
» ſi je n'ai pas cette complaiſance, à
» peine en goûte-t-il. Lorſqu'il eſt raſ-
» faſié, il va ordinairement dormir,
» mais il fait des repas plus légers qui
» ne troublent point ſes plaiſirs ; ma
» chambre eſt l'endroit qu'il habite.
» Par des parfums, j'ai trouvé moyen
» de chaſſer ſon odeur ; c'eſt dans un
» de mes matelas où il a trouvé moyen
» de s'introduire par un défaut de la cou-
» ture, qu'il dort pendant le jour : la
» nuit je le mets dans une boîte grillée ;
» toujours il y entre avec peine, & en
» ſort avec joie. Si on lui donne la
» liberté avant que je ſois levée, après
» mille gentilleſſes qu'il fait ſur mon
» lit, il y entre & vient dormir dans
» ma main ou ſur mon ſein. Suis-je
» levée la première, pendant une grande
» demi-heure, il me fait des careſſes, ſe

„ joue avec mes doigts comme un jeune
„ chien, saute sur ma tête, sur mon
„ cou, tourne autour de mes bras, de
„ mon corps, avec une légèreté &
„ des agrémens que je n'ai vus à aucun
„ quadrupède. Je lui présente les mains
„ à plus de trois pieds, il saute de-
„ dans sans jamais manquer. Il a beau-
„ coup de finesse & singulièrement de
„ ruses pour venir à ses fins, & semble
„ ne vouloir faire ce qu'on lui dé-
„ fend que pour agacer : dès que vous
„ ne le regardez plus, sa volonté cesse.
„ Comme il ne semble jouer que
„ pour plaire, seul il ne joue jamais,
„ & à chaque saut qu'il fait, à chaque
„ fois qu'il tourne, il regarde si vous
„ l'examinez; si vous cessez, il va
„ dormir. Dans le tems qu'il est le
„ plus endormi, le réveillez-vous, il
„ entre en gaîté, agace & joue avec
„ autant de grace que si on ne l'eût
„ pas éveillé; il ne montre d'humeur
„ que lorsqu'on l'enferme ou qu'on le
„ contrarie trop long-tems, & par de
„ petits grognemens très-différens l'un de
„ l'autre, il montre sa joie & son humeur.

» Au milieu de vingt perſonnes, » ce petit animal diſtingue ma voix, » cherche à me voir & ſaute par- » deſſus tout le monde pour venir à » moi; ſon jeu avec moi eſt plus gai, » ſes careſſes ſont plus preſſantes; » avec ſes deux petites pattes, il me » flatte le menton avec des graces & » une joie qui peignent le plaiſir: » je ſuis la ſeule qu'il careſſe de cette » manière, mille autres petites pré- » férences me prouvent qu'il m'eſt » réellement attaché. Lorſqu'il me voit » habiller pour ſortir, il ne me quitte » pas; quand avec peine je m'en ſuis » débarraſſée, j'ai un petit meuble près » ma porte, il va s'y cacher; & lorſ- » que je paſſe, il ſaute ſi adroitement » ſur moi, que ſouvent je ne m'en » aperçois pas.

» Il ſemble beaucoup tenir de l'écu- » reuil par la vivacité, la ſoupleſſe, » la voix, le petit grognement: pen- » dant les nuits d'été, il crioit en » courant, & étoit en mouvement » preſque toute la nuit; depuis qu'il » fait froid, je ne l'ai point entendu.

» Quelquefois le jour, ſur mon lit,
» lorſqu'il fait ſoleil, il tourne, ſe
» retourne, ſe culbute & grogne pen-
» dant quelques inſtans. Son penchant
» à boire dans ma main où je mets
» très-peu de lait à-la-fois, & où il
» boit toujours en prenant les petites
» gouttes & les bords où il y en a le
» moins, ſembleroit annoncer qu'il
» boit de la roſée. Rarement il boit
» de l'eau, & ce n'eſt qu'au grand
» beſoin & à défaut de lait; alors
» il ne fait que rafraîchir ſa langue
» une fois ou deux; il paroît même
» craindre l'eau. Pendant les chaleurs,
» il s'épluchoit beaucoup; je lui fis
» préſenter de l'eau dans une aſſiette,
» je l'agaçai pour l'y faire entrer,
» jamais je n'y pus réuſſir. Je fis mouil-
» ler un linge & le mis près de lui, il
» ſe roula dedans avec une joie extrême.
» Une ſingularité de ce charmant ani-
» mal eſt ſa curioſité : je ne puis
» ouvrir une armoire, une boîte, re-
» garder un papier, qu'il ne vienne
» regarder avec moi. Si, pour me contra-
» rier, il s'écarte ou entre dans quelques

» endroits où je crains de le voir, je
» prends un papier ou un livre que je
» regarde avec attention ; auſſitôt il
» accourt ſur ma main, & parcourt ce
» que je tiens avec un air de ſatisfaire ſa
» curioſité. J'obſerverai encore qu'il
» joue avec un jeune chat & un jeune
» chien, l'un & l'autre déjà gros, ſe met
» autour de leur cou, de leurs pattes,
» ſur leur dos, ſans qu'ils ſe faſſent de
» mal, &c. »

le.

le voir, je
livre que je
; auſſitôt il
parcourt ce
e ſatisfaire ſa
ncore qu'il
& un jeune
gros, ſe met
leurs pattes,
ſe faſſent de

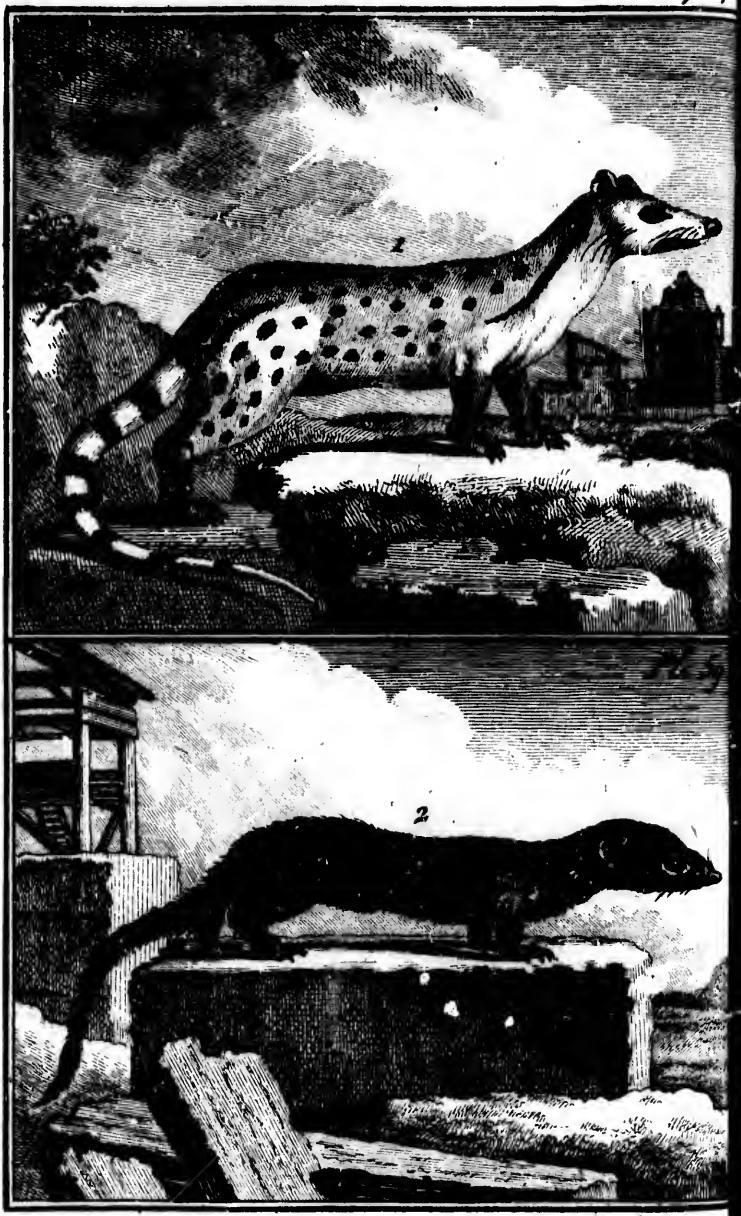

1. GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE
2. LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE

DE LA GENETTE (*a*).

M. Sonnerat, correſpondant du cabinet, nous a envoyé le deſſin d'un animal, ſous la dénomination de *chat muſqué* du Cap de Bonne-eſpérance, mais qui nous paroît être du genre des genettes, & nous en donnons ici la figure (*planche LVIII*). Par la comparaiſon que nous en avons faite avec celle de la genette de France (*Supplément, volume III*, in-4.°, *planche XLVII*), & avec la genette d'Eſpagne (*volume IX*, in-4.°, *planche XXXVI*), elle nous paroît avoir plus de rapport avec celle-ci: cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil qu'elle a beau-

(*a*) Suite de l'addition à l'article de la genette. *Supplément, volume III*, in-4.°, *page* 236.

coup plus blanc ; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-deſſous des yeux, parce que ſa tête eſt entièrement blanche, tandis que la genette d'Eſpagne a les joues noires, ainſi que le deſſus du muſeau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, ſont auſſi différemment diſtribuées ; & comme les terres du Cap de Bonne-Eſpérance ſont fort éloignées de l'Eſpagne & de la France, où ſe trouvent ces deux premiers animaux, il nous paroît que ce troiſième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une eſpèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR.

Il y a plusieurs variétés dans l'espèce de la fouine; nous donnons ici la description d'une petite fouine qu'on trouve à Madagascar (*planche* LIX).

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
La longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue, est de.....	1	2	4

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes & le corps alongé; sa tête est longue & menue; les oreilles sont larges & courtes; la queue est couverte de longs poils.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Le tronçon de cette partie, est de	//	5	9
La longueur totale de la queue, y compris celle du poil, est de.....	//	8	//
Les poils de l'extrémité de la queue, ont.....	//	2	3
Les poils de dessus le corps ont.	//	//	11

Leur couleur eſt d'un brun rouſſâtre, ou muſc foncé teint de fauve rouge, ce qui eſt produit par le mélange des poils qui ſont d'un brun foncé dans la longueur, & d'un fauve rouge à la pointe; ce fauve foncé ou rougeâtre eſt le dominant aux faces latérales de la tête, ſous le ventre & le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui eſt plus rougeâtre, & par la queue qui eſt touffue, longue, couverte de grands poils, large à ſon origine, & qui ſe termine en une pointe très-déliée.

lle.

un roussâtre,
ve rouge, ce
des poils qui
longueur, &
te; ce fauve
ominant aux
s le ventre &
liffère de nos
est plus rou-
est touffue,
poils, large
mine en une

1. LA GRANDE MARTE DE LA GUYANNE.

2. LE TOUAN.

Pl. 60. p. 4

A GUYANNE.

DE LA GRANDE MARTE

DE LA GUYANE.

CET ANIMAL, qui nous a été envoyé de Cayenne, & dont nous donnons ici la figure, (*planche LX*) eſt plus grand que notre marte de France; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue; ſon poil eſt noir, à l'exception de celui de la tête & du cou juſqu'aux épaules, qui eſt griſâtre; le bout du nez & les naſeaux ſont noirs; le tour des yeux & des mâchoires, ainſi que le deſſus du nez, ſont d'un brun rouſſâtre. Il y a douze dents inciſives, ſix en haut & ſix en bas, ces dernières ſont les plus petites; les canines ſont très-fortes, & nous n'avons pu compter les mâchelières. Il y a, comme dans la fouine & la marte de France, de longs poils en forme de moustaches de chaque côté du muſeau: les oreilles ſont larges & preſque rondes comme

celles de nos fouines ; &l'on voit ſur le cou une grande tache d'un blanc jaune qui deſcend en s'élargiſſant ſur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts avec des ongles blanchâtres courbés en gouttière ; les ongles des pieds de devant ont ſix lignes de longueur, & ceux de derrière cinq ſeulement.

La queue, qui a dix-huit pouces de long, & dont l'extrémité finit en pointe, eſt couverte de poils noirs comme celui du corps, mais longs de deux ou trois pouces ; cette queue eſt plus longue à proportion que celle de notre marte, car elle eſt des trois quarts de la longueur du corps, tandis que dans cette dernière, elle n'eſt que de la moitié.

LE TOUAN

LE TOUAN.

Nous donnons ici (*planche* LXI) la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous le nom de *touan*, & dont nous ne pouvons rapporter l'espèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de la Borde nous a laissée de cet animal, il est dit seulement qu'il étoit adulte, qu'il se tient dans des troncs d'arbres, & qu'il se nourrit de vers & d'insectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte sur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il est plus petit que la belette d'Europe qui a communément six pouces six lignes de long, mais il lui ressemble par la forme de la tête & par celle de son corps allongé sur de petites jambes, & il en diffère par les couleurs du poil : la tête n'a qu'un pouce de longueur : la queue

a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe, n'eſt longue que de quinze lignes, & n'eſt pas comme celle du touan, groſſe & épaiſſe à ſa naiſſance & très-mince à ſon extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied; le deſſus du muſeau, de la tête & du corps juſqu'auprès de la queue, eſt couvert d'un poil noirâtre; les flancs du corps ſont d'un roux vif, le deſſous du cou & du corps entier d'un beau blanc; les côtés de la tête, ainſi que le deſſus des quatre jambes, ſont d'un roux moins vif que celui des flancs. La queue eſt couverte, depuis ſon origine juſqu'à un tiers de ſa longueur, d'un poil ſemblable à celui qui couvre les jambes, & dans le reſte de la longueur, elle eſt ſans poil; l'intérieur des jambes eſt blanc comme le deſſous du corps: tout le poil de ce petit animal eſt doux au toucher.

lle.

au lieu que
d'Europe,
e lignes, &
ouan, groſſe
très-mince à
cinq doigts
ed; le deſſus
u corps juſ-
couvert d'un
u corps ſont
du cou & du
nc; les côtés
us des quatre
noins vif que
eſt couverte,
un tiers de
blable à celui
dans le reſte
ns poil; l'in-
nc comme le
oil de ce petit

LE GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALA

DU GRAND ÉCUREUIL
DE LA CÔTE DE MALABAR.

Cet écureuil, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, eſt bien différent des nôtres par la grandeur & les couleurs du corps. Il a la queue auſſi longue que le corps, qui a quinze pouces ſix lignes depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue; dix-ſept pouces huit lignes ſuivant la courbure du corps, & les poils qui couvrent les oreilles ont une diſpoſition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'eſt un géant.

	Pieds.	Pouces.	Lignes
Sa tête du bout du nez à l'occiput, a.....	"	3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil.....	"	1	6
De l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille.....	"	1	"

La face ſupérieure de la tête eſt

d'un brun marron, & forme une grande tache qui s'étend depuis le front juſqu'au milieu du nez. Les autres parties de la tête ſont couvertes d'un beau jaune orangé, & ſur l'extrémité du nez cette couleur n'eſt que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne auſſi autour des yeux & ſur les joues.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les mouſtaches ſont noires, & les plus longs poils ont de longueur.....	"	2	10
Il y a auſſi près des tempes des poils longs de.....	"	1	9

Les oreilles ſont couvertes d'un poil très-touffu & peu long qui fait la houppe: ces poils qui ont huit lignes de longueur, ſe préſentent comme une broſſe dont on auroit coupé les extrémités. La couleur de ces poils eſt d'un marron foncé, ainſi que la bande qui prend de l'oreille ſur la joue en arrière, & tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche inégale en largeur, qui ſépare les couleurs de la tête & du cou; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche ſur le

cou, les bras, & s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps & les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, & s'étend sur le train de derrière, les cuisses & la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre & des cuisses est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes & les pieds de devant, mais cette couleur est plus orangée sous le ventre & les pieds de derrière; la queue a quinze pouces six lignes de longueur, & elle est couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête & des membres; la seule différence remarquable est dans la queue & dans le poil qui couvre les oreilles.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR (*a*).

On connoît à Madagaſcar un gros écureuil (*voyez la planche* LXIII) qui reſſemble, par la forme de la tête & du corps & par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, & par la longueur de ſa queue. Il a dix-ſept pouces de longueur en le meſurant en ligne ſuperficielle, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, & treize pouces deux lignes en le meſurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes.

(*a*) Suite de l'addition à l'article de l'écureuil, *Supplément, volume III, page* 146.

L'ECUREUIL DE MADAGASCAR.

De même la tête mesurée du bout de l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces; ainsi, cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe & d'Amérique; d'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière & des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine & les faces internes des jambes de devant sont d'un blanc jaunâtre; le ventre & la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue & plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur

du poil, qui l'alonge encore de deux pouces; il forme ſur les côtés de la queue un panache, qui la fait paroître plate dans ſon milieu.

ADDITION

A L'ARTICLE DU PALMISTE.

Nous avons dit (*a*) que cet animal passoit sa vie sur les palmiers, & qu'il se trouvoit principalement en Barbarie ; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal dans le pays des Nègres Jalofes, & dans les terres voisines du Cap-verd. Il fréquente les lieux découverts & voisins des habitations, & il se tient encore plus souvent dans les buissons à terre, que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très-vifs; on les voit pendant le jour traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre, & ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

(*a*) *Volume X*, in-4.°, *page* 126.

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

NOUS DONNONS ici (*planche LXIV*) la figure d'un petit-gris de Sibérie, que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, conſervoit dans ſon cabinet, & qui diffère aſſez du petit-gris des autres contrées ſeptentrionales, repréſenté *planche XXV, volume X*, in-4.°, pour que nous puiſſions préſumer qu'ils forment deux eſpèces diſtinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, & la queue blanche & aſſez courte; au lieu que le petit-gris de notre *planche XXV, tome X*, a les oreilles nues, le deſſus du corps & les flancs d'un gris cendré, & la queue de cette même couleur. Il eſt auſſi un peu plus grand & plus épais de corps, & il a la queue conſidérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimenſions & la deſcription.

LE PETIT GRIS DE SIBÉRIE.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite.....	//	9	9
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput.....	//	2	2
Longueur des oreilles.....	//	//	7
Longueur du tronçon de la queue.....	//	5	11
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant.....	//	//	4
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière.....	//	//	3

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur ; il eſt d'un gris argenté à la ſuperficie, & d'un gris foncé à la racine, ce qui donne à cette fourrure un coup-d'œil gris-de-perle jaſpé ; cette couleur s'étend ſur le deſſus du corps, la tête, les flancs, les jambes & le commencement de la queue. Tout le deſſus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, eſt d'un beau blanc ; le deſſus du muſeau eſt gris, mais le front, le ſommet de la tête & les côtés des joues juſqu'aux oreilles, ſont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus ſenſible au-deſſus des yeux & de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles eſt garni d'un poil plus gris que celui

du corps ; le tour & le deſſus des oreilles portent de grands poils roux, qui forment une eſpèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant eſt d'un fauve mêlé de gris cendré ; la face interne eſt d'un blanc mêlé d'un peu de fauve ; les jambes de derrière, depuis le jarret & les quatre pieds, ſont d'un brun mélangé de roux ; les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt-&-une lignes de longueur, ceux qui la terminent à l'extrémité ont juſqu'à deux pouces ; cette queue blanche avec de ſi longs poils, paroît très-différente de celle de l'autre petit-gris.

oreilles
ui for-
pouce
ngueur.
jambes
de gris
blanc
jambes
& les
nélangé
quatre
nt cinq.
-&-une
rminent
pouces ;
i longs
celle de

1. LE GRAND GUERLINGUET.
2. LE PETIT GUERLINGUET

LES GUERLINGUETS.

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guyane, où on leur donne ce nom. La première, dont nous donnons ici la figure, (*planche* LXV) sous le nom de *grand guerlinguet*, est de plus du double plus grande que la seconde que nous appelons *petit guerlinguet* (*planche* LXVI.). Toutes deux nous ont été données par M. Sonini de Manoncourt, & nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avoit parlé sous le nom d'*écureuil* : j'en ai fait mention; *Supplément, volume III*, in-4.°, *pages* 146 & 147. J'ai eu raison de dire que je n'étois pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guyane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet*,

reſſemble à la vérité à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents & par l'habitude de relever la queue ſur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue & moins touffue, & en général ſon corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite eſpèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande, qu'en ce quelle eſt plus de deux fois plus petite, eſt encore plus éloignée de celle de notre écureuil; on a même donné à ce petit animal un autre nom, car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'eſt pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet eſt à peu-près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long & moins roux, & le petit guerlinguet a le poil encore plus court, & la queue moins fournie que le premier: tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très-leſtement ſur les arbres où néanmoins ils ne ſe tiennent pas conſtamment, car on les voit ſouvent courir à terre.

Voici la deſcription de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils ; ſa queue ne forme pas un panache, & il eſt plus petit, n'ayant que ſept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces ſix lignes. Le poil eſt d'un brun minime à la racine, & d'un roux foncé à l'extrémité ; il n'a que quatre lignes de longueur ; il eſt d'un brun-marron ſur la tête, le corps, l'extérieur des jambes & la queue, & d'un roux plus pâle ſur le cou, ſur la poitrine, le ventre & l'intérieur des jambes : il y a même du gris & du blanc jaunâtre ſous la mâchoire & le cou ; mais le roux pâle domine ſur la poitrine & ſur une partie du ventre, & cette couleur orangée du poil eſt mêlée de nuances griſes ſur l'intérieur des cuiſſes. Les mouſtaches ſont noires & longues d'un pouce neuf lignes. La queue eſt auſſi longue que le corps entier, ayant ſept pouces cinq lignes ; ainſi elle eſt plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe ; elle eſt plus plate

que ronde, & d'une groſſeur preſque égale dans toute ſa longueur; le poil qui la couvre eſt long de dix à onze lignes, & elle eſt comme rayée de bandes indéciſes de brun & de fauve; l'extrémité en eſt terminée par des poils noirs. Il y a auſſi ſur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faiſceau de ſept ou huit poils noirs, qui ont ſept lignes de longueur, & ce caractère ne ſe trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, qui n'ayant que trois pouces trois lignes de long, eſt bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reſte ces deux animaux ſe reſſemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps & des membres; ſeulement le poil du petit guerlinguet eſt moins brun; le corps, les jambes & la queue ſont nuancés d'olivâtre & de cendré, parce que le poil qui n'a que deux lignes de longueur, eſt brun-cendré à la racine, & fauve à ſon extrémité. Le fauve foncé

domine sur la tête, sur le bas-ventre & sur la face interne des cuisses ; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires & composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes ; les jambes & les pieds sont couverts d'un poil fauve ; les ongles qui sont noirs sont larges à leur origine & crochus à leur extrémité, à-peu-près comme ceux des chats. La poitrine & le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle & blanchâtre. Les poils de la queue sont mêlangés de brun & de fauve ; les testicules de ce petit guerlinguet étoient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écureuils.

[redacted]

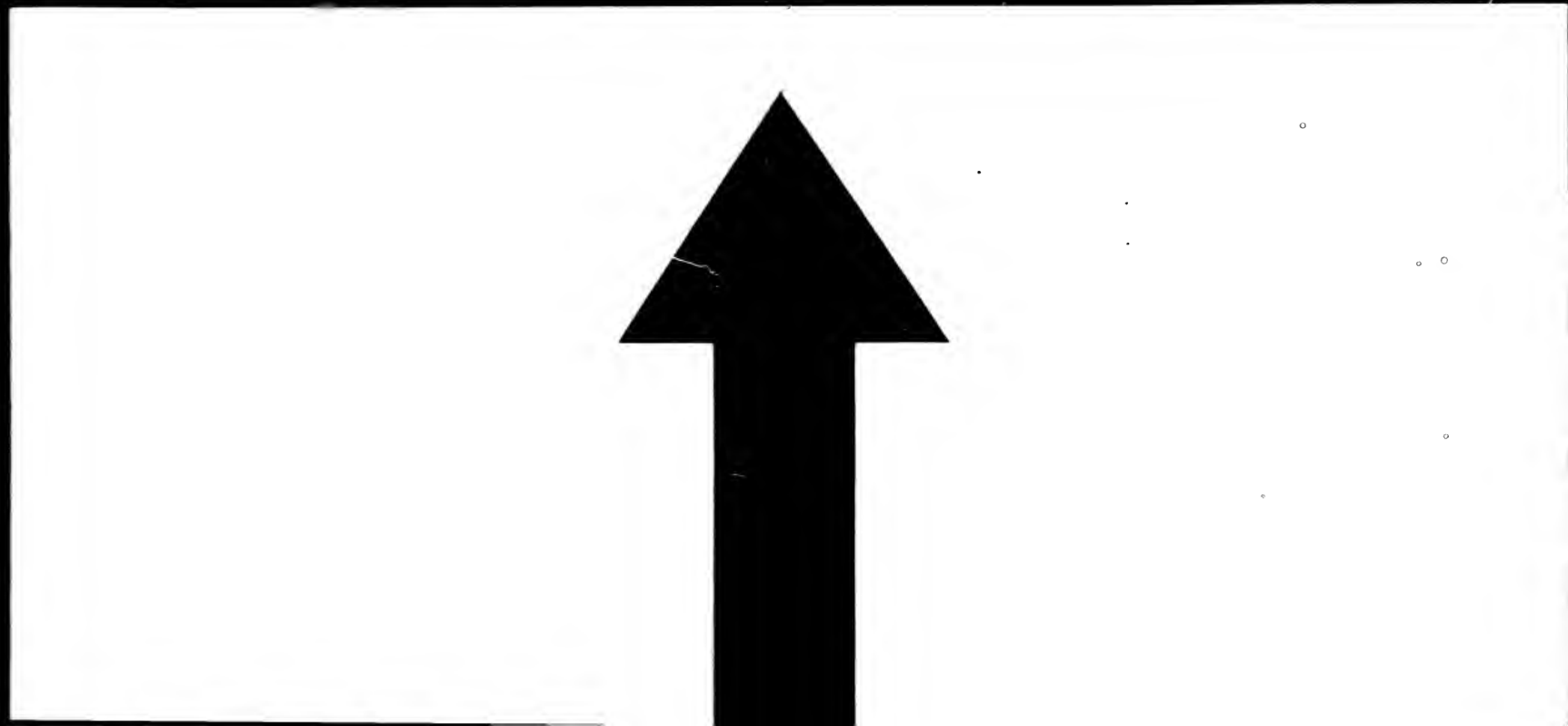

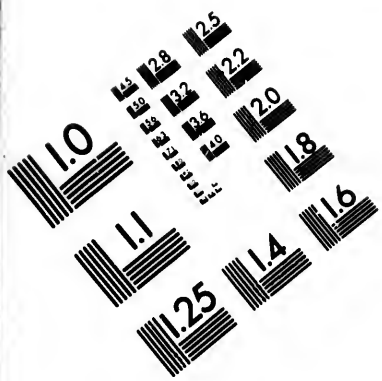

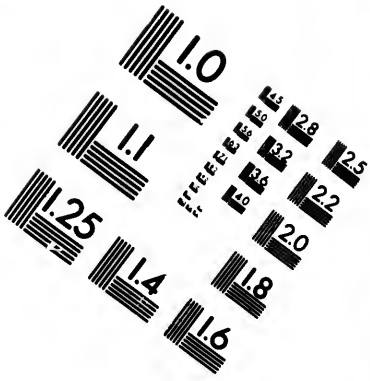

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

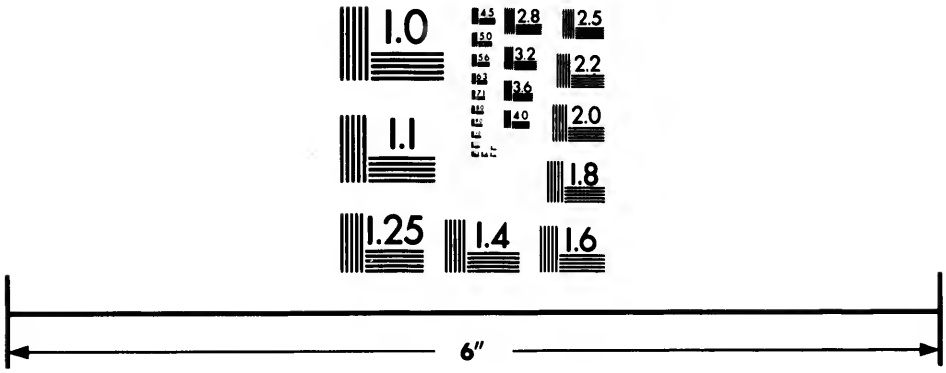

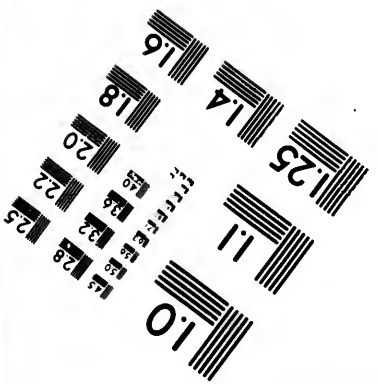

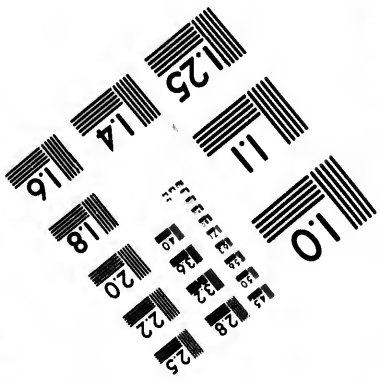

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

ADDITION

A L'ARTICLE DU TAGUAN (*a*).

NOUS DONNONS ici (*planche LXVII*), la figure d'un taguan, qui quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille eſt conſervée dans le cabinet de S. A. S. M.gr le prince de Condé, & duquel nous avons donné la figure dans le *volume III*, in-4.°, de nos Supplémens, me paroît néanmoins être de la même eſpèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de S. Louis, & il eſt maintenant au cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de M.gr le prince de Condé; mais auſſi eſt-il évidemment beaucoup plus jeune,

(*a*) Suite de l'addition à l'article du taguan ou grand écureuil volant. *Supplément, volume III*, in-4.°, *page* 150.

LE TAGUAN.

car
hors
reuil
en b
porti
tour
auſſi,
Les jo
de no
des m
dix lig
comm
grands
quator
les or
marron
ceux d
d'un fa
bras ou
gnet où
la peau
même,
deſſous
cendrée
Tout le
le ſomm
eſt jaſpé

car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives ; il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut & deux en bas ; la tête paroît être petite à proportion du corps ; le nez est noir, le tour des yeux & les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves. Les joues & le dessus de la tête sont mêlés de noir & de blanc ; les plus grands poils des moustaches sont noirs & ont un pouce dix lignes de longueur ; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur ; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, & ils ont plus de longueur que ceux du corps. Le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir ; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve ; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve & de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir & de blanc, & cette

dernière couleur domine en quelques endroits; la longueur de ce poil eſt d'environ un pouce. Les cuiſſes, au-deſſous du prolongement de la peau, ſont d'un fauve où le noir domine; les jambes & les pieds ſont noirs, les ongles qui ont cinq lignes de longueur, ſont aſſez courts. Le deſſous du corps eſt d'un blanc gris qui s'étend juſque ſous le cou. La queue longue d'un pied cinq pouces, eſt garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil eſt d'un gris noir à l'origine de la queue, & devient toujours plus noir juſqu'à l'extrémité.

En comparant cette deſcription & la figure de ce taguan, avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une ſeule différence qui d'abord pourroit paroître eſſentielle; c'eſt que les oreilles de ce grand taguan ne paroiſſent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en ſont très-bien fournies; mais cette différence n'eſt pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avoit été maltraitée & même mutilée, tandis que celui-ci a été ſoigneu-

sement conservée, & est arrivée des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connoissance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à celle du *volume III*, in-4.°, de notre Supplément.

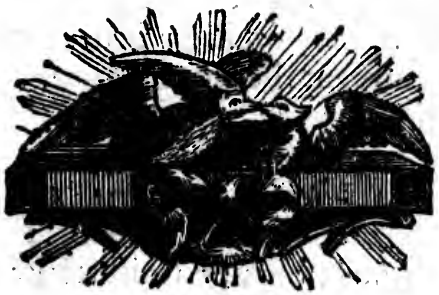

DE L'AYE-AYE.

Aye-aye eſt une exclamation des habitans de Madagaſcar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal qui ſe trouve dans la partie oueſt de cette île. Il dit « qu'il ne ſe » rapproche d'aucun genre, & qu'il » tient du maki, de l'écureuil & du » ſinge. Ses oreilles plates & larges » reſſemblent beaucoup à celles de la » chauve-ſouris; ce ſont deux peaux » noires preſque liſſes, parſemées de » quelques longs poils noirs terminés » de blanc, qui forment la robe: » quoique la queue paroiſſe toute noire, » cependant les poils à leur baſe ſont » blancs juſqu'à la moitié. Son caractère » principal, & un des plus ſinguliers, » eſt le doigt du milieu de ſes pieds » de devant; les deux dernières articu- » lations ſont très-longues, grêles, » dénuées de poils: il s'en ſert pour » tirer les vers des trous d'arbres, &

L'AYE-AYE

» po
» ſe
» cr
» pa
» le
» de
» hu
» co
» to
» ſe
» à
» pr
» to
» ſe
» de
» ba
J'a
anim
pour
ſe ra
plus
rappo
donn
XIII
Le
uniqu
des d

» pour les pouſſer dans ſon goſier ; il » ſemble auſſi lui être utile pour s'ac- » crocher aux branches. Cet animal » paroît terrier, ne voit pas pendant » le jour, & ſon œil couleur d'ocre » de rue eſt comme celui du chat- » huant. Il eſt très-pareſſeux & par » conſéquent très-doux ; celui-ci reſtoit » toujours couché, & ce n'eſt qu'en le » ſecouant pluſieurs fois qu'on venoit » à bout de le faire remuer. Il a vécu » près de deux mois, n'ayant pour » toute nourriture que du riz cuit ; il » ſe ſervoit pour le manger, de ſes » deux doigts, comme les Chinois de » baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le cabinet du Roi ; il m'a paru ſe rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre ; il a auſſi quelque rapport à l'eſpèce de gerboiſe que j'ai donnée ſous le nom de tarſier, *volume XIII*, in-4.°

Les pieds ſemblent faire un caractère unique & très-diſtinctif, par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'animal meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue.....	1	2	3
Suivant la courbure du corps..	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput.....	"	4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude juſqu'au poignet.....	"	3	10
Longueur depuis le poignet juſqu'au bout des ongles....	"	4	1
Longueur de la jambe depuis le genou juſqu'au talon.....	"	5	3
Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles.....	"	4	1
Longueur du tronçon de la queue.....	1	3	"

La couleur de cet animal eſt d'un brun muſc mêlé de noir & de gris cendré; il a ſur la tête, autour des yeux, ſur le corps, aux cuiſſes & aux jambes, une couleur de muſc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine ſur le dos, & en pluſieurs endroits du corps & des jambes. La queue eſt tout-à-fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire & le ventre ſont griſâtres; des poils laineux de cette couleur griſe ſont au-deſſous des grands poils noirs ou blancs, de deux

de deux ou trois pouces de long, qui ſont ſur le corps & les jambes; mais les jambes & les cuiſſes ſont d'un brun rougeâtre : le noir domine à l'approche des pieds qui ſont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil ; il y a deux inciſives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles ſont grandes, nues & ſans poil, larges à leur ouverture, droites & rondes à leurs extrémités.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Elles ont de longueur.....	//	2	1
Largeur au conduit auditif....	//	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, & les paupières ſont noires.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Et au-deſſus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur.....	//	2	5
Ceux qui ſont aux côtés des joues ont.....	//	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet juſqu'à l'extrémité des doigts, a .	//	3	9

	Pouc.	Lig.	Lig.
Le doigt intérieur qui fait pouce.....	1	1	l'ongle 6

	Pouc.	Lig.		Mg.
Le premier doigt interne après le pouce.....	2	9	l'ongle	6
Le ſecond doigt, qui eſt le plus mince & grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaiſſeur, a de longueur.....	2	7	l'ongle	3
Le troiſième doigt.....	3	2	l'ongle	6
Le quatrième doigt ou le premier externe.....	1	9	l'ongle	6
Les pieds de derrière ont de longueur, juſqu'à l'extrémité des doigts.....	3	2		//

Ces doigts, qui ont deux lignes de largeur, ſont à-peu-près égaux en groſſeur; mais le premier doigt qui fait pouce & qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces ſix lignes qui eſt large & plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	Pouc.	Lig.		Lig.
Le premier doigt interne.....	1	3	l'ongle	5½
Le ſecond doigt.....	1	7	l'ongle	6
Le troiſième doigt.....	1	2	l'ongle	6
Le quatrième & le premier doigt externe.....	1	2	l'ongle	6
Ces ongles ſont bruns, courbes & en gouttières.				
Les poils de la queue ont de longueur.....	3	3		//

Ces poils ſont rudes comme du crin. Tout le tems que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portoit que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarſier eſt celui qui ſe rapproche le plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun, & de plus ils ſe reſſemblent par la queue qui eſt longue & couverte de poils, par les oreilles droites, nues & tranſparentes, & par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a auſſi quelque rapport de reſſemblance dans les pieds, car le tarſier a les doigts très-longs.

Cet aye-aye étoit femelle : elle avoit deux mamelons dans la partie inférieure du ventre; ces mamelons avoient cinq lignes de hauteur.

Voyez l'article de l'aye-aye dans le voyage de M. Sonnerat aux Indes orientales, *tome II, page 137.* Il a eu vivans le mâle & la femelle.

ADDITION

ET CORRECTIONS

A L'ARTICLE DU PHALANGER (*a*).

NOUS ÉTIONS mal informés lorſque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de phalanger, appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avoit donnés ſous le nom de rats de Surinam, mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas eſt le premier qui ait remarqué cette mépriſe, & nous ſommes maintenant aſſurés que le phalanger ſe trouve dans les Indes méridionales & même dans les Terres auſtrales, comme à la nouvelle Hollande. Nous ſavons auſſi qu'on n'en

(*a*) Addition à l'article du phalanger, *volume XIII*, in-4.°, *page* 92.

à jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. ancks (*b*) dit avec raiſon que je me ſuis trompé & qu'il a trouvé

(*b*) « M. Bancks parcourant la campagne, » prit un animal de la claſſe des opoſſum ; c'étoit » une femelle, & il prit en outre deux petits : » il trouva qu'ils reſſembloient beaucoup au qua- » drupède décrit par M. de Buffon ſous le nom » de *phalanger* ; mais ce n'eſt pas le même. Cet » auteur ſuppoſe que cette eſpèce eſt particulière » à l'Amérique, mais il s'eſt ſûrement trompé » en ce point ; il eſt probable que le phalanger » eſt indigène des Indes orientales, puiſque » l'animal que prit M. Bancks, avoit quelqu'ana- » logie avec lui par la conformation extraordi- » naire de ſes pieds, en quoi il diffère de tous » les autres quadrupèdes. » *Voyage autour du monde, tome IV, page 56.* — Je crois que cette critique eſt juſte, & que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales & méridionales ; mais quoiqu'il ait quelque reſſemblance avec les opoſſum ou ſarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre : j'ai au contraire aſſuré qu'il différoit de tous les ſarigues, marmoſes & cayopolins, par la conformation des pieds qui me paroiſſoit unique dans cette eſpèce. Ainſi, je ne me ſuis pas trompé en avançant que le genre des opoſſum ou ſarigues appartient au nouveau continent, & ne ſe trouve nulle part dans l'ancien. Au reſte, l'éditeur du voyage de M. Cook s'eſt

dans la nouvelle Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux eſpèces très-voiſines.

---

certainement trompé lui-même en diſant que l'animal trouvé par M. Bancks étoit de la claſſe des opoſſum ou ſarigues; car le phalanger n'a point de poche ſous le ventre.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE

DES RATS ET DES SOURIS (a).

L'ESPÈCE DU RAT paroît exiſter dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes ; car, ſuivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée & reconnue par-tout, & même dans les pays nouvellement découverts. M. Forſter dit que le rat « ſe trouve dans les îles » de la mer du ſud, & dans les terres » de la Nouvelle-Zélande ; qu'il y en » a une prodigieuſe quantité aux îles » de la Société, & ſur-tout à Taïti, » où ils vivent des reſtes d'alimens que » les naturels laiſſent dans leurs huttes, » des fleurs & des caſſes de l'*erythrina* » *corallodendrum*, de bananes & d'autres

(a) Suite de l'addition à l'article des rats & des ſouris. *Supplément, volume III*, in-4.°

» fruits, &, à ce défaut, d'excrémens
» de toute ſorte: leur hardieſſe va
» juſqu'à mordre quelquefois les pieds
» des naturels endormis. Ils ſont beau-
» coup plus rares aux Marquiſes &
» aux îles des Amis, & on les voit
» rarement aux Nouvelles-Hébrides(*b*). »

Il eſt aſſez ſingulier qu'on ait trouvé les eſpèces de nos rats dans ces îles & terres de la mer du Sud, tandis que, dans toute l'étendue du continent de l'Amérique, ces mêmes eſpèces ne ſe ſont pas trouvées, & que tous les rats qui exiſtent actuellement dans ce nouveau continent y ſont arrivés avec nos vaiſſeaux.

Suivant M. de Pagès (*c*), il y a dans les déſerts d'Arabie une eſpèce de rat très-différente de toutes celles que nous connoiſſons: « Leurs yeux, dit-il,
» ſont vifs & grands; leurs mouſtaches,
» leur muſeau & le haut du front

(*b*) Voyez le ſecond voyage de Cook, *tome V, page* 170.

(*c*) Voyage autour du monde, *manuſcrit*, par M. de Pagès.

„ ſont blancs, ainſi que le ventre,
„ les pattes & le bout de la queue;
„ le reſte du corps eſt jaune & d'un
„ poil aſſez long & très-propre; la
„ queue eſt médiocrement longue,
„ mais elle eſt groſſe, de couleur jaune
„ comme le corps, & terminée de
„ blanc. Mes compagnons Arabes man-
„ geoient ces rats, après les avoir
„ tués à coups de bâton qu'ils lancent
„ avec beaucoup d'adreſſe ſur le che-
„ min du quadrupède ou de l'oiſeau
„ qu'ils veulent attraper.„

LE RAT PERCHAL.

Ce rat (*planche* LXIX), dont M. Sonnerat nous a apporté la peau ſous la dénomination de *rat perchal*, eſt plus gros que nos rats ordinaires.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur eſt de.....	1	8	2
Longueur de la tête du bout du nez à l'occiput.....	"	3	5

Elle eſt plus alongée que celle de nos rats ; les oreilles nues ſans poil, ſont de la forme & de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes ſont courtes, & le pied de derrière eſt très-grand en comparaiſon de celui de devant, puiſqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, & que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue, qui eſt ſemblable en tout à celle de nos rats, eſt moins longue en proportion, quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil eſt de couleur d'un brun

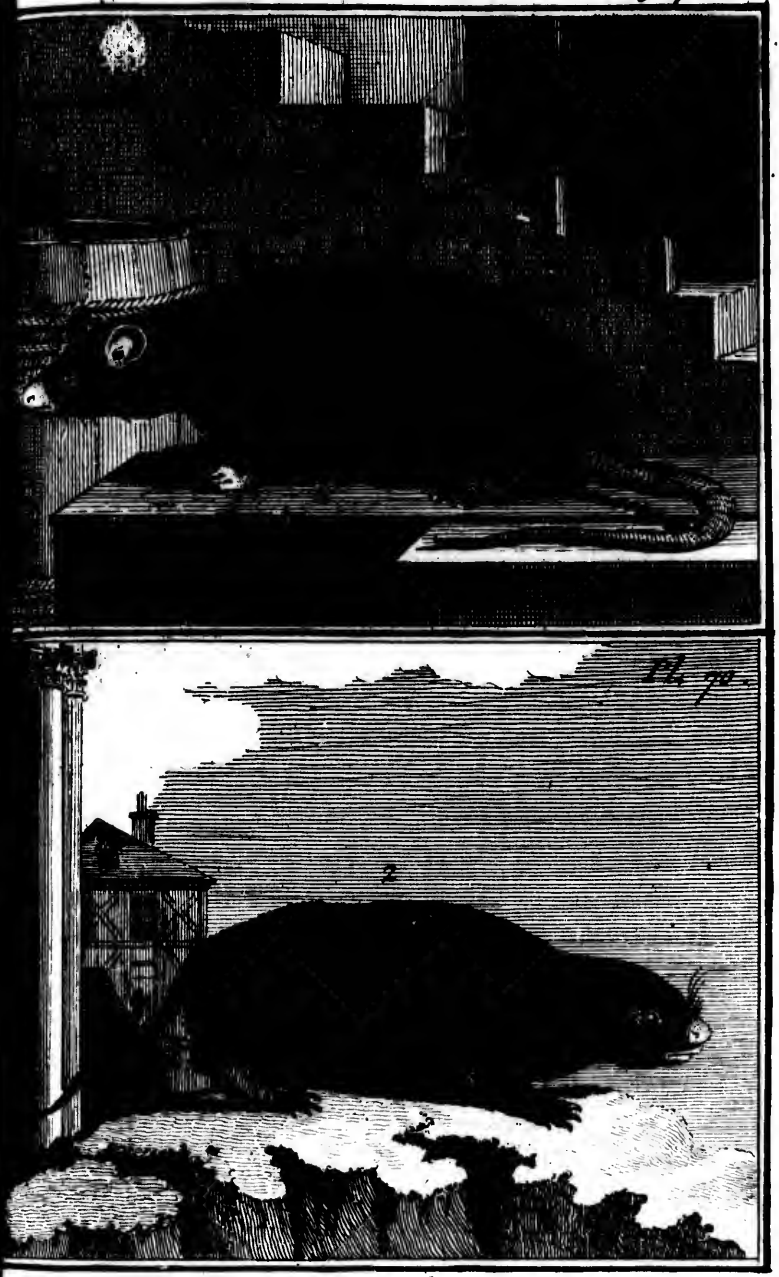

1. LE RAT PERCHAL.
2. LE SCHERMAN.

musc f
la tête
jusqu'à
rieure
une c
ventre
Les
de de
est éca
couleu
Les
onze
pouces
bruns
trémit
gris e
ventre
Ce
& l'es
dans l
le rat
habita
à man

musc foncé sur la partie supérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, jusqu'à la croupe & sur la partie supérieure des flancs; le reste du corps a une couleur grise plus claire sous le ventre & le cou.

Les moustaches sont noires & longues de deux pouces six lignes; la queue est écailleuse, comme par anneaux; sa couleur est d'un brun grisâtre.

Les poils sur le corps ont de longueur onze lignes, & sur la croupe, deux pouces; ils sont gris à leur racine, & bruns dans leur longueur jusqu'à l'extrémité; ils sont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité sous le ventre & les flancs.

Ce rat est très-commun dans l'Inde, & l'espèce en est nombreuse; il habite dans les maisons de Pondichéry, comme le rat ordinaire dans les nôtres, & les habitans de cette ville le trouvent bon à manger.

LE SCHERMAN

OU RAT D'EAU DE STRASBOURG.

Je donne ici (*panche* LXX) la figure d'une eſpèce de rat d'eau qui m'a été envoyé de Straſbourg par M. Herrmann, le 8 octobre 1776. « Ce petit animal, » m'écrivit-il, a échappé à vos recher- » ches, & je l'avois pris moi-même » pour le rat d'eau commun ; cepen- » dant il en diffère par quelques carac- » tères. Il eſt plus petit ; il a la queue, » le poil & les oreilles différens de » ceux du rat d'eau : on le connoît » autour de Straſbourg ſous le nom » de *ſcherman*. L'eſpèce en eſt aſſez com- » mune dans les jardins & les prés qui » ſont proches de l'eau. Cet animal » nage & plonge fort bien : on en » trouve aſſez ſouvent dans les naſſes » des pêcheurs, & ils font autant de » dégâts dans les terrains cultivés. Ils « creuſent la terre, & il y a quelques

» années que, dans une de nos prome-
» nades publiques, appellée le *Contade*
» hors de la ville, un homme qui fait
» métier de prendre les hamsters, en
» a pris un bon nombre dans les mêmes
» piéges (*a*). »

Par ces indications & par la description que nous allons donner de ce petit animal, il me paroît certain qu'il est d'une espèce différente, quoique voisine de celle de notre rat d'eau, mais que ses habitudes naturelles sont à-peu-près les mêmes. Au reste, l'individu que M. Herrmann a eu la bonté de nous envoyer pour le cabinet, y a été placé, & il est très-bien conservé. Il ne ressemble en effet à aucun des rats dont nous avons donné les figures, qui tous ont les oreilles assez grandes; celui-ci les a presque aussi courtes que la taupe, & elles sont cachées sous le poil qui est fort long. Plusieurs rats ont aussi la queue couverte de petites

(*a*) Extrait d'une lettre de M. Herrmann, datée de Strasbourg le 8 octobre 1776.

écailles ; tandis que celui-ci l'a couverte de poil, comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, eſt de ſix pouces ; la queue eſt longue de deux pouces trois lignes ; mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent, en ſorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil eſt en général d'un brun noirâtre mêlé de gris & de fauve, parce que le poil, qui a quinze lignes de longueur, eſt d'un noir-gris à la racine, & fauve à ſon extrémité. La tête eſt plus courte, & le muſeau plus épais que dans le rat domeſtique, & elle approche par la forme, de la tête du rat d'eau ; les yeux ſont petits ; l'ouverture de la bouche eſt bordée d'un poil blanc & court ; les mouſtaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, ſont noires : le deſſous du ventre eſt d'un gris-de-ſouris. Les jambes ſont courtes & couvertes d'un petit poil noirâtre, ainſi que les pieds qui ſont fort petits ; il y a, comme dans pluſieurs

rats, quatre doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derrière ; les ongles ſont blancs, & un peu courbés en gouttière. La queue eſt couverte de petits poils bruns & cendrés, mais moins fournis que ſur la queue du rat d'eau.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE LA MUSARAIGNE.

LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.

CETTE MUSARAIGNE (*planche* LXXI), apportée de Pondichéry par M. Sonnerat, eſt beaucoup plus grande que la muſaraigne de notre pays, qui n'a que deux pouces onze lignes, au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes, le corps étendu.

Elle a la tête longue & pointue; le nez eſt effilé, & la mâchoire ſupérieure avance ſur l'inférieure; les racines ſont petites, & le bout du nez eſt ſéparé comme par deux petits tubercules : les

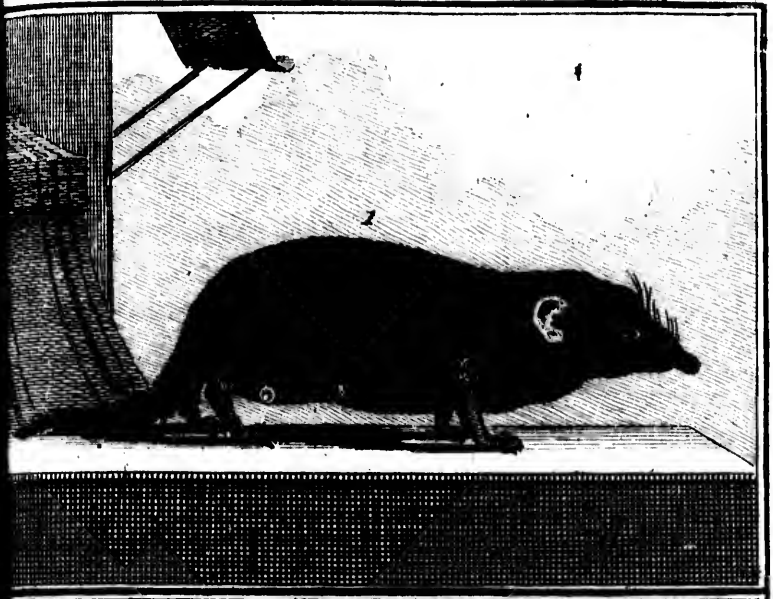

1. LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.
2. LE LEROT À QUEUE DORÉE.

yeux so
apercev
Les
nues &
Les p
dessus
plus gra
Les j
il y a
La qu
longueu
poils co
fins & g
La co
d'un gr
teint de
le dos &
Cette
d'égards
rope, a
qu'elle
droits o
champs
maisons.

yeux ſont ſi petits qu'on a peine à les apercevoir.

Les oreilles ſont courtes, rondes, nues & ſans poil.

Les poils des mouſtaches & ceux du deſſus des yeux ſont griſâtres, & les plus grands ont ſept lignes de longueur.

Les jambes ſont petites & courtes; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur; elle eſt couverte de petits poils courts, & parſemée de grands poils fins & griſâtres.

La couleur du poil de cet animal eſt d'un gris-de-ſouris ou d'ardoiſe-claire, teint de rouſſâtre qui domine ſur le nez, le dos & la queue.

Cette muſaraigne qui, à beaucoup d'égards, reſſemble à la muſaraigne d'Europe, a une odeur de muſc ſi forte, qu'elle ſe fait ſentir dans tous les endroits où elle paſſe. Elle habite dans les champs, mais elle vient auſſi dans les maiſons.

ADDITION
A L'ARTICLE DU LÉROT.

LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

NOUS DONNONS ici, d'après M. Allamand, la deſcription & la figure (*planche* LXXII) de ce petit animal qui reſſemble au lérot par la taille, la figure & la forme de la queue, mais qui par la poſition & la forme des oreilles, & par la couleur dorée de la moitié de la queue, reſſemble au muſcardin; il ſemble donc faire une eſpèce moyenne entre celles de ces deux animaux. « C'eſt, » dit M. Allamand (*a*), à M. le doc- » teur Klockner, qu'on doit la connoiſ- » ſance de ce petit lérot; il l'a reçu de

(*a*) *Tome IV, Supplément.* Edition de Hollande, *pages* 164 *& ſuivantes, & planches* LXVII.

» Surinam, ſans aucune notice ni du
» nom qu'on lui donne dans le pays,
» ni des lieux où il habite. Juſqu'à
» préſent il n'a jamais été décrit, ni
» même connu, quoiqu'il ſoit marqué
» de façon à s'attirer l'attention. Les
» nomenclateurs à ſyſtêmes ne man-
» queront pas de le ranger dans la claſſe
» des *glires* ou *loirs* de M. Linnéus,
» & effectivement il mérite bien au-
» tant d'y avoir place que le rhino-
» céros; & ſans doute ils en feront un
» membre de la famille des rats, qui
» comprend tant d'autres animaux qui
» en approchent moins que celui-ci.
» Mais ſans chercher à déterminer le
» genre auquel il appartient, j'en don-
» nerai une deſcription exacte qui m'a
» été fournie par M Klockner, qui,
» toujours zélé pour l'avancement de
» l'Hiſtoire naturelle, a bien voulu me
» la communiquer en m'envoyant l'ani-
» mal même, afin que je puſſe mieux
» me convaincre de ſon exactitude. J'ai
» d'abord été embarraſſé ſur le nom que
» je lui donnerois; je n'aime pas ces
» noms compoſés qui déterminent l'eſ-

» pèce à laquelle on doit rapporter
» l'animal qui le porte, lorſqu'il n'eſt
» pas très-évident qu'il en ſoit. Cepen-
» dant j'ai cru devoir adopter celui que
» lui a donné M. Klockner, qui eſt
» en droit de le déſigner par celui qu'il
» juge le plus convenable; il l'a appelé
» *lérot à queue dorée*, ſans prétendre
» qu'il tombe dans cet engourdiſſement
» cauſé par le froid aux loirs d'Europe:
» un quadrupède habitant de la zône
» torride, ne paroît pas devoir y être
» ſujet. Quelque conformité de figure &
» ſur-tout de ſa queue, avec celle de nos
» lérots, lui a fait préférer cette déno-
» mination à toute autre.

» C'eſt par la ſingularité & la beauté
» de ſes couleurs que cet animal ſe fait
» remarquer. Son corps eſt de couleur
» de marron tirant ſur le pourpre, plus
» foncée aux côtés de la tête & ſur le
» dos, & plus claire ſous le ventre.
» Cette couleur s'étend ſur la queue à
» une petite diſtance de ſon origine;
» là les poils fins & courts qui la cou-
» vrent, deviennent tout-à-fait noirs
» juſqu'à la moitié de ſa longueur où ils

„ ſont plus longs, & où ils prennent,
„ ſans aucune nuance intermédiaire,
„ une belle couleur d'orange, appro-
„ chant de celle de l'or, & qu'ils
„ gardent juſqu'à l'extrémité de la queue:
„ une longue tache de cette même
„ couleur jaune orne auſſi le front;
„ elle prend ſon origine au-deſſus du
„ nez; là elle eſt fort étroite, enſuite
„ elle va en s'élargiſſant juſques à la
„ hauteur des oreilles où elle finit.
„ Cet aſſemblage de couleurs ſi fort
„ tranchantes, & ſi rares dans les qua-
„ drupèdes, offre un coup-d'œil très-
„ frappant. Sa tête eſt fort groſſe à
„ proportion de ſon corps; il a le
„ muſeau & le front étroits, les yeux
„ petits; ſes oreilles préſentent une
„ large ouverture, mais elles ſont
„ courtes, & ne s'élèvent pas juſqu'au-
„ deſſus de la tête; elles ſont couvertes
„ en-dehors & en-dedans de poils très-
„ fins, il y en a de plus longs ſur
„ leurs bords, mais il faut les regar-
„ der de près pour les appercevoir.
„ La mâchoire ſupérieure avance ſen-
„ ſiblement au-delà de l'inférieure; l'os

» du nez eſt aſſez élevé, & le haut du
» muſeau eſt couvert de poils, ce qu'on
» ne voit guère dans les autres quadru-
» pèdes. La lèvre de deſſus eſt fendue
» du haut en bas, comme dans tous les
» animaux de ce genre, & les bords de
» la fente vont en s'écartant vers les
» côtés, ce qui donne à l'extrémité du
» grouin la forme d'un triangle iſo-
» cèle. Cette diviſion laiſſe voir deux
» dents inciſives fort blanches & courtes;
» il y en a auſſi deux à la mâchoire in-
» férieure, mais qui ſont plus grandes:
» cette mâchoire, avec la lèvre qui la
» couvre, eſt plus reculée du côté de
» la gorge.

» Aux deux côtés de la lèvre ſupé-
» rieure, il y a une touffe de poils
» d'un brun ſombre; leur longueur
» ſurpaſſe celle de la tête; ceux qui
» forment la partie inférieure de cette
» mouſtache ſont moins longs, &
» dirigés en bas: derrière chaque œil,
» il y a une verrue d'où partent auſſi ſix
» longs poils, & il y en a deux de même
» longueur placés au-deſſus des yeux.

» Les jambes de devant ſont courtes;
» leurs pieds ont quatre longs doigts,

» armés d'ongles crochus & aigus ; » plus haut eſt un petit bouton obtus » qui forme une eſpèce de pouce, mais » ſans ongle. Au-deſſous de ces pieds » il y a cinq éminences très-remar- » quables, couvertes d'une peau mince » & fort douce au toucher ; les jambes » de derrière ſont plus longues, & » leurs pieds ont cinq doigts, qui » ſont auſſi plus longs que ceux de » devant, & ſont de même garnis » d'ongles crochus & pointus, excep- » té les deux doigts intérieurs dont les » ongles ſont un peu obtus. La plante » de ces pieds poſtérieurs reſſemble à » celle des antérieurs ; mais les protu- » bérances qu'on y voit ſont plus » grandes.

» La queue eſt fort longue, & très- » épaiſſe près du corps, mais ſon dia- » mètre diminue à meſure qu'elle s'en » éloigne, & elle ſe termine en pointe : » quand on en écarte un peu les poils » on voit que ſa peau eſt écailleuſe » comme celle du rat.

» Au derrière de la tête & tout le » long du dos, parmi les poils dont

» l'animal eſt couvert, il y en a qui ſont
» plats, & de la longueur d'un pouce;
» auſſi ils s'élèvent au-deſſus des autres;
» ils ſont auſſi plus roides, & réſiſtent
» davantage quand on les touche. Ils
» paroiſſent ſortir de petits étuis tranſ-
» parens; leur nombre va en diminuant
» ſur les côtés & ils deviennent plus
» petits; ſous le ventre ils diſparoiſſent
» tout-à-fait. Leur conformation eſt
» aſſez ſingulière; près du corps ils
» ſont cylindriques & fort minces,
» enſuite ils deviennent plats, & leur
» largeur augmente juſqu'à égaler une
» demi-ligne, après quoi ils ſe terminent
» en une petite pointe fort fine. Dans
» la partie plate du milieu, les bords
» ſont relevés, & forment une eſpèce
» de gouttière, dont le fond vu au
» microſcope, paroît jaunâtre & tranſ-
» parent, & dont les côtés ſont bruns,
» ce qui occaſionne un double reflet
» de lumière qui donne ce coloris
» pourpré dont j'ai parlé.

» Le corps, à l'exception du ventre,
» eſt couvert d'une peau, ou plutôt d'un
» cuir fort rude.

» L'animal

» L'animal qui vient d'être décrit, » eſt une femelle qui a huit petites » mamelles; il y en a deux entre les » cuiſſes, les ſix autres ſont placées » obliquement en s'écartant de côté & » d'autre, & les deux dernières ſont » entre les jambes de devant.

» Il paroît être fait pour grimper » ſur les arbres dont il mange les » fruits; c'eſt dommage qu'un ſi joli » animal ne ſoit connu que par ce ſeul » échantillon, dont les couleurs ont ſans » doute perdu une partie de leur beauté » dans la liqueur où il a été mis pour » être envoyé. On ſe formera une idée » juſte de ſa grandeur par les dimen- » ſions ſuivantes. »

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Longueur du corps depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue...	"	5	"
» Longueur de la queue.....	"	6	9
» Longueur de la tête, meſurée depuis le commencement du nez juſqu'au-deſſus du front, & ſuivant ſa courbure.....	"	2	4
» Circonférence de la tête meſurée entre les yeux & les oreilles.....	"	2	11

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Circonférence du cou.....	//	2	8
» Longueur des oreilles.....	//	//	3
» Leur largeur.....	//	//	4
» Circonférence du corps mé- » ſurée derrière les jambes » de devant.....	//	3	3
» Circonférence du corps me- » ſurée devant les jambes » de derrière.....	//	3	//
» Longueur des jambes de de- » vant, depuis les doigts » juſqu'au coude..... ..	//	1	6
» Longueur des jambes entiè- » res, depuis l'épaule juſ- » qu'aux doigts.....	//	2	//
» Longueur des jambes de der- » rière, depuis les doigts » juſqu'au genou.....	//	1	2
» Longueur totale depuis la » hanche juſqu'à l'extré- » mité des doigts.....	//	3	//

uces.	Lignes.
2	8
H	3
H	4
3	3
3	H
I	6
2	H
I	2
3	H

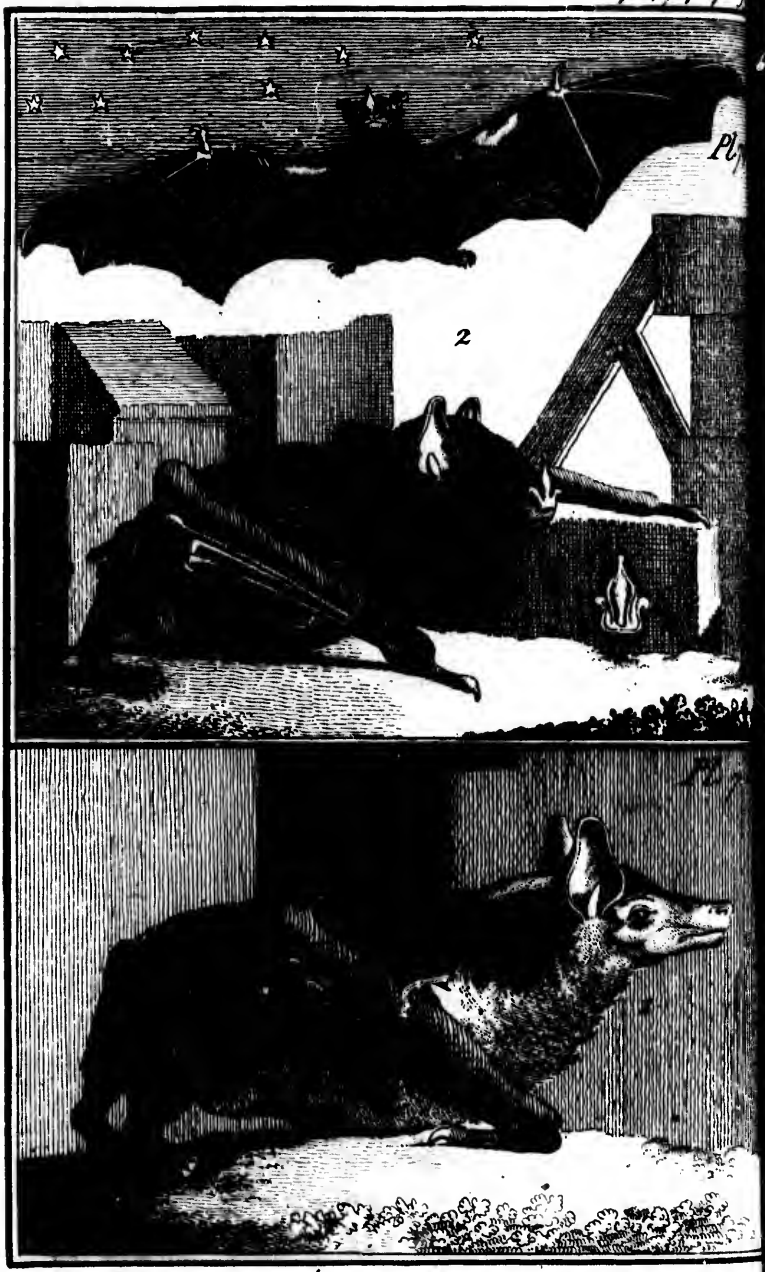

1. LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUYANNE
2. LA GR. DE CHAUVE-SOURIS FER DE LANCE DE LA GUYANN

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE

DES CHAUVE-SOURIS (*a*).

LA GRANDE SÉROTINE

DE LA GUYANNE.

NOUS DONNONS ici (*planche LXXIII*) la figure d'une gande chauve-ſouris qui nous a été apportée de Cayenne, & qui nous paroît aſſez différente de celle dont nous avons donné la deſcription (*b*) ſous le nom de *vampire*,

(*a*) Suite de l'addition à l'article des chauve-ſouris. *Supplément*, *volume III*, in-4.°, *page* 262.

(*b*) Hiſtoire naturelle, *volume X*, in-4.°, *page* 57.

pour qu'on doive la regarder comme formant une autre eſpèce, quoique toutes deux ſe trouvent dans le même pays. C'eſt à celle que nous avons appellée *ſérotine* de notre climat, que cette groſſe chauve-ſouris de la Guyanne reſſemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur, la ſérotine n'ayant que deux pouces ſept lignes, au lieu que cette chauve-ſouris de la Guyanne a cinq pouces huit lignes de longueur; elle a cependant le muſeau plus long, & la tête d'une forme plus alongée & moins couverte de poil au ſommet que celle de la ſérotine; les oreilles paroiſſent auſſi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, ſur neuf lignes d'ouverture à la baſe; en ſorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur & de l'éloignement des climats, cette chauve-ſouris de la Guyanne ne peut pas être regardée comme une variété dans l'eſpèce de la ſérotine: cependant comme elle reſſemble beaucoup plus à la ſérotine qu'à aucune autre chauve-ſouris, nous l'avons déſignée par le

nom de *grande ſérotine de la Guyanne*, afin que les voyageurs puiſſent la diſtinguer aiſément du vampire & des autres chauve-ſouris de ces climats éloignés.

Elle avoit, avant d'être deſſéchée, près de deux pieds d'envergure, & elle eſt très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauve-ſouris ſe raſſembler en nombre le ſoir, & voltiger dans les endroits découverts, ſur-tout au-deſſus des prairies; les tette-chèvres ou engoulevents ſe mêlent avec ces légions de chauve-ſouris, & quelquefois ces troupes mêlées d'oiſeaux & de quadrupèdes volans ſont ſi nombreuſes & ſi ſerrées, que l'horizon en paroît couvert.

Cette grande ſérotine a les poils du deſſus du corps d'un roux-marron; les côtés du corps d'un jaune-clair; ſur le dos, le poil eſt long de quatre lignes; mais ſur le reſte du corps, il eſt un peu moins long que celui des ſérotines de l'Europe; il eſt très-court & d'un blanc ſale ſous le ventre, ainſi que ſur le dedans des jambes;

les ongles ſont blancs & crochus ; l'envergure des membranes qui lui ſervent d'ailes, eſt d'environ dix-huit pouces ; ces membranes ſont de couleur noirâtre, ainſi que la queue.

DU VAMPIRE.

M. Roume de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au ſujet de la grande chauve-ſouris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux obſervateur confirment tout ce que nous avions dit & penſé d'abord ſur les bleſſures que fait le vampire, & ſur la manière particulière dont il ſuce le ſang, & dont ſe fait l'excoriation de la peau dans ces bleſſures. J'en avois, pour ainſi dire, deviné la mécanique; cependant l'amour de la vérité & l'attention ſcrupuleuſe à rapporter tout ce qui peut ſervir à l'éclaircir, m'avoient porté à donner ſur ce ſujet des témoignages qui ſembloient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle étoit bien fondée, & que MM. de Saint-Laurent & Gaulthier ont obſervé tout ce que j'avois préſumé

ſur la manière dont ces animaux font des plaies ſans douleur, & peuvent ſucer le ſang juſqu'à épuiſer le corps d'un homme ou d'un animal, & les faire mourir.

ux font
peuvent
e corps
& les

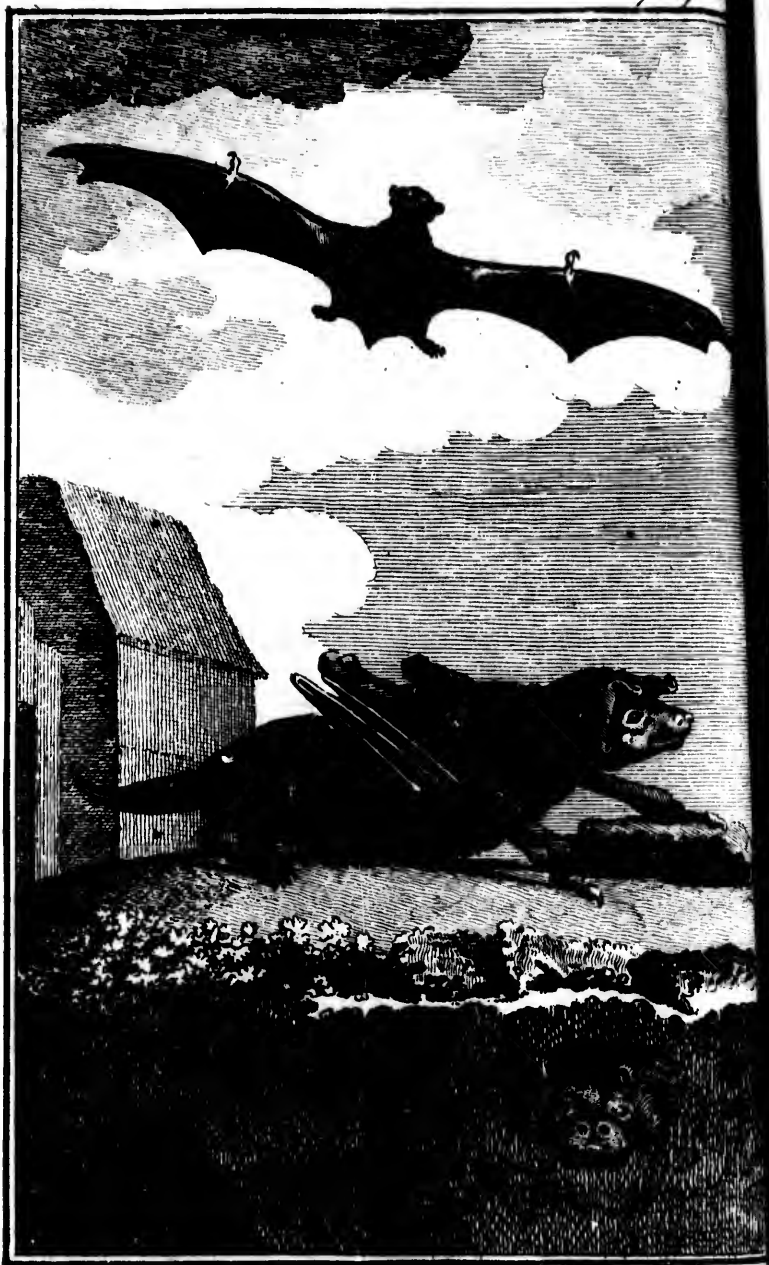

CHAUVE-SOURIS DE LA GUYANNE.

LA GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUYANNE.

Cette chauve-souris mâle (*planche LXXIV*) envoyée de Cayenne par M. de la Borde, eſt très-commune à la Guyanne ; elle eſt aſſez grande, ayant quatre pouces du bout du muſeau à l'anus ; ſes ailes ont d'envergure ſeize pouces quatre lignes ; un poil aſſez ſerré couvre tout le corps, la tête & les côtés ; la membrane des ailes eſt noirâtre & garnie d'un petit poil raz. Elle diffère des chauve-ſouris communes, en ce qu'elle n'a point de queue ; les oreilles ſont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, & ſans oreillon ; au-deſſus de la lèvre ſupérieure, eſt la membrane ſaillante en forme d'un fer de lance, dont le bord eſt concave à la partie inférieure,

& qui diffère par-là de celle du fer-de-lance, *volume XIII*, *planche XXXIII*, dont les larges rebords reſſemblent à un fer à cheval ; cette membrane eſt brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-ſouris eſt très-doux, couleur de muſc foncé ſur tout le corps, excepté ſur la poitrine & ſur le ventre, où cette couleur eſt un peu griſâtre ; les plus longs poils ſont ſur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête, depuis le muſeau juſqu'à l'occiput.	//	1	3
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil.	//	//	6½
Diſtance de l'œil entre l'angle poſtérieur & l'oreille.....	//	//	3½
Longueur des oreilles.....	//	//	7½
Diſtance entre la baſe des deux oreilles.....	//	//	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude juſqu'au poignet.....	//	2	10
Longueur depuis le poignet juſqu'au bout des doigts.	//	5	5

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la jambe, depuis le genou juſqu'au talon	//	1	4
Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles ..	//	//	6½
Longueur totale de l'aile	//	8	11
Largeur la plus grande du poignet aux échancrures....	//	2	10

AUTRE CHAUVE-SOURIS DE LA GUYANNE.

CETTE CHAUVE-SOURIS (*planche LXXV*), dont la longueur, du bout du muſeau à l'anus, eſt de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde. Elle eſt commune dans la Guyanne, & généralement à-peu-près de la groſſeur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauve-ſouris, les yeux petits, le bout du nez ſaillant, les joues alongées & aplaties ſur les côtés; le bout du nez eſt large; la diſtance entre les deux naſeaux eſt d'une ligne & demie; la longueur de la tête, du bout du muſeau à l'occiput, eſt de dix lignes. Les oreilles, qui ſont aplaties ſur les côtés, prennent du milieu du front en formant pluſieurs plis, & s'étendent ſur les joues en s'aplatiſſant ſur le conduit auditif; l'oreillon qui eſt placé au-devant de ce conduit, eſt petit,

large & rond à ſon extrémité. Cette forme écraſée qu'ont les oreilles, & le rebord ſupérieur qui eſt faillant, donnent à cette chauve-ſouris un caractère qui la diſtingue de toutes les autres eſpèces. Mais un caractère qui lui eſt encore propre, c'eſt d'avoir les ailes très-longues & fort étroites; elles ont quinze pouces deux lignes d'envergure; chaque aile a ſept pouces de longueur ſur deux pouces à ſa plus grande largeur. L'os du bras paroît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauve-ſouris, ce qui balance la grande longueur des ailes: la membrane des ailes qui couvre les jambes & la queue, eſt de couleur brune ou griſâtre: ſa queue enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle eſt étroite & terminée par un petit crochet.

Le poil ſur le corps a deux lignes & demie de longueur; ſa couleur eſt d'un brun-marron foncé ou noirâtre qui s'étend ſur la tête; la couleur eſt moins foncée ſous le ventre, & cendrée ſur les côtés: la face & les oreilles ſont de même couleur que les ailes. Le nez,

les joues & les mâchoires ſont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire ſupérieure n'a point d'inciſives ; il y a de chaque côté une grande canine & une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites inciſives qui ſe touchent ; les deux canines d'en-bas finiſſent en pointe, & leur côté préſente un ſillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines ſupérieures.

ADDITION

A L'ARTICLE DU HÉRISSON.

J'AI DIT, à l'article du hériſſon, que je doutois qu'il montât ſur les arbres, & qu'il emportât des fruits ſur ſes piquans; cependant quelques chaſſeurs m'ont aſſuré avoir vu des hériſſons monter ſur des arbres, & remporter des fruits à la pointe de leurs piquans.

Ils m'ont dit auſſi qu'ils avoient vu des hériſſons nager, & traverſer même de grands eſpaces d'eau avec aſſez de vîteſſe. Dans quelques campagnes on eſt dans l'uſage de prendre une peau de hériſſon, & d'en couvrir la tête d'un veau lorſqu'on veut le ſevrer; la mère ſe ſentant piquée lui refuſe le pi & s'éloigne.

Voici quelques obſervations ſur des hériſſons que j'ai fait élever en domeſticité.

Le 4 juin 1781, on m'apporta quatre

jeunes hériſſons avec la mère ; leurs pointes ou épines étoient bien formées, ce qui paroît indiquer qu'ils avoient pluſieurs ſemaines d'âge. Je les fis mettre enſemble dans une grande volière de fil de fer, pour les obſerver commodément, & l'on garnit de branches & de feuillages le fond de cette volière, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours, on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli qu'ils ne mangèrent pas ; ils en ſucèrent ſeulement toute la partie ſuculente, ſans manger les fibres de la chair. Le troiſième jour, on leur donna pluſieurs ſortes d'herbes, telle que du ſeneçon, du lizeron, &c. ils n'en mangèrent pas : ainſi on peut dire qu'ils jeûnèrent à peu-près pendant ces trois premiers jours ; cependant la mère n'en parut pas affoiblie, & donna ſouvent à teter à ſes petits.

Les jours ſuivans, ils eurent des ceriſes, du pain, du foie de bœuf cru ; ils ſuçoient ce dernier mets avec

avidité, & la mère & les petits ne le quittoient pas qu'ils ne paruſſent raſſaſiés ; ils mangèrent auſſi un peu de pain, mais ils ne touchèrent pas aux ceriſes : ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les inteſtins crus de la volaille, de même que pour les pois & les herbes cuites ; mais quelque choſe qu'ils aient pu manger, il n'a pas été poſſible de voir leurs excrémens, & il eſt à préſumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paroît qu'ils peuvent ſe paſſer d'eau, ou du moins que la boiſſon ne leur eſt pas plus néceſſaire qu'aux lapins, aux lièvres, &c. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le tems qu'on les a conſervés, & néanmoins ils ont toujours été fort gras & bien portans.

Lorſque les jeunes hériſſons vouloient prendre la mamelle, la mère ſe couchoit ſur le côté, comme pour les mettre plus à leur aiſe ; ces animaux ont les jambes ſi courtes, que les petits avoient peine à ſe mettre ſous le ventre de leur mère. Si elle ſe tenoit ſur ſes pieds, ils s'endormoient à la mamelle ;

la mère ne les réveilloit pas ; elle ſembloit même n'oſer ſe remuer dans la crainte de troubler leur ſommeil. Voulant reconnoître ſi cette eſpèce d'attention de la mère pour ſes petits, étoit un effet de ſon attachement pour eux, ou ſi elle-même n'étoit pas intéreſſée à les laiſſer tranquilles ; on s'apperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avoit encore plus pour la liberté. On ouvrit la volière pendant que ſes petits dormoient ; dès qu'elle s'en apperçut, elle ſe leva doucement, ſortit dans le jardin, & s'éloigna du plus vîte qu'elle put de ſa cage, où elle ne revint pas d'elle-même, mais où il fallut la rapporter. On a ſouvent remarqué que lorſqu'elle étoit renfermée avec ſes petits, elle employoit ordinairement tout le tems de leur ſommeil à rôder autour de la volière, pour tâcher, ſelon toute apparence, de trouver une iſſue propre à s'échapper, & qu'elle ne ceſſoit ſes manœuvres & ſes mouvemens inquiets que lorſque ſes petits venoient à s'éveiller. Dès-lors il fut facile de juger que cette mère auroit quitté

volontiers ſa petite famille, & que ſi elle ſembloit craindre de l'éveiller, c'étoit ſeulement pour ſe mettre à l'abri de ſes importunités, car les jeunes hériſſons étoient ſi avides de la mamelle, qu'ils y reſtoient attachés ſouvent pendant pluſieurs heures de ſuite. C'eſt peut-être ce grand appétit des jeunes hériſſons, qui eſt cauſe que les mères ennuyées ou excédées par leur gourmandiſe, ſe déterminent quelquefois à les détruire.

Dès que les hériſſons entendoient marcher, ou qu'ils voyoient quelqu'un auprès d'eux, ils ſe tapiſſoient à terre & ramenoient leur muſeau ſur la poitrine, de ſorte qu'ils préſentoient en avant les piquans qu'ils ont ſur le haut du front, & qui ſont les premiers à ſe dreſſer; ils ramenoient enſuite leurs pieds de derrière en avant, & à force d'approcher ainſi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les reſſerrer l'une contre l'autre, ils ſe donnoient la forme d'une pelotte ou d'une boule hériſſée de piquans ou de pointes. Cette pelotte ou boule n'eſt pas tout-à-fait ronde, elle

eſt toujours plus mince vers l'endroit où la tête ſe joint à la partie poſtérieure du corps. Plus ils étoient prompts à prendre cette forme de boule, & plus ils comprimoient fortement les deux extrémités de leur corps : la contraction de leurs muſcles paroît être ſi grande alors, que lorſqu'une fois ils ſe ſont arrondis autant qu'il leur eſt poſſible, il ſeroit preſque auſſi aiſé de leur diſloquer les membres, que de les alonger aſſez pour donner à leur corps toute ſon étendue en longueur. On eſſayoit ſouvent de les étendre, mais plus on faiſoit d'efforts, plus ils ſembloient oppoſer de réſiſtance & ſe reſſerrer dans l'inſtant où ils prenoient la forme de pelotte. On a remarqué qu'il ſe faiſoit un petit bruit, une ſorte de cliquetis qui étoit occaſionné par le frottement réciproque des pointes, leſquelles ſe dirigent & ſe croiſent dans tous les ſens poſſibles. C'eſt alors que le corps de ces animaux paroît hériſſé d'un plus grand nombre de pointes, & qu'ils ſont vraiment ſur la défenſive. Lorſque rien ne les inquiète, ces mêmes pointes ou épines ſi hériſſées, quand

ils veulent ſe préſerver, ſont couchées en arrière les unes ſur les autres, comme le poil liſſe des autres animaux; néanmoins ceci n'a lieu que lorſque les hériſſons étant éveillés, jouiſſent du calme & de la tranquillité; car quand ils dorment, leurs armes ſont prêtes, c'eſt-à-dire, que leurs pointes ſe croiſent dans tous les ſens, comme s'ils avoient à repouſſer une attaque. Il ſemble donc que pendant leur ſommeil, qui eſt aſſez profond, la nature leur ait donné l'inſtinct de ſe prémunir contre la ſurpriſe.

Au reſte, ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres; ils ſont naturellement indolens & même pareſſeux; le repos ſemble être auſſi néceſſaire à leur genre de vie que la nourriture, & l'on pourroit dire avec aſſez de vérité, que leurs uniques & ſeules occupations ſont de manger & dormir. En effet, ceux que nous avons nourris & élevés, cherchoient à manger dès qu'ils étoient éveillés, & quand ils avoient aſſez mangé, ils alloient ſe livrer au ſommeil ſur des feuillages,

Ce ſont-là leurs habitudes pendant le jour, mais pendant nuit, ils ſont moins tranquilles ; ils cherchent les limaçons, les gros ſcarabées, & autres inſectes dont ils font leur principale nourriture.

nt le
moins
çons,
ſectes
riture.

1. LE TENDRAC.
2 LE PORC ÉPIC DE MALACA.

DU TANDRAC.

NOUS DONNONS ici (*planche* LXXVI), la figure d'un très-petit tandrac, qui a été envoyé de l'île de France, par M. Poivre, à M. Aubry, curé de S. Louis; il eſt repréſenté de grandeur naturelle, & ne nous paroît différer de notre tandrac de la *planche* LVII, *volume* XII, in-4.°, que par ſa petiteſſe & par quelques bandes blanches qui ſemblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de S. Louis, qu'il ſe trouve à Madagaſcar, & que les François de cette contrée le connoiſſent ſous le nom de *rat-épic*. Voici les dimenſions & la courte deſcription de ce très-petit animal.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps près l'anus.....	#	2	2

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Diſtance du bout du nez à l'œil.....	//	//	6
Diſtance entre l'œil & l'oreille.	//	//	3
Longueur de la tête, depuis le bout du nez juſqu'à l'occiput.....	//	//	11
Longueur des piquans.....	//	//	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant.....	//	//	2
Longueur des grands ongles des pieds de derrière.....	//	//	1

Cet animal a le muſeau très-alongé & preſque pointu; ſa tête eſt couverte d'un poil d'un roux noirâtre, & le corps qui eſt couvert du même poil, porte une grande quantité de piquans d'un blanc jaunâtre, qui ſemblent ſe réunir par bandes irrégulières. On remarque au-deſſus du nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend juſqu'au commencement du dos, & ſe termine en pointe à ſes deux extrémités; cette bande blanche eſt du même poil que le brun du corps & des côtés de la tête; ce poil eſt aſſez rude, mais cependant fort délié en comparaiſon des piquans. Le deſſous du cou & du corps eſt d'un blanc jaune, ainſi que les jambes & les pieds qui ſont néanmoins

moins un peu mêlés de brun ; les plus grands poils des mouſtaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, & l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue.

LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

NOUS AVONS PARLÉ & donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales, *volume XII*, in-4.°, *planche LII*, & nous avons dit que ce porc-épic ne nous paroît être qu'une variété de l'eſpèce du porc-épic d'Italie; mais il exiſte dans les contrées méridionales de notre continent, & particulièrement à Malaca, une autre eſpèce de porc-épic que nous avons fait deſſiner vivant chez M. Aubry, curé de S. Louis, & dont nous donnons ici la figure (*planche LXXVII*). Nous en avons vu un tout ſemblable, auſſi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faiſoit voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette eſpèce diffère de l'eſpèce commune par pluſieurs caractères très-ſenſibles, & ſur-tout par la forme & la longueur de la queue; elle eſt terminée par un bouquet de poils longs

& plats, ou plutôt de petites lanières blanches ſemblables à des rognures de parchemin; & la queue qui porte cette houppe à ſon extrémité, eſt nue, écailleuſe, & peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui eſt de quinze à ſeize pouces. Ce porc-épic de Malaca eſt plus petit que celui d'Europe; ſa tête eſt néanmoins plus alongée, & ſon muſeau revêtu d'une peau noire, porte des mouſtaches de cinq à ſix pouces de longueur. L'œil eſt petit & noir; les oreilles ſont liſſes, nues, & arrondies: il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, & il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes ſont couvertes de poils noirâtres; tout le deſſous du corps eſt blanc; les flancs & le deſſus du corps ſont hériſſés de piquans, moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis & ſillonnés ſur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquans ſont

blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, & pluſieurs ſont noirs en deſſus & blancs en deſſous; de ce mélange réſulte un reflet ou un jeu de traits blancs & noirâtres ſur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de ſon genre, que la nature ſemble n'avoir armés que pour la défenſive, n'a de même qu'un inſtinct repouſſant & farouche. Lorſqu'on l'approche, il trépigne des pieds, & vient en s'enflant préſenter ſes piquans qu'il hériſſe & ſecoue. Il dort beaucoup le jour, & n'eſt bien éveillé que ſur le ſoir; il mange aſſis & tenant entre ſes pattes les pommes & autres fruits à pepin qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, & ſur-tout l'abricot lui plaiſent davantage; il mange auſſi du melon, & il ne boit jamais.

leur
s en
e ce
n jeu
ut le

fon
avoir
a de
t &
l tré-
nflant
ffe &
r, &
ir; il
pattes
pepin
fruits
t lui
ſſi du

Pl. 79.

1. LE COENDOU À LONGUE QUEUE.

2. LE KLIPDAS.

LE COENDOU
A LONGUE QUEUE.

Un autre animal à piquans, qui ne nous étoit pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouette, intendant de cette colonie.

Il eſt plus grand que le coendou.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur du bout du muſeau à l'origine de la queue, eſt de.....	2	0	6
Longueur de la queue.....	1	5	6

Il eſt couvert de piquans noirs & blancs à la tête, ſur le corps, les jambes & une partie de la queue, & ſa longue queue le diſtingue de toutes les autres eſpèces de ce genre. Elle n'a pas de houppe ou bouquet de piquans à ſon extrémité comme celle des autres porc-épics.

Le diamètre de la queue meſurée à

ſon origine eſt de vingt-&-une lignes ; elle va en diminuant & finit en pointe. Il n'y a ſur cette queue d'autres piquans que ceux de l'extrémité du tronc qui s'étendent juſqu'au milieu de la queue ; elle eſt noirâtre & couverte d'écailles depuis ce milieu juſqu'à ſon extrémité ; & le deſſous de cette queue juſqu'au milieu, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'endroit où s'étendent les piquans, eſt couvert de petits poils d'un brun-clair. Le reſte eſt garni d'écailles en deſſus comme en deſſous.

La tête de ce coendou reſſemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à toute autre, cependant elle eſt un peu moins alongée ; les plus grands poils des mouſtaches qui ſont noires, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues & ſans poil ont quelques piquans ſur le bord. Au reſte, il n'a pas les piquans auſſi grands que les porc-épics d'Italie, & par ce caractère il ſe rapproche du coendou. La pointe de ces piquans eſt blanche, le milieu noir, & ils ſont blancs à l'origine ; ainſi, le blanc domine ſur le noir.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les plus longs piquans sur le corps, ont.....	//	2	8
Sur les jambes de devant.....	//	1	6
Sur celles de derrière.....	//	//	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces & demi, interposés entre les piquans sur le haut, les jambes de devant & de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns & courts; les ongles sont bruns, courbes & en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle. « Ce » coendou, dit-il, qui est un individu » jeune, m'est venu de l'île de la » Trinité; sa longueur est d'environ » un pied; la queue a dix pouces de » long, elle est couverte de piquans » sur la moitié de sa longueur, où ils

» finiſſent en s'accourciſſant par gra-
» dation ; le reſte de la queue eſt
» recouvert par une peau griſe, rem-
» plie de rides tranſverſales très-près
» les unes des autres, & très-profondes.
» Les piquans les plus longs ont en-
» viron deux pouces un quart; ils ſont
» blancs à leur origine & à leurs ex-
» trémités, & noirs au milieu ; le poil
» ne ſe laiſſe apercevoir que ſur le
» ventre où les piquans ſont très-
» courts ; les mouſtaches ſont déliées,
» noires & ont environ trois pouces
» de longueur. Le plus grand des
» ongles des quatre doigts de devant
» a cinq lignes de longueur, ceux des
» pattes de derrière ſont de la même
» longueur; il n'a que quatre doigts
» onglés aux pattes de derrière, avec
» un tubercule un peu plus alongé
» que celui des pattes de devant. Cet
» individu diffère de celui décrit dans
» l'Hiſtoire naturelle de M. de Buffon,
» en ce qu'il a la queue plus longue
» à proportion & en partie nue ;
» qu'il n'a que quatre doigts onglés
» derrière ; que les ongles parciſſent

» moins grands que ceux de l'animal
» représenté dans ce même ouvrage ;
» & qu'il n'a pas le corps garni de
» poils plus longs que les piquans :
» les bouts des piquans de celui-ci
» sont blancs, &ceux du premier sont
» noirs. »

ADDITION

ET CORRECTIONS

A L'ARTICLE DE LA MARMOTTE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE,

Supplément, in-4.°, *tome III*, *page* 177.

NOUS AVIONS DONNÉ à cet animal le nom de marmotte du Cap, d'après Kolbe & M. Voſmaër, parce qu'en effet il a quelque reſſemblance avec la marmotte; cependant il n'eſt point du genre des marmottes, & n'en a pas les habitudes; mais M. Allamand nous a informés qu'on appeloit *klipdas* ce même animal, auquel on donnoit auſſi le nom de *blaireau des rochers*. Nous l'avons fait deſſiner de nouveau, (*planche* LXXIX) d'après la figure qui nous a

été envoyée par ce célèbre naturaliſte, & nous avons adopté le nom de *klipdas*, parce qu'en effet il n'eſt ni du genre des marmottes, ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin, que nous avons déjà eu occaſion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le deſſin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, & il a eu la bonté d'y ajouter pluſieurs obſervations intéreſſantes ſur ſes habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce ſujet.

« Monſieur le comte a donné dans » le *V.e volume de ſon Supplément*, » *page 295, édition* in-12, l'hiſtoire » d'un petit animal auquel il donne le » nom de *marmotte du cap de Bonne-* » *eſpérance*. Permettez-moi, M. le » comte, de vous dire que cet animal » n'a dans ſes mœurs aucune reſſem- » blance avec la marmotte. J'en ai reçu » une femelle du cap de Bonne-eſpé- » rance qui vit encore & que j'ai don- » née à ma ſœur, la comteſſe Borke, » qui l'a préſentement depuis quatre

» ans. Je l'ai peinte d'après nature, &
» j'ai l'honneur de vous envoyer une
» gravure faite d'après cette peinture,
» & qui repréſente ce petit animal très au
» naturel. Celle qui eſt dans votre ou-
» vrage, copiée de celle qui ſe trouve
» dans la *Spicilegia zoologica* de M. Pallas,
» eſt abſolument manquée. Le genre
» de vie de ces petits animaux n'eſt
» pas auſſi triſte que le prétend M. Voſ-
» maër ; tout au contraire, il eſt d'un
» naturel gai & diſpos ; cela dépend
» de la manière dont on le tient. Pen-
» dant les premières ſemaines que je
» l'avois, je le tins toujours attaché
» avec une ficelle à ſa petite loge, &
» il paſſa la plus grande partie des
» jours & des nuits à dormir blotti
» dans ſa loge ; & que pouvoit-il faire de
» mieux pour ſupporter l'ennui de l'eſcla-
» vage ! mais depuis qu'on lui permet
» de courir en liberté par les chambres,
» il ſe montre tout autre ; il eſt non-
» ſeulement très-apprivoiſé, mais même
» ſuſceptible d'attachement. Il ſe plaît
» à être ſur les genoux de ſa maîtreſſe,
» il la diſtingue des autres, au point

» que quand il eſt enfermé dans une
» chambre & qu'il l'entend venir, il
» reconnoît ſa marche, il s'approche
» de la porte, ſe met aux écoutes, &
» ſi elle s'en retourne ſans entrer chez
» lui, il s'en retourne triſtement & à
» pas lents. Quand on l'appelle, il
» répond par un petit cri point déſa-
» gréable, & vient promptement chez
» la perſonne qui le demande. Il ſaute
» très-légèrement & avec beaucoup de
» préciſion ; il eſt frileux & cher-
» che de préférence à ſe coucher tout
» au haut du poële ſur lequel il ſaute
» en deux ſauts ; il ne grimpe pas,
» mais il ſaute auſſi légèrement que les
» chats ſans jamais rien renverſer. Il
» aime à être tout à côté du feu, &
» comme le poële de la chambre eſt
» ce que nous nommons un *windofen*
» qu'on chauffe par une eſpèce de che-
» minée pratiquée dans le poële, &
» qu'on ferme d'une porte de fer, il
» eſt déjà arrivé qu'il s'eſt gliſſé dans
» le poële pendant que le bois y brûloit ;
» & comme on avoit fermé la porte
» ſur lui, ne ſachant pas qu'il y étoit,

» il ſouffrit une chaleur bien violente
» pendant quelques minutes, juſqu'à
» ce qu'il mit le nez à la petite
» porte de fer qui eſt pratiquée dans
» la grande porte, & qu'on avoit laiſſée
» ouverte pour y faire entrer l'air,
» ſur quoi on le fit ſortir promptement:
» quoiqu'il ſe fût brûlé le poil des
» deux côtés, cet accident ne l'a pas
» rendu plus prévoyant, & il recherche
» encore toujours à être bien près du
» feu. Ce petit animal eſt extrêmement
» propre, au point qu'on l'a accoutumé
» à ſe ſervir d'un pot pour y faire
» ſes ordures & y lâcher ſon eau;
» on remarqua que, pour ſe vider, il
» lui falloit un lieu commode & une
» attitude particulière, car alors il ſe
» dreſſe ſur les pattes de derrière, en
» les appuyant contre un mur ou quel-
» que choſe de ſtable, qui ne recule
» pas ſous lui, & il poſe les pieds de
» devant ſur un bâton ou quelque
» choſe d'élevé, en léchant ſa bouche
» avec ſa langue pendant tout le tems
» que l'opération dure. On diroit qu'il
» ſe décharge avec peine, & pour pro-

» siter de l'inclination qu'il a pour la
» propreté, on lui a préparé un lieu
» commode, une espèce de chaise
» percée dont il se sert toujours.

» Il se nourrit d'herbes, de fruits,
» de patates qu'il aime beaucoup crues
» & cuites, & même il mange du bœuf
» fumé, mais il ne mange que de cette
» viande, & jamais de la crue, ni
» d'autres viandes : apparemment que
» pendant son transport par mer, on lui
» a fait connoître cette nourriture qui
» doit cependant être souvent variée, car
» il se lasse bientôt, & perd l'appétit
» lorsqu'on lui donne la même pendant
» plusieurs jours. Alors il passe une jour-
» née entière sans manger, mais le lende-
» main il répare le tems perdu ; il mange
» la mousse & l'écorce du chêne, & sait
» se glisser adroitement jusqu'au fond
» de la caisse à bois, pour l'enlever des
» bûches qui en sont encore couvertes.
» Il ne boit pas ordinairement, & ce
» n'est que lorsqu'il a mangé du bœuf
» salé qu'on l'a vu boire fréquemment.
» Il se frotte dans le sable comme les
» oiseaux pulvérateurs, pour se défaire

» de la vermine qui l'incommode, &
» ce n'eſt pas en ſe vautrant comme les
» chiens, les renards, mais d'une manière
» toute étrangère à tout autre quadru-
» pède, & exactement comme le faiſan
» ou la perdrix. Il eſt toujours très-
» diſpos pendant tout le cours de l'an-
» née, & il me paroît être trop éveillé
» pour imaginer qu'il puiſſe paſſer une
» partie de l'hiver dans un état de tor-
» peur comme la marmotte ou le loir.
» Je ne vois pas non plus qu'il puiſſe
» ſe creuſer un terrier comme les mar-
» mottes ou les blaireaux, n'ayant ni des
» ongles crochus aux doigts, ni ceux-ci
» aſſez forts pour un travail auſſi rude.
» Il ne peut que ſe gliſſer dans les cre-
» vaſſes des rochers, pour y établir ſa
» demeure, & pour échapper aux oi-
» ſeaux de proie qu'il craint beaucoup;
» au moins chaque corneille que le
» nôtre voit voler, lorſqu'il eſt aſſis
» ſur la fenêtre, place favorite pour
» lui, l'alarme; il ſe précipite d'abord
» & court ſe cacher dans ſa loge, d'où
» il ne ſort que long-temps après, lorſ-
» qu'il imagine le danger paſſé. Il ne mord

„ pas violemment, & quoiqu'il en faſſe
„ des tentatives lorſqu'on l'irite, il ne
„ peut guère ſe défendre à coups de
„ dents, pas même contre le petit épa-
„ gneul de ſa maîtreſſe, qui jaloux des
„ faveurs qu'on lui prodigue, prend
„ quelquefois querelle avec lui. Il ne
„ trouve probablement en état de
„ liberté, ſon ſalut que dans la fuite
„ & dans la célérité de ſes ſauts, talens
„ très-utiles pour ce petit animal qui,
„ ſelon le rapport des voyageurs, habite
„ les rochers du ſud de l'Afrique. Quoi-
„ qu'il engraiſſe beaucoup lorſqu'on le
„ tient enfermé ou à l'attache, il ne
„ prend guere plus d'embonpoint qu'un
„ autre animal bien nourri, dès qu'on
„ lui donne pleine liberté de courir &
„ de ſe donner de l'exercice.

LE COCHON DE SIAM OU DE LA CHINE (*a*).

L'ESPÈCE DU COCHON eſt, comme nous l'avons dit, l'une des plus univerſellement répandues ; MM. Cook & Forſter l'ont trouvé aux îles de la Société, aux Marquiſes, aux îles des Amis, aux nouvelles Hébrides. « Il n'y a, diſent-ils, » dans toutes ces îles de la mer du Sud, » que deux eſpèces d'animaux domeſ- » tiques, le cochon & le chien. La » race des cochons eſt celle de la Chine » (ou de Siam); ils ont le corps & les » jambes courtes, le ventre pendant » juſqu'à terre, les oreilles droites, & » très-peu de ſoies. Je n'en ai jamais » mangé, dit M. Forſter, qui fût auſſi ſuc- » culente & qui eût la graiſſe d'un goût » auſſi agréable ; cette qualité ne peut

(*a*) Suite de l'addition à l'article du cochon. *Supplément*, in-4.°, *volume III*.

„ être attribuée qu'à l'excellente nour-
„ riture qu'ils prennent ; ils ſe nour-
„ riſſent ſur-tout de fruits à pain, frais,
„ ou de la pâte aigrie de ce fruit,
„ d'ignames, &c. Il y en a une grande
„ quantité aux îles de la Société : on
„ en voit autour de preſque toutes
„ les cabanes..... Ils ſont abon-
„ dans auſſi aux Marquiſes, & à
„ Amſterdam, l'une des îles des Amis ;
„ mais ils ſont plus rares aux îles
„ occidentales des nouvelles Hébri-
„ des. „ (*b*)

(*b*) Forſter, obſervations à la ſuite du ſecond voyage de Cook, *page* 172.

LE SANGLIER DU CAP-VERT.

NOUS AVONS DIT, dans notre troiſième volume de Supplément *in*-4.°, *page* 91, que le ſanglier du cap-vert, dont M. d'Aubenton a donné la deſcription des mâchoires, nous paroiſſoit être le même animal que celui dont nous avons donné la figure, ſous le nom de *ſanglier d'Afrique*, dans le même volume de Supplément. Nous ſommes maintenant bien aſſurés que ces deux animaux forment deux eſpèces très-diſtinctes. Elles diffèrent en effet l'une de l'autre par pluſieurs caractères remarquables, ſur-tout par la conformation tant intérieure qu'extérieure de la tête, & particulièrement par le défaut de dents inciſives qui manquent conſtamment au ſanglier d'Afrique, tandis qu'on en trouve ſix dans la mâchoire inférieure

du ſanglier du Cap-vert, & deux dans la mâchoire ſupérieure.

Le ſanglier du Cap-vert a la tête longue & le muſeau délié, au lieu que celui d'Afrique ou d'Ethiopie a le muſeau très-large & aplati. Les oreilles ſont droites, relevées & pointues; les ſoies qui les garniſſent ſont très-longues, ainſi que celles qui couvrent le corps particulièrement ſur les épaules, le ventre & les cuiſſes où elles ſont plus longues que par-tout ailleurs. La queue eſt menue, terminée par une groſſe touffe de ſoies, & ne deſcend que juſqu'à la longueur des cuiſſes. On le rencontre non-ſeulement au Cap-vert, mais ſur toute la côte occidentale de l'Afrique, juſqu'au Cap de Bonne-eſpérance (*a*). Il paroît que c'eſt cette eſpèce de ſanglier que M. Adanſon a vue au Sénégal, & qu'il a déſignée ſous le nom de *très-grand ſanglier d'Afrique*.

(*a*) M. Pennant, *Hiſtoire naturelle des quadrupèdes, volume I, in-4.°, page* 132.

ADDITION
A L'ARTICLE DU PÉCARI.

Je suis maintenant aſſuré par pluſieurs témoignages, qu'il exiſte en effet deux eſpèces diſtinctes dans le genre des pécaris ou tajacus : la plus grande eſpèce eſt celle dont nous avons donné la figure, *tome X*, in-4.°, *planches III & IV*; mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un ſeul individu de la ſeconde eſpèce. On nomme cet animal *patira*, & il eſt en général beaucoup plus petit que le pécari. Les patiras ont dans leur jeuneſſe une bande noire tout le long de l'épine du dos; mais ils deviennent bruns & preſque noirs ſur tout le corps, à meſure qu'ils vieilliſſent. Les patiras vont, ainſi que les pécaris, par grandes troupes, & on les chaſſe de même; la ſeule différence, indépendamment de la grandeur, qui ſoit bien remarquable entre ces deux eſpèces ſi voiſines l'une de l'autre, c'eſt

que le patira a les jambes ſenſiblement plus menues que le pécari ; mais comme ils ne ſe mêlent point enſemble, quoique habitans les mêmes terres, on doit les regarder comme deux eſpèces ou du moins comme deux races très-diſtinctes ; & ces deux eſpèces ou races ſont les ſeules qui ſoient bien conſtatées. Il nous eſt arrivé pour le cabinet du Roi une peau bourrée d'un jeune pécari âgé de trois ſemaines, qui eſt beaucoup plus petit qu'un cochon de lait même âge, & dont les couleurs ſont bien plus foibles que celles du pécari adulte, auquel il reſſemble par tous les autres caractères.

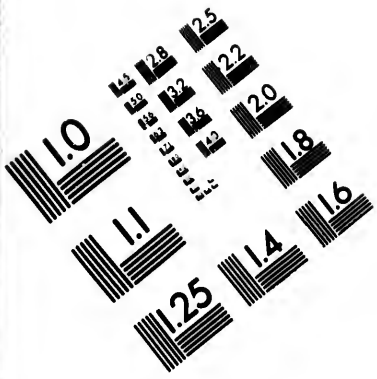

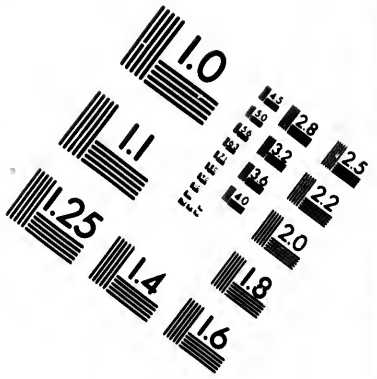

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

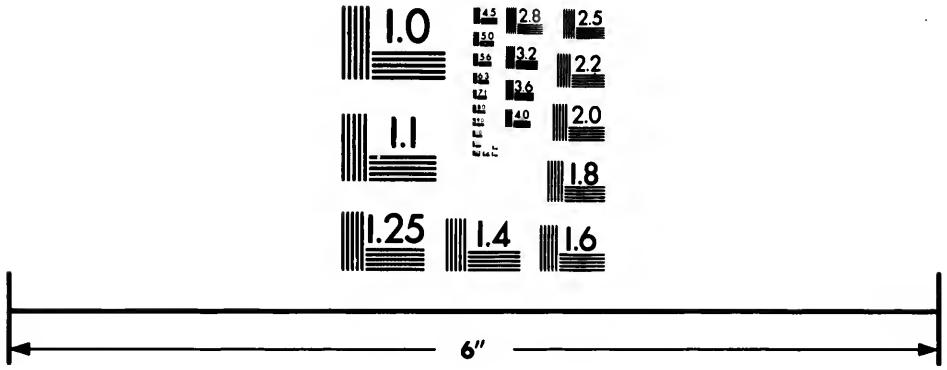

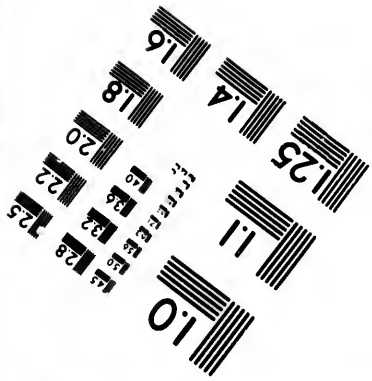

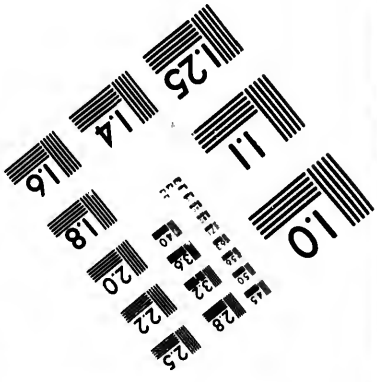

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

NOUS DONNONS ici (*planche* LXXX) la figure de l'élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784; il n'avoit pas encore trois ans. Les dagues de ſon bois n'avoient que deux pouces, les dernières étoient tombées dans le commencement de janvier de la même année; & comme il m'a paru néceſſaire de donner une idée de ce même bois, lorſque l'animal eſt adulte, j'ai fait repréſenter ſa tête ſurmontée du bois figuré dans la *planche* III du *volume* XII. Ce jeune animal avoit été pris à 50 lieues au-delà de Moſcou; & au rapport de ſon conducteur, ſa mère étoit une ou deux fois plus grande qu'il ne l'étoit à cet âge de trois ans. Il étoit déjà plus grand qu'un cerf, & beaucoup plus haut monté ſur ſes jambes; mais il n'a point

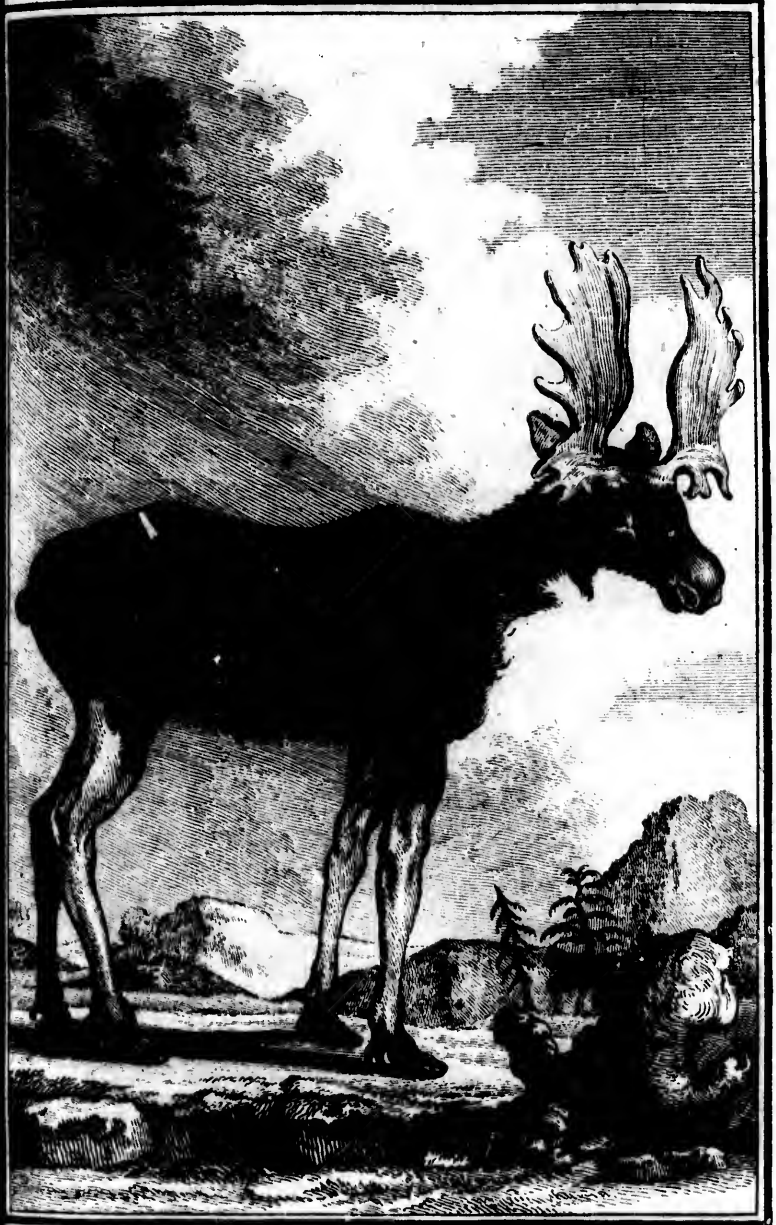

veuve Tardieu Sc

L'ÉLAN.

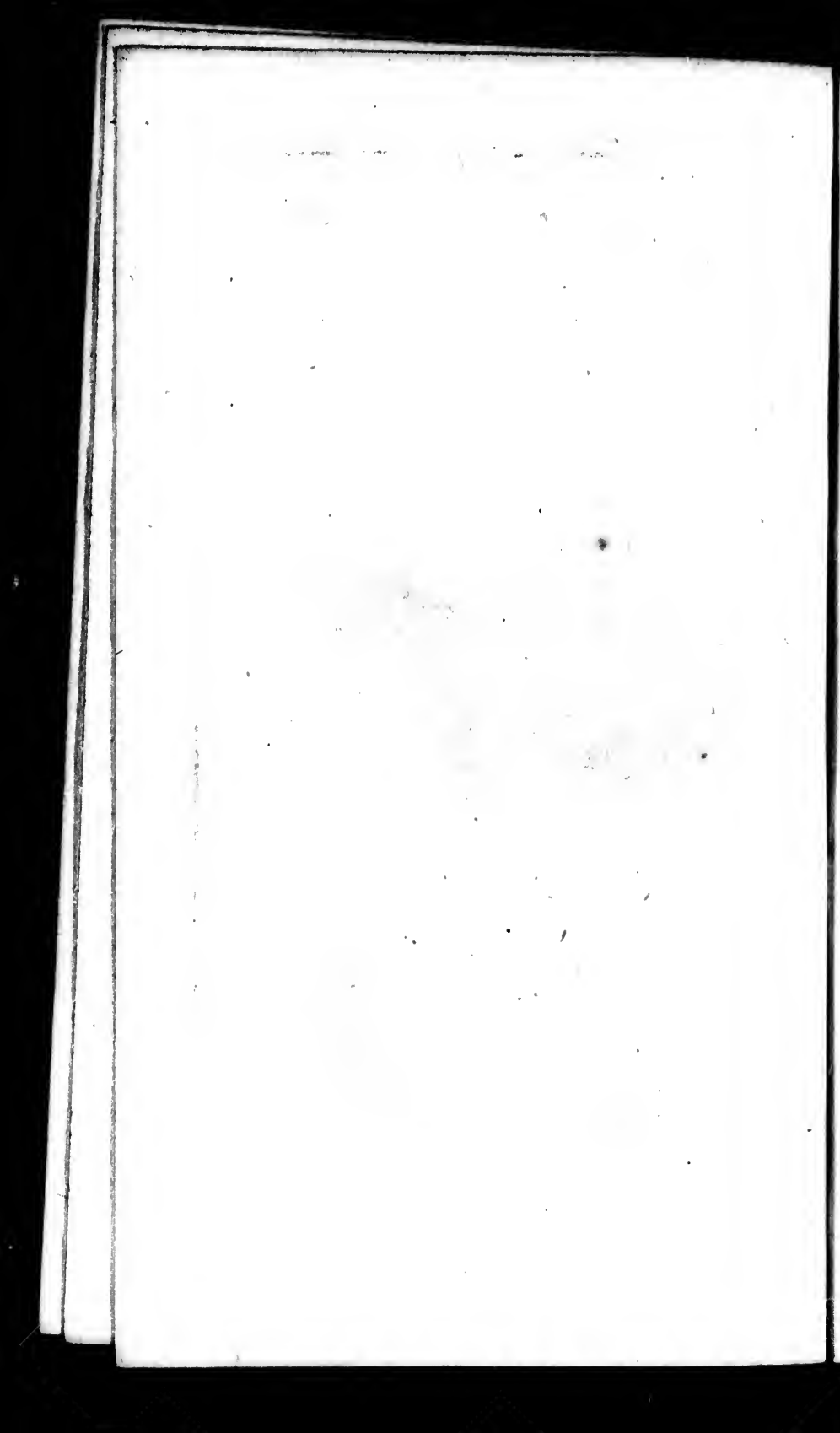

il n'a point la forme élégante du cerf, ni la position noble & élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la pesanteur de son large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derrière est plus haut que celui de devant ; dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus haut, & ce qui paroît encore augmenter la hauteur du devant de son corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos, au-dessus des épaules, & qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues & d'une forme légère, les boulets larges, surtout ceux de derrière ; les pieds sont très-forts, & les sabots qui sont noirs se touchent par leur extrémité, qui est menue & arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur ; ils sont longs, droits & plats, & ne se touchent point, mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur en ligne droite, deux pouces neuf lignes ; ils sont plats, courbes,

élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, & se touchent derrière le boulet. La queue est très-courte & ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, aplati & faisant un peu gouttière au milieu; le nez & les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, & il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun-marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi-fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée & garnie de poils noirs; l'angle antérieur de l'œil est ouvert, il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée & finit en pointe arrondie; elle est d'un brun-noirâtre en dessus, & garnie en dedans de grands poils grisâtres à la

partie supérieure, & bruns-noirâtres à l'inférieure.

On remarque au-dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou est large, court & couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, & gris roussâtres à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal étoit d'un brun foncé mêlé de fauve & de gris; elle étoit presque noire sur les pieds & le paturon, ainsi que sur le cou & la partie charnue au-dessus des épaules. Les plus longs poils avoient cinq pouces dix lignes; sur le cou, ils avoient six pouces six lignes; sur le dos, trois pouces : ceux du corps étoient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, & fauves à leur extrémité.

Les dimensions suivantes sont celles qu'avoit ce jeune élan à la fin de mars 1784.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	6	2	4
Longueur suivant la courbure du corps.....	7	8	»
Hauteur du train de devant...	4	10	0

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Hauteur du train de derrière..	4	9	2
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine du bois.....	1	4	8
Longueur du bout du muſeau juſqu'à l'occiput.....	1	9	7
Longueur du bout du muſeau à l'œil.....	//	11	3
Circonférence du muſeau priſe derrière les naſeaux.....	1	6	1
Contour de la bouche.....	1	2	2
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure.....	//	11	8
Diſtance entre les naſeaux en bas.....	//	3	4
Diſtance entre les deux paupières lorſqu'elles ſont ouvertes.....	//	//	11
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.....	1	2	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	//	1	6
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.....	//	3	4
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ligne droite.....	//	6	10
Circonférence de la tête priſe au-devant du bois.....	2	2	4
Diſtance entre les deux dagues du bois.....	//	4	7
Diſtance entre le bois & les oreilles.....	//	1	11
Longueur des oreilles.....	//	10	//

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure.	//	7	6
Diſtance entre les deux oreilles.	//	4	8
Longueur du cou.....	1	1	8
Circonférence près de la tête..	2	//	3
Circonférence près des épaules.	2	9	10
Hauteur des épaules.....	3	10	9
Circonférence du corps priſe derrière les jambes de devant.....	4	4	8
Circonférence à l'endroit le plus gros.....	5	1	3
Circonférence devant les jambes de derrière.....	4	9	5
Diſtance du deſſous du ventre à terre.....	2	7	5
Longueur du tronçon de la queue.....	//	1	8
Circonférence de la queue à ſon origine.....	//	3	6
Longueur du canon dans les jambes de devant.....	//	10	9
Circonférence à l'endroit le plus mince.....	//	4	9
Circonférence du boulet.....	//	9	3
Longueur du paturon.....	//	3	10
Circonférence du paturon.....	//	8	9
Longueur de la jambe depuis la rotule juſqu'au jarret.....	1	5	7
Circonférence de la cuiſſe près du ventre.....	1	4	3
Longueur du canon.....	1	8	//
Circonférence du canon.....	//	9	3

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur des ergots.....	//	2	9
Hauteur des ſabots.....	//	2	3
Longueur depuis la pince juſqu'au talon, dans les pieds de devant.....	//	7	6
Longueur dans les pieds de derrière.....	//	7	3
Largeur des deux ſabots pris enſemble dans les pieds de devant.....	//	4	1
Largeur dans les pieds de derrière.....	//	3	4
Diſtance entre les deux ſabots..	//	//	6
Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur les pieds de devant.....	//	10	10
Circonférence priſe ſur les pieds de derrière.....	//	9	10

SUITE

DE LA NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE L'ELAN.

PLUSIEURS VOYAGEURS ont prétendu qu'il existe, dans l'Amérique septentrionale, des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, & même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley (*a*) qui a envoyé à la Société royale de Londres, une très-bonne description de l'orignal, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui étoit haut de plus de dix pieds.

Josselyn (*b*) assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les

(*a*) Dudley, *Transact. phil. année* 1721, *n.*° 368.
(*b*) Josselyn's, *Voy.* New. Engl. 88.

voyageurs qui ont parlé de ces élans giganteſques, donnent ſix pieds de longueur à leur bois; & ſuivant Joſſelyn, les extrémités des deux perches ſont éloignées l'une de l'autre de deux braſſes ou de dix à onze pieds; la Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèſent juſqu'à trois & quatre cens livres (*c*). Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que ſur les rapports infidèles des Sauvages, qui prétendent qu'il exiſte à ſept ou huit cens mille au ſud-oueſt du fort d'Yorck une eſpèce d'élan beaucoup plus grande que l'eſpèce ordinaire, & qu'ils appellent *waskeſſer*; mais ce qui cependant pourroit faire préſumer que ces récits ne ſont pas abſolument faux, c'eſt qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois foſſiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique ſeptentrionale dont Joſſelyn a parlé (*d*), parce qu'aucun autre animal connu ne peut être ſuppoſé avoir porté

(*c*) *Voy.* N. America, i, 57.
(*d*) Joſſelyn's, *Voy.* New. Engl. 88.

des bois auſſi grands & auſſi peſans. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe, ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches ſont en proportion plus longues ; elles ſont garnies d'andouillers plus larges & plus gros, ſur-tout dans les parties ſupérieures. Un de ces bois foſſiles, compoſé de deux perches, avoit cinq pieds cinq pouces de longueur depuis ſon inſertion dans le crâne, juſqu'à la pointe; les andouillers avoient onze pouces de longueur ; l'empaumure dix-huit pouces de largeur, & la diſtance entre les deux extrémités étoit de ſept pieds neuf pouces : mais cet énorme bois étoit cependant très-petit en comparaiſon des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avoit huit pieds de long, & dont les deux extrémités étoient diſtantes de quatorze pieds. Ces très-grands bois foſſiles ont peut-être appartenu à une eſpèce qui ne ſubſiſte plus depuis long-tems, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde ; mais s'il exiſte encore des individus ſemblables à

ceux qui portoient ces énormes bois ; l'on peut croire que ce ſont les élans que les Indiens ont nommés *waskeſſer* ; & dès-lors les récits de M. Dudley, de Joſſelyn & de la Hontan, ſeroient entièrement confirmés.

NOUVELLE ADDITION

AUX ARTICLES DU CERF

ET DU CHEVREUIL.

NOUS DEVONS ajouter aux faits que nous avons rapportés dans l'hiſtoire naturelle de ces animaux, & dans le troiſième volume de Supplément, quelques autres faits intéreſſans qui m'ont été communiqués par M. le comte de Mellin, chambellan de Sa Majeſté Pruſſienne, qui joint beaucoup de connoiſſances à un diſcernement excellent, & qui s'eſt occupé en obſervateur habile & en chaſſeur infatigable, de tout ce qui a rapport aux animaux ſauvages du pays qu'il habite : voici ce qu'il m'a écrit au ſujet du cerf & du chevreuil, par ſa lettre datée du château d'Anizow, près Stettin, le 5 novembre 1784.

« Vous dites, M. le Comte, dans

» votre hiſtoire naturelle du cerf, » *tome II, page 113*, de votre édition » in-12 : *La diſette retarde donc l'accroiſ-* » *ſement du bois, & en diminue le volume* » *très-conſidérablement ; peut-être même* » *ne ſeroit-il pas impoſſible, en re-* » *tranchant beaucoup la nourriture, de* » *ſupprimer entièrement cette production,* » *ſans avoir recours à la caſtration.* Ce » cas eſt arrivé, Monſieur, & je puis vous » dire que votre ſuppoſition a été plei- » nement vérifiée. Un cerf fut tué de » nuit au clair de la lune, dans un » jardin, au mois de janvier. Le chaſ- » ſeur qui lui avoit porté le coup, le » prit pour une vieille biche, & fut » très-ſurpris en l'approchant, de le » reconnoître pour un vieux cerf, mais » qui n'avoit pas de bois : il examina » d'abord les daintiers qui étoient en bon » état ; mais, en approchant de la tête, » il vit que la mâchoire inférieure avoit » été emportée en partie par un coup » de fuſil long-tems auparavant. La » bleſſure en étoit guérie, mais la dif- » ficulté qu'avoit eue le cerf de prendre » ſa nourriture, l'avoit privé de toute

» ſurabondance, & avoit abſolument
» retranché la prod tion du bois. Ce
» cerf étoit d'une ſi grande maigreur,
» qu'il n'avoit que la peau & les os,
» & ſon bois une fois tombé, il ne
» lui avoit plus été poſſible d'en repro-
» duire un autre; les couronnes étoient
» abſolument ſans refaits, & ſimple-
» ment recouvertes d'une peau veloutée,
» comme elles le ſont les premiers jours
» que le cerf a mis bas. Ce fait, peut-
» être unique, eſt très-rare; il eſt arrivé
» dans le voiſinage de mes terres que
» j'habite, & pourroit être atteſté juri-
» diquement ſi on le demandoit. »

Dans une lettre poſtérieure, M. le comte de Mellin me fait part de quelques expériences qu'il a faites en retranchant le bois des cerfs, ce qui les prive, comme la caſtration, de la puiſſance d'engendrer.

« Il eſt clairement démontré que les
» daintiers & une ſurabondance de nour-
» riture ſont la cauſe de l'accroiſſement
» du bois du cerf & de tous les ani-
» maux qui portent du bois, & qu'ainſi
» le bois eſt l'*effet*, & les daintiers & la

» ſurabondance la *cauſe*. Mais qui eût
» imaginé que dans le cerf il y eût une
» réaction de l'effet à la cauſe, & que
» ſi l'on coupoit le bois du cerf d'abord
» après qu'il eſt refait, c'eſt-à-dire, avant
» le rut, on détruiroit en lui, pour cette
» année, les moyens de ſe reproduire?
» & cependant il n'y a rien de plus
» vrai. J'en ai été convaincu cette an-
» née par une obſervation très-remar-
» quable : j'avois enfermé, en 1782,
» dans un parc de daims que j'ai à côté
» de mon château, un cerf & une biche,
» tous les deux du même âge, & qui
» tous deux étoient parfaitement appri-
» voiſés. L'étendue du parc eſt aſſez
» conſidérable, & malgré les daims qui
» y ſont, l'abondance de nourriture y
» eſt ſi grande, que le cerf immédiate-
» ment après la chûte des dagues, refit
» un bois (en 1782) de dix cors, por-
» tant cinq andouillers ſur chaque
» perche. Cependant ce cerf devint
» dangereux pour ceux qui ſe prome-
» noient dans mon parc, & cela m'en-
» gagea à lui faire ſcier les perches tout
» au-deſſous du premier andouiller,

» d'abord après qu'il eut touché au bois.
» En automne, ce cerf entra en rut,
» raya fortement, couvrit la biche & se
» comporta comme un vieux cerf;
» mais la biche ne conçut point. L'année
» suivante, en 1783, le cerf porta un
» bois plus fort que le précédent; je
» le fis scier de même: ce cerf entra
» encore en rut, mais ses accouple-
» mens ne furent pas prolifiques. La
» biche, qui n'avoit jamais porté,
» n'étoit entrée dans le parc que lorf-
» que le cerf avoit perdu ses premières
» dagues, le seul bois que je ne lui
» avois pas fait couper. La troisième
» année, 1784, le cerf étoit plus
» grand & plus fort que le plus
» vieux cerf de mes forêts, & portoit
» un bois de six andouillers sur chaque
» perche, que je fis encore scier; &
» quoiqu'il entrât en rut, il ne pro-
» duisit rien encore. Cela m'engagea
» à lui laisser son bois l'année suivante
» 1785, parce que l'état de vigueur
» dans lequel lui & la biche se trou-
» vèrent, me fit douter que peut-être
» leur stérilité pouvoit provenir de ce

» que je lui avois fait toujours couper
» le bois, & l'effet m'aſſura que j'avois
» eu raiſon ; car l'automne paſſé, je
» m'aperçus que la biche ne ſouffrit
» que peu de tems les approches du
» cerf. Elle conçut, & j'en ai eu cette
» année, en 1786, un faon qui vit
» encore, & qui eſt gros & vigoureux ;
» mais pour la biche, je l'ai perdue
» cette année pendant le rut, le cerf
» lui ayant fait une bleſſure d'un coup
» d'andouiller, dont elle eſt morte
» quelques ſemaines après. »

Je n'ai parlé dans l'hiſtoire naturelle du chevreuil que de deux races, l'une fauve ou plutôt rouſſe, plus grande que la ſeconde, dont le pelage eſt d'un brun plus ou moins foncé ; mais M. le comte de Mellin m'a donné connoiſſance d'une troiſième race dont le pelage eſt abſolument noir.

« En parlant du pelage du chevreuil,
» m'écrit cet illuſtre obſervateur, vous
» ne nommez pas l'*exactement noir*,
» quoique dans le *Supplément, tome V,*
» *page 201, édition* in-12, vous faites
» mention d'un chevrillard tout-blanc,

» Cela me fait croire qu'*une variété*
» *conſtante de chevreuil tout noir* vous eſt
» peut-être inconnue; elle ſubſiſte cepen-
» dant dans un très-petit canton de
» l'Allemagne, & nulle part ailleurs.
» C'eſt dans une forêt nommée la *Lucie*;
» du comté de Dannenberg, apparte-
» nant au roi d'Angleterre, comme
» duc de Lunebourg, que ces chevreuils
» ſe trouvent. Je me ſuis adreſſé au
» grand-maître des forêts de Dannen-
» berg pour avoir de ces chevreuils
» dans mon parc, & voici ce qu'il me
» répond. *Les chevreuils noirs ſont ab-*
» *ſolument de la même grandeur, & ont*
» *les mêmes qualités que les fauves ou*
» *les bruns : cependant c'eſt une variété*
» *qui eſt conſtante, & je crois que c'eſt le*
» *chevreuil & non la chevrette qui donne*
» *la couleur au faon (j'ai fait la même*
» *obſervation ſur le daim); car j'en ai*
» *vu de noirs qui avoient des faons*
» *fauves. J'ai obſervé qu'en 1781 une*
» *chevrette noire avoit deux faons, l'un*
» *fauve & l'autre noir; une chevrette*
» *fauve avoit deux faons noirs; une*
» *autre chevrette fauve avoit un faon*

» *noir, & deux chevrettes noires, en*
» *revanche, deux faons fauves. Il y en*
» *a qui ne ſont que noirâtres, mais la*
» *plupart ſont noirs comme du charbon.*
» *Entr'autres il y a un chevreuil, le plus*
» *beau de ſon eſpèce, qui a le pelage noir*
» *comme de l'encre de la Chine, & le*
» *bois de couleur jaune. Au reſte, j'ai*
» *fait bien des tentatives pour en élever,*
» *mais inutilement; ils ſont tous morts;*
» *au lieu que les faons fauves qu'on m'a*
» *apportés ont été élevés heureuſement. Je*
» *conclus de-là que le chevreuil noir a le*
» *tempérament plus délicat que les*
» *fauves.....* » Quelle peut être la cauſe
» d'une variété ſi conſtante, & cepen-
» dant ſi répandue? »

ADDITION

A L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow, près Stettin, le 15 novembre 1784.

« J'AI ENCORE l'honneur de communi-
» quer à M. le Comte la gravure d'un
» renne mâle, que j'ai peint d'après
» nature : celle de la femelle & du faon,
» je l'attends tous les jours de mon gra-
» veur, j'aurai l'honneur de vous en en-
» voyer un exemplaire, si vous le de-
» sirez. Le renne, lorsque je l'ai peint,
» n'avoit que deux ans, & portoit son
» second bois : c'est pourquoi il n'est pas
» encore si large d'empaumure, & chargé
» de tant de chevilles ou de cornichons
» que ceux que ces mêmes rennes por-
» tent présentement. Il faut aussi re-
» marquer que le graveur a fait une

» faute en donnant à la barbe pendante
» du renne, la figure d'une crinière
» qu'on diroit deſcendre du côté op-
» poſé. Si je puis, Monſieur, vous faire
» plaiſir par des miniatures peintes en
» couleur d'après nature, de ces animaux,
» que j'ai faites avec beaucoup de ſoin,
» je vous les enverrai avec bien de la
» ſatisfaction..... S. A. S. M.gr le
» margrave de Brandebourg Schwedt
» Frédéric Henri, couſin du roi de
» Pruſſe, en a fait venir de la Suède
» & de la Ruſſie, & m'a donné la
» permiſſion de les deſſiner, de les
» meſurer & de les obſerver. J'ai
» publié dans les mémoires de la So-
» ciété de Berlin, en allemand, les
» obſervations que j'ai faites, & j'ai
» l'honneur de vous en communiquer
» la ſubſtance. Il y a, comme vous le
» remarquez, M. le Comte, dans le
» *tome V, page 212, de votre Sup-*
» *plément, édition* in-12, deux eſpèces
» ou plutôt deux variétés, l'une beau-
» coup plus grande que l'autre, du
» renne; je les connois toutes les deux.
» La différence entre ces deux eſpèces

» eſt auſſi remarquable qu'entre le cerf
» & le daim. Les grands rennes qui
» ſont de la taille de nos cerfs, furent
» envoyés de la province *Mezeu*, dans
» le gouvernement d'Archangel, pro-
» vince renommée pour avoir les plus
» beaux & les plus grands rennes de
» toute la Ruſſie : ce ſont deux mâles
» & deux femelles. Deux femelles & un
» mâle vinrent de la Suède, qui n'étoient
» guère plus grands que nos daims,
» c'eſt-à-dire, les rennes femelles, car
» le mâle n'eſt pas parvenu juſqu'ici,
» étant mort ſur le vaiſſeau. Voici
» quelques dimenſions principales qui
» vous feront voir d'un coup-d'œil com-
» bien les rennes de Ruſſie ſurpaſſent
» en grandeur ceux de Suède. »

	RENNES de RUSSIE.						RENNE de SUÈDE.		
	MÂLE.			FEMELLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouc.	Lig.	Pieds.	Pouc.	Lig.	Pieds.	Pouc	Lig
Longueur du corps en ligne droite, depuis le muſeau juſqu'à l'anus...	6	2	4	5	8	0	4	8	3
Hauteur du train de devant.....	3	10	6	3	5	8	2	10	6
Hauteur du train de derrière.....	3	7	7	3	5	3	2	11	0
Circonférence du corps meſuré devant les cuiſſes..	3	9	8	3	8	3	2	11	6
Circonférence du corps au milieu.	5	3	0	4	9	0	3	4	0
Circonférence du corps derrière les épaules.....	4	4	0	3	5	6	3	0	0
Longueur de la tête juſqu'à l'origine du bois.....	1	4	0	1	1	5	1	0	0
Circonférence du muſeau priſe derrière les naſeaux.	1	1	3	0	11	0	0	9	0
Longueur du cou..	1	1	7	1	4	10	1	1	0
Circonférence derrière la tête....	2	4	4	1	4	1	1	2	0
Circonférence devant ſes épaules.	3	0	6	2	2	9	1	5	0

« Ce qui eſt très-remarquable, & » dont cependant aucun naturaliſte ne » fait mention, c'eſt que les faons des » rennes ont d'abord en naiſſant des » boſſettes, & qu'âgés de quinze jours, » ils ont déjà de petites dagues longues » d'un pouce, de manière qu'ils touchent » au bois peu de tems après leur mère. » Les faons des rennes de Ruſſie avoient » le bois long d'un pied, & chaque » perche avoit trois andouillers, au » lieu que ceux de Suède ne portoient » que des dagues moins longues, qui » ſe ſéparoient au bout en deux andouil- » lers. La figure du daim de Groënland » que donne M. Edwards, me paroît » être celle d'un faon de trois mois, à » la couleur près qui eſt toute diffé- » rente. Il eſt ſingulier que les fe- » melles qui étoient pleines en arri- » vant, & qui depuis trois ans qu'elles » ſont à Schwedt, ont mis bas chaque » année un faon, n'ont produit que des » femelles; ainſi, je ne ſaurois dire ſi » les faons mâles portent des bois plus » longs & plus chargés d'andouillers » que les femelles, mais on peut le ſup-

» poſer en jugeant de la grande différence qu'il y a entre le bois du mâle & celui de la femelle. Les faons naiſſent aux mois de juin & de juillet, & ne portent pas de livrée ; ils ſont bruns, plus foncés ſur le dos, & plus roux aux pieds, au cou & au ventre ; cependant cette couleur ſe noircit tous les jours, & au bout de ſix ſemaines, ils ont le dos, les épaules, les côtés, le deſſus du cou, le front & le nez d'un gris noir ; le reſte eſt jaunâtre, & les pieds fauves. J'ai dit que les faons touchent au bois d'abord après leur mère ; cela arrive au mois d'octobre, & c'eſt auſſi alors que le rut commence.

» Les rennes mâles pourſuivent longtems les femelles avant d'en pouvoir jouir. Les femelles Ruſſes entroient en rut quinze jours plutôt que les femelles de Suède ; il y eut même une femelle des faons Ruſſes qui, quoiqu'âgée à peine de cinq mois, ſouffrit au commencement de novembre les approches du mâle, & mit bas l'année ſuivante un faon auſſi

» grand

» grand que les autres. Cela prouve
» que le développement des parties
» de la génération du renne eſt plus
» prompt que dans aucun autre animal
» de cette grandeur ; peut-être auſſi
» la plus grande chaleur de notre
» climat, & la nourriture abondante
» dont ils jouiſſent, a hâté l'accroiſſe-
» ment de ces rennes. Cependant le bois
» que portent les rennes femelles à l'âge
» de cinq mois, n'indiqueroit-il pas
» une ſurabondance de molécules orga-
» niques, qui peut occaſionner un
» développement plus prompt des parties
» de la génération ? il ſe peut même que
» les faons mâles ſoient en état d'en-
» gendrer au même âge. Le compor-
» tement du renne mâle que j'obſer-
» vois pendant le rut, reſſembloit plus
» à celui du daim qu'à celui du cerf.
» En s'approchant de la femelle, il la
» careſſoit de ſa langue, hauſſoit la tête
» & rayoit comme le daim, mais d'une
» voix moins forte, quoique plus rau-
» que. Il gonfloit en même-tems ſes
» groſſes lèvres, &, en en faiſant échap-
» per l'air, il les faiſoit tremblotter

» contre les gencives ; alors il baiſſoit
» les jarrets des pieds de derrière, &
» je crus qu'il couvriroit ainſi la femelle
» qui ſembloit auſſi l'attendre : mais
» au lieu de cela, il fit jaillir beau-
» coup de ſemence ſans bouger, après
» quoi il étoit pendant quelques mi-
» nutes comme perclus des pieds de
» derrière, & marchoit avec peine.
» Jamais je ne l'ai vu couvrir de jour,
» mais c'étoit toujours la nuit ; il s'y
» prêtoit lentement & point en fuyant,
» comme les cerfs & les daims qui,
» ainſi que je l'ai ſouvent obſervé dans
» mes bois & dans mon parc, ſautent
» ſur les biches tout en courant, en
» les arrêtant & les ſerrant quelquefois
» ſi rudement des pieds de devant,
» qu'ils leur enfoncent les ergots à tra-
» vers la peau, & mettent leurs côtés
» en ſang. Le rut commence à la mi-
» octobre, & finit à la fin du mois de
» novembre. Les rennes mâles ont pen-
» dant ce temps une odeur de bouc
» extrêmement forte.

» On a fait des tentatives infructueuſes
» pour faire couvrir des biches ou des
» daims par le renne. Le premier renne,

» qui vint à Schwedt, fut pendant plu-
» sieurs années sans femelles, & comme
» il parut ressentir les impressions du
» rut, on l'enferma avec deux biches
» & deux daines dans un parc, mais il
» n'en approchoit pas. On lui présenta
» des vaches l'année suivante qu'il re-
» fusa constamment, quoiqu'il attaquât
» des femmes, & que plus il avançoit
» en âge, plus il devenoit furieux
» pendant le rut. Il donne non-seule-
» ment des coups violens du haut de
» son bois, mais il frappe plus dan-
» gereusement des pieds de devant. Je
» me souviens qu'un jour le renne étant
» sorti de la ville de Schwedt, & se
» promenant par les champs, il fut
» attaqué par un gros chien de boucher;
» mais lui, sans s'épouvanter se cabra &
» donna des pieds de devant un coup
» si violent au chien, qu'il l'assomma
» sur la place. Il n'avoit pas de bois
» dans ce temps-là. Le bois tombe aux
» mâles vers Noël & au commence-
» ment de l'année, selon qu'ils sont
» plus ou moins vieux, & ils l'ont refait
» au mois d'août; les femelles au con-

» traire muent au mois de mai, & » elles touchent au bois au mois » d'octobre ; elles ont donc leur bois » tout refait au bout de cinq mois, » au lieu que les mâles y emploient » huit mois : auſſi les mâles, paſſé cinq » ans, ont des bois d'une longueur » prodigieuſe ; les ſurandouillers ont » des empaumures larges, ainſi que le » haut des perches, mais il eſt moins » gros & plus caſſant que celui du cerf » ou du daim. C'eſt peut-être auſſi » pour le garantir d'autant plus lorſ- » qu'il eſt encore tendre, que la nature » l'a recouvert d'une peau beaucoup plus » groſſe que celle du refait du cerf; car » le refait du renne eſt beaucoup plus » gros que celui du cerf, & cependant » lorſqu'il a touché au bois, les perches » en ſont bien plus minces. Le renne » ne peut guère bleſſer des andouil- » lers comme le cerf, mais il frappe » des empaumures du haut en bas, ce » que Gaſton Phœbus a déjà très-bien » obſervé dans la deſcription qu'il » donne du rangier, *page 97 de la* » *Vénerie de Dufouilloux*..... Tous » ceux qui ont donné l'hiſtoire du

» renne, prétendent que le lait qu'on
» tire des femelles ne donne pas de
» beurre ; cela dépend, je crois, ou de
» la nourriture, ou de la manière de
» traiter le lait. Je fis traire à Schwedt
» les rennes, & trouvai le lait excel-
» lent, ayant un goût de noix ; j'en
» pris avec moi dans une bouteille pour
» en donner à goûter chez moi, & fus
» très-surpris de voir à mon arrivée que
» le cahotement de ma voiture, pen-
» dant trois heures de chemin qu'il faut
» faire pour venir de Schwedt à mon
» château, avoit changé ce lait en
» beurre ; il étoit blanc comme celui
» de brebis, & d'un goût admirable.
» Je crois donc, fondé sur cette expé-
» rience, pouvoir assurer que le lait de
» renne donne de très-bon beurre s'il est
» battu d'abord après avoir été tiré,
» car ce n'est que de la crême toute
» pure. En Suède, on prétend que le
» lait de renne a un goût rance & dé-
» sagréable ; ici j'ai éprouvé le con-
» traire ; mais en Suède, la pâture est
» très-inférieure à celle d'Allemagne ;
» ici, les rennes paissent sur des prai-

» ries de trefles, & on les nourrit d'orge,
» car l'avoine, ils l'ont conſtamment
» refuſée; ce n'eſt que rarement qu'on
» leur donne du *lichen rangiferinus* qui
» croît ici en petite quantité dans nos
» bois, & ils le mangent avidement.
» J'ai remarqué que le craquement que
» les rennes font entendre en marchant,
» n'eſt formé que par les pinces des
» ſabots qui ſe choquent, & par
» les ergots qui frappent contre les
» ſabots. On peut s'en convaincre aiſé-
» ment en mettant un linge entre les
» pinces des ſabots, & en enveloppant
» les ergots de même; alors tout cra-
» quement ceſſe. Je crus, comme tout
» le monde, que ce craquement ſe
» formoit entre le boulet & le genou,
» quoique cela ne me parût guère poſ-
» ſible; mais un cerf apprivoiſé que j'ai
» dans mon parc, me fit entendre un
» craquement pareil, quoique plus
» ſourd, lorſqu'il me ſuivoit ſur la pe-
» louſe ou ſur le gravier, & je vis très-
» diſtinctement en l'obſervant de près,
» que c'étoient les pinces des ſabots qui,
» en claquant l'une contre l'autre, for-

» moient ce craquement. En réitérant
» cette obſervation ſur les rennes, je
» me ſuis convaincu qu'il en eſt tout de
» même avec eux. Je remarque auſſi
» que, ſans marcher, ils font entendre le
» même craquement, lorſqu'on leur
» cauſe quelque ſurpriſe ou quelque
» crainte en les touchant ſubitement;
» mais cela provient de ce qu'en ſe
» tenant debout, ils ont toujours les
» ſabots éloignés & diſtinctement ſé-
» parés; & que, dès qu'ils s'effraient
» ou qu'ils lèvent le pied pour mar-
» cher, ils joignent ſubitement les
» pinces du ſabot & craquent. Au
» reſte, c'eſt un événement très-re-
» marquable, pour un Naturaliſte que
» ces rennes ſe conſervent & ſe mul-
» tiplient dans un pays où la tempéra-
» ture du climat eſt bien plus douce
» que dans leur patrie; dans un pays
» où les neiges ne ſont pas fréquentes
» & les hivers bien moins rudes, tan-
» dis qu'on a déjà tenté inutilement,
» depuis le ſixième ſiècle, de les na-
» turaliſer en Allemagne, quoiqu'alors
» le climat fût bien plus rude & les

» hivers plus rigoureux. Le roi Frédé-
» ric I de Pruſſe en reçut de Suède,
» qui moururent quelques mois après
» leur arrivée, & cependant dans ce
» tems-là il y avoit dans la Poméranie
» & dans la Marche, ainſi qu'aux en-
» virons de Berlin, beaucoup plus de
» marais & bien plus de bois, & il y
» faiſoit par cette raiſon beaucoup plus
» froid qu'à préſent. Il y a préſente-
» ment cinq ans que ces rennes ſub-
» ſiſtent & ſe multiplient à Schwedt;
» & étant voiſin de cette petite ville,
» & S. A. R. me permettant de venir
» ſouvent chez elle, j'ai eu de fréquentes
» occaſions de les voir & de les obſerver,
» & tout ce que j'ai eu l'honneur de
» vous dire, au ſujet de ces rennes, eſt
» le fruit de ces obſervations fréquem-
» ment réitérées. »

ADDITION

A L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon à M. le comte de Buffon. Lille, 30 mai 1785.

« Il vient d'arriver ici trois rennes ; » dont un mâle âgé de six ans, une » femelle âgée de trois ans, & une pe- » tite femelle âgée d'un an. L'homme » qui les conduit & qui les montre pour » de l'argent, assure qu'il les a achetés » dans une peuplade de Lapons, nom- » mée en Suédois *Deger Forth Capel*, » dans la province de *Wertu bollo* à » quatre-vingt-dix milles (deux cent » soixante-dix lieues de France) de » *Stockolm*, & huit milles (vingt-quatre » lieues) d'*Uma*; il les a débarqués à » Lubeck au mois de novembre de

» l'année dernière. Ces trois jolis ani-
» maux ſont très-familiers; le jeune ſur-
» tout joue comme un chien avec ceux
» qui le careſſent; ils ſont gras, fort
» gais & ſe portent très-bien.

» J'ai comparé, le livre à la main,
» ces rennes à la deſcription que vous
» en faites; elle eſt parfaite ſur tous
» les points. Le mâle a un bois couvert
» de duvet, comme le refait du cerf;
» ce bois eſt très-chaud au toucher,
» chaque branche a dix-ſept pouces de
» longueur depuis la naiſſance juſqu'à
» l'extrémité où l'on commence à re-
» connoître deux andouillers qui ſe
» forment à tête ronde & non pointue
» comme ceux du cerf. Ces deux
» branches ſe ſéparent dans la forme
» que je vous préſente ; leur
» courbure eſt en avant; elles
» ſont uniformes & de la plus
» belle venue; les deux an-
» douillers qui ſont près de la tête,
» croiſſent en avant en ſe rapprochant
» du nez de l'animal, deviennent plats
» & larges avec ſix petits andouillers,
» le tout imitant la forme d'une main.

» qui auroit ſix doigts écartés, & le reſte
» du bois produiſant beaucoup de ra-
» meaux qui croiſſent preſque tous en
» avant, autant que j'ai pu en juger
» par un deſſin très-mal fait que le
» maître de ces rennes m'a préſenté
» du dernier bois du renne qu'il a vendu
» en Allemagne. Ce bois avoit quatre
» pieds de hauteur, & peſoit vingt-ſept
» livres. L'extrémité de chaque branche
» ſe termine par de larges palettes qui
» portent de petits andouillers comme
» celles qui ſont près de la tête. La
» régularité du jeune bois que j'ai vu
» & ſa belle venue annoncent qu'il ſera
» ſuperbe.

» Ils mangent du foin dont ils choi-
» ſiſſent les brins qui portent graine; la
» chicorée ſauvage, les fruits & le pain
» de ſeigle ſont la nourriture qu'ils pré-
» fèrent à toute autre. Quand ils veulent
» boire, ils mettent un pied dans le
» ſceau & cherchent à troubler l'eau
» en la battant; ils ont tous trois le
» même uſage, & laiſſent preſque
» toujours leur pied dans le ſeau en
» buvant.

» La femelle a deux proéminences qui » annoncent la naiſſance du refait, le » petit en a de même; j'ai vu le bois de » la femelle de l'année dernière, il n'eſt » pas plus grand qu'un bois de che- » vreuil; il eſt tortueux, noueux, & » chaque branche eſt d'une forme très- » irrégulière.

» J'y ai reconnu tous les caractères » que vous déſignez, le craquement des » pieds lorſqu'ils marchent & ſur-tout » après le repos, le poil long & blan- » châtre ſous le cou, leur forme qui tient » de celle du bœuf & du cerf, la tête ſem- » blable à celle du bœuf, ainſi que les » yeux, la queue très-courte & ſemblable » à celle du cerf, le derrière de la croupe » blanchâtre comme ſur le cerf; ce renne » n'a dans ſes mouvemens ni la peſanteur » du bœuf, ni la légèreté du cerf, mais il » a la vivacité de ce dernier, tempérée » par ſa forme qui n'eſt pas auſſi ſvelte. » Je les ai vus ruminans, ils ſe mettent à » genoux pour ſe coucher, ils ont hor- » reur des chiens, ils les fuient avec » frayeur ou cherchent à les frapper » avec les pieds de devant; leur poil

» eſt d'un brun fauve, ce fauve ſe dé-
» grade juſqu'au blanchâtre ſous le
» ventre, aux deux côtés du cou & der-
» rière la croupe.

» On remarque au-deſſous de l'angle
» intérieur de chaque œil une ouver-
» ture longitudinale où il ſeroit aiſé
» de faire entrer un gros tuyau de
» plume; c'eſt ſans doute le larmier de
» ces animaux.

» Les deux éperons qu'ils ont à chaque
» jambe en arrière ſont gros & aſſez
» longs pour que la corne pointue dont
» ils ſont armés, poſe à terre lorſque
» l'animal marche; les éperons s'écar-
» tent dans cette poſition, & l'animal
» marque toujours quatre pointes en
» marchant, dont les deux de derrière
» entrent de quatre à cinq lignes dans
» le ſable. Cette conformation doit leur
» être fort utile pour ſe cramponer dans
» la neige.

» Le mâle a cinq pieds ſix pouces de
» longueur depuis le bout du muſeau
» juſqu'à la naiſſance de la queue, &
» trois pieds quatre pouces de hauteur
» depuis la ſole juſqu'au garrot.

» La femelle, quatre pieds ſix pouces
» de longueur & trois pieds de hauteur.
» Le petit, quatre pieds un pouce
» de longueur & deux pieds ſept pouces
» de hauteur ; il croît à vue d'œil.

» Ils ont huit petites dents inciſives
» du plus bel émail & rangées à mer-
» veille à l'extrémité antérieure de la
» mâchoire inférieure, cinq molaires
» de chaque côté au fond de la bouche ;
» il y a un eſpace de quatre doigts
» entre les molaires & les inciſives de
» chaque côté, dans lequel eſpace il
» n'y a point de dents. La mâchoire
» ſupérieure a de même & ſeulement
» cinq molaires de chaque côté au
» fond de la bouche, mais elle n'a
» aucune inciſive.

» Le tems du rut eſt le même que
» celui du cerf, la femelle a été
» couverte au mois de novembre de
» l'année dernière à quatre lieues
» d'Upſal.

» En voilà bien long & peut-être
» beaucoup trop ſur des animaux que
» vous connoiſſez mieux que moi
» ſans les avoir vus ; mais, comme il

» n'en a point paru juſqu'ici de vivans
» en France, j'ai penſé que mes
» obſervations pourroient vous être
» agréables, &c. »

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DE LA GIRAFFE.

LORSQUE nous avons donné la première addition à l'article de cet animal dont la hauteur ſurpaſſe celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à ſa conformation, qu'à ſes habitudes. Avec quelque ſoin que nous euſſions comparé tout ce qui a été écrit au ſujet de la giraffe par les anciens naturaliſtes & les modernes, nous ignorions encore ſi elle portoit ſur la tête des bois ou des cornes, & quoique la figure que nous avons donnée de cet animal dans notre *troiſième volume de Supplément*, in-4.°, ſoit moins défectueuſe qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'eſt point exacte

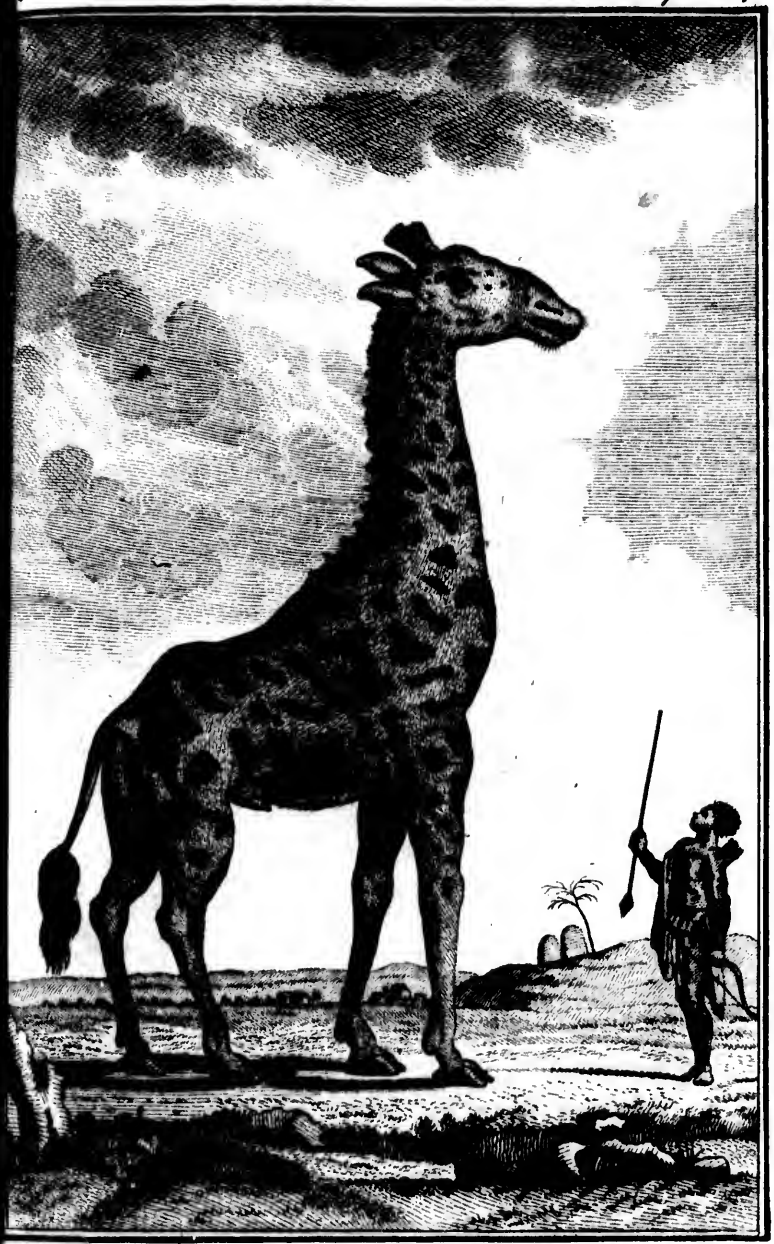

LA GIRAFFE.

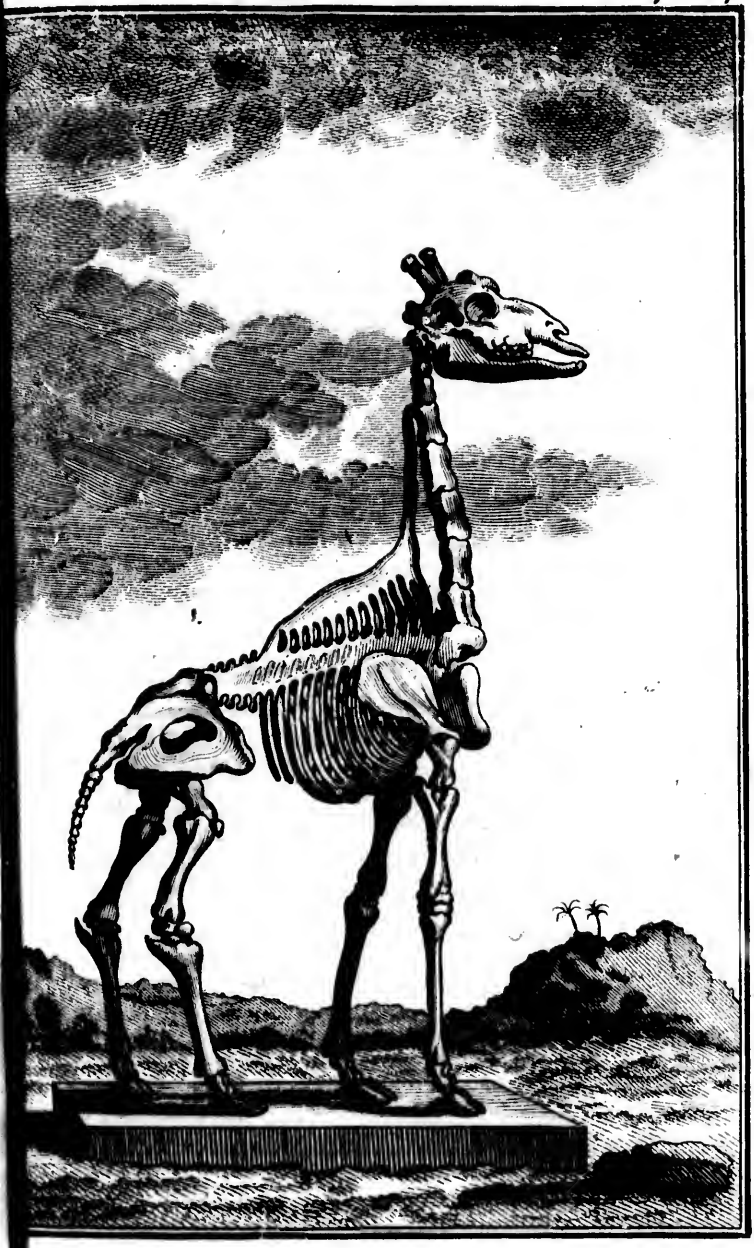

SQUELETTE DE LA GIRAFFE.

à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale; il a vu & pris plusieurs giraffes, & les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier & graver (*planche* LXXXI); nous y joindrons plusieurs détails intéressans sur les habitudes & la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

Les giraffes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des Nègres, que les Hottentots appellent *brinas* ou *briquas*; l'espèce ne paroît pas être répandue vers le sud au-delà du vingt-neuvième degré, & ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connoissent point les giraffes; il paroît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous

venons d'indiquer vers le ſud, l'eſt & l'oueſt, & du côté du nord on les retrouve juſqu'en Abyſſinie, & même dans la haute Egypte.

Lorſque ces animaux ſont debout & en repos, leur cou eſt dans une poſition verticale. Leur hauteur, depuis la terre juſqu'au-deſſus de la tête, eſt dans les adultes de quinze à ſeize pieds. La giraffe que j'ai fait repréſenter & dont la dépouille eſt dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces; ſa longueur étoit peu proportionnée à ſa hauteur. Elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, meſurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine juſqu'à l'anus. Le train de devant, meſuré depuis terre juſqu'au-deſſus des épaules, avoit neuf pieds onze pouces de hauteur; mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces.

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui ſe trouve entre le derrière & le devant de la giraffe, provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes; mais M. Gordon a envoyé à

M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant & d'une des jambes de derrière; elles ſont à-peu-près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimenſions rapportées à la fin de cet article, en ſorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cauſe, mais provient de la grandeur des omoplates & des apophyſes épineuſes des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, & les premières apophyſes épineuſes ſont longues de plus d'un pied, ce qui ſuffit pour que le train de devant ſoit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le ſquelette de cet animal que nous donnons ici (*planche* LXXXII).

La peau de la giraffe eſt parſemée de taches rouſſes ou d'un fauve foncé ſur un fond blanc. Ces taches ſont très-près l'une de l'autre, & de figure romboïdale ou ovale & même ronde. La couleur de ces taches eſt moins foncée dans les femelles & dans les jeunes mâles que dans les adultes, & toutes en général deviennent plus brunes & même noires

à meſure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui eſt le même animal que la giraffe, avoit des taches blanches ſur un fond rouſſâtre; & en effet, lorſqu'on voit de loin une giraffe, elle paroît preſqu'entièrement rouſſe, parce que les taches ſont beaucoup plus grandes que les eſpaces qu'elles laiſſent entr'elles, de façon que ces intervalles ſemblent être des taches blanches ſemées ſur un fond rouſſâtre. La forme de la tête de la giraffe a quelque reſſemblance avec celle de la tête d'une brebis: ſa longueur eſt de plus de deux pieds; le cerveau eſt très-petit; elle eſt couverte de poils parſemés de taches ſemblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre ſupérieure dépaſſe l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents inciſives aſſez petites dans la mâchoire inférieure; & comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire ſupérieure.

Joſeph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la giraffe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds,

& qu'elle s'en ſert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle ſe nourrit ; mais c'eſt une erreur, & M. Gordon a reconnu dans toutes les giraffes qu'il a priſes & diſſéquées, que la langue de ces animaux reſſemble par la forme & la ſubſtance à la langue des gazelles; & il a reconnu auſſi que leur ſtructure intérieure eſt à-peu-près la même, & que la véſicule du fiel eſt fort petite.

Les yeux ſont grands, bien fendus, brillans, & le regard en eſt doux. Leur plus long diamètre eſt de deux pouces neuf lignes, & les paupières ſont garnies de poils longs & roides en forme de cils; & il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La giraffe porte au-deſſus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déjà penſé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient pas chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des beliers, &c. Notre opinion a été entièrement confirmée par

les obſervations de M. Allamand, ſur une tête décharnée qu'il a dans ſa collection. Les cornes de la giraffe ſont une excroiſſance de l'os du front dont elles font partie, & ſur lequel elles s'élèvent à la hauteur de ſept pouces; leur circonférence à la baſe eſt de plus de neuf pouces; leur extrémité eſt terminée par une eſpèce de gros bouton. Elles ſont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, & plus longs vers l'extrémité, où ils forment une ſorte de pinceau qui manque cependant à pluſieurs individus, vraiſemblablement parce qu'ils les uſent en ſe frottant contre les arbres. Ainſi, les cornes de la giraffe ne ſont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, & elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une ſubſtance cornée, & celles de la giraffe étant ſeulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit au premier coup-d'œil pour une troiſième corne, mais qui

n'eſt qu'une excroiſſance ſpongieuſe de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre ſur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre eſt quelquefois calleuſe & dégarnie de poils, à cauſe de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur ; & l'on remarque entre les oreilles & les cornes deux protubérances compoſées de glandes qui forment un aſſez gros volume.

Le cou a ſix pieds de longueur, ce qui donne à chaque vertèbre une ſi grande épaiſſeur, que le cou ne peut guère ſe fléchir. Il eſt à l'extérieur garni en-deſſus d'une crinière qui commence à la tête, & qui ſe termine au-deſſus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend juſqu'au milieu du dos dans les jeunes giraffes. Les poils qui la compoſent ſont longs de trois pouces, & forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui eſt près des épaules eſt fort élevée ; il s'abaiſſe enſuite ; il ſe relève & ſe rabaiſſe encore vers la queue, qui eſt très-mince, & a

deux pieds de longueur. Elle eſt couverte de poils très-courts, & ſon extrémité eſt garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts & longs de deux pieds. Les Nègres ſe ſervent de ces crins de giraffe pour lier les anneaux de fer & de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-deſſus de terre de cinq pieds ſept pouces vers la poitrine, & ſeulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, eſt couvert de poils blanchâtres. Les jambes ſont tachetées comme le reſte du corps, juſqu'au canon qui eſt ſans tache & d'un blanc ſale.

Les ſabots ſont beaucoup plus hauts pardevant que parderrière, & ne ſont point ſurmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaiſons que l'on a pu faire entre les mâles & les femelles, ſoit pour la forme, ſoit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence ſenſible; & il n'y en a qu'une qui eſt réelle, c'eſt celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles,

&

& cependant ne portent ordinairement qu'un petit, ce qui s'accorde avec ce que nous ſavons de tous les grands animaux qui communément ne produiſent qu'un ſeul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroiſſe diſproportionné dans pluſieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, & attirent l'attention par leur beauté, lorſqu'ils ſont debout & qu'ils relèvent leur tête. La couleur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les beliers, & ce n'eſt que quand ils ſont aux abois, qu'ils ſe défendent avec les pieds dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la giraffe eſt un amble, elle porte enſemble le pied de derrière & celui de devant du même côté; &, dans ſa démarche, le corps paroît toujours ſe balancer. Lorſqu'elle veut précipiter ſon mouvement, elle ne trotte pas, mais galoppe en s'appuyant ſur les pieds de derrière; & alors, pour maintenir l'équilible, le cou ſe porte en arrière, lorſ-

qu'elle élève ſes pieds de devant, & en avant, lorſqu'elle les poſe à terre; mais en général les mouvemens de cet animal ne ſont pas très-vifs; cependant, comme ſes jambes ſont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, & qu'elle peut marcher de ſuite pendant très-long-tems, il eſt difficile de la ſuivre & de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux ſont fort doux; & l'on peut croire qu'il eſt poſſible de les apprivoiſer & de les rendre domeſtiques; néanmoins ils ne le ſont nulle part, & dans leur état de liberté, ils ſe nourriſſent des feuilles & des fruits des arbres que, par la conformation de leur corps & la longueur de leur cou, ils ſaiſiſſent avec plus de facilité que l'herbe qui eſt ſous leurs pieds, & à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, ſur-tout celle des jeunes, eſt aſſez bonne à manger, & leurs os ſont remplis d'une moëlle que les Hottentots trouvent exquiſe : auſſi vont-ils ſouvent à la chaſſe des giraffes qu'ils tuent avec leurs flèches empoiſonnées. Le cuir de ces animaux eſt épais d'un

demi-pouce. Les Africains s'en ſervent à différens uſages ; ils en font des vaſes où ils conſervent de l'eau.

Les giraffes habitent uniquement dans les plaines ; elles vont en petites troupes de cinq ou ſix, & quelquefois de dix ou douze ; cependant l'eſpèce n'eſt pas très-nombreuſe. Quand elles ſe repoſent, elles ſe couchent ſur le ventre, ce qui leur donne des calloſités au bas de la poitrine & aux jointures des jambes.

Nous croyons devoir ajouter ici les dimenſions d'une giraffe tuée par M. Gordon dans le pays des grands Namaq[illegible].

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Hauteur [illegible]urée en ligne droite, depuis la plante des pieds de devant juſqu'au-deſſus du tubercule qui eſt ſur la tête, lorſque l'animal a le cou dreſſé perpendiculairement.....	15	2	"
Longueur depuis le bout du muſeau le long du cou, ou en ſuivant la courbure du corps juſqu'à l'origine de queue.....	13	6	"
Longueur du corps depuis la poitrine juſqu'à l'anus en droite ligne.....	5	7	7

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur en ſuivant la courbure.....	5	10	//
Hauteur juſqu'au-deſſus du garrot en ligne droite.....	9	11	//
Hauteur en ſuivant la courbure.	10	4	//
Hauteur du train de derrière juſqu'au-deſſus de la croupe en ligne droite.....	8	2	//
Hauteur ſuivant la courbure...	8	8	6
Hauteur de la partie inférieure du corps au-deſſus du terrain près de la poitrine....	5	7	6
Hauteur entre les jambes de derrière.....	5	//	//
Circonférence du corps derrière les jambes de devant....	10	//	//
Circonférence derrière les jambes de derrière.....	8	4	6
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſque derrière les éminences qui ſont entre les cornes & les oreilles.....	2	4	4
Diſtance entre le bout du muſeau & le milieu des yeux.	1	6	6
Longueur des yeux.....	//	2	4
Longueur de la prunelle dans ſa plus grande dimenſion...	//	3	//
Longueur dans ſa plus courte dimenſion.....	//	1	//
Longueur des cornes.....	//	7	//
Circonférence des cornes à leur baſe.....	//	11	//

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence des cornes près du ſommet.....	//	7	8
Diſtance entre les baſes des cornes.....	//	2	//
Diſtance entre leurs extrémités.	//	4	//
Longueur des oreilles.....	//	9	//
Circonférence des oreilles près de leur baſe.....	//	11	//
Circonférence de la tête devant les cornes.....	3	7	4
Circonférence derrière les dents inciſives.....	1	8	4
Longueur du cou.....	5	11	6
Circonférence du cou près de la tête.....	2	6	6
Circonférence du cou à ſon milieu.....	3	//	//
Circonférence près des épaules.	5	3	//
Longueur de la queue & de ſes crins.....	4	3	//
Longueur de la poitrine en ligne droite.....	1	7	//
Longueur de la partie poſtérieure du corps.....	2	2	3
Longueur de la jambe de devant, depuis la plante du pied juſqu'au coude.....	3	2	3
Longueur depuis le coude juſqu'à l'épaule.....	2	7	3
Circonférence de la jambe de devant, à l'endroit où elle eſt le plus mince.....	1	2	//
Circonférence à ſon milieu au-deſſus du coude.....	1	10	//

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence près du corps..	3	6	3
Longueur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds juſqu'aux genoux..	2	10	3
Longueur depuis le genou juſqu'au bout du fémur.....	3	11	3
Circonférence de la jambe de derrière à l'endroit le plus mince	1	1	6
Circonférence à ſon milieu au-deſſus du genou.....	2	//	//
Circonférence près du corps..	5	//	//
Hauteur de la partie antérieure des ſabots.....	//	4	//
Hauteur de leur partie poſtérieure.....	//	1	//
Longueur de la plante du pied de devant.....	//	9	//
Sa largeur.....	//	6	6
Longueur de la plante du pied de derrière.....	//	8	//
Sa largeur.....	//	5	9

Dimenſions des différentes parties du ſquelette de la giraffe, envoyé par M. Gordon à M. Allamand.

L'on a conſervé dans la figure que nous en donnons ici (*planche* LXXXII) la repréſentation d'un très-fort ligament, qui ſert à l'animal à ſoutenir & diriger ſon cou; ce ligament s'étend le long

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
neuſe de la première vertèbre dorſale.....	"	9	"
Longueur de celle de la ſeconde vertèbre.....	1	1	"
Longueur de celle de la troiſième, qui eſt la plus longue.....	1	3	"
Longueur de celle de la quatrième.....	1	1	6
Longueur de celle de la quatorzième, qui eſt la dernière des vertèbres du dos.	"	4	6
Longueur de l'apophyſe épineuſe de la première des vertèbres lombaires.....	"	4	"
Longueur de celle de la ſeconde.	"	4	6
Longueur de celle de la troiſiéme.....	"	4	7
Longueur de celle de la cinquième & derrière des vertèbres lombaires.....	"	2	10
Longueur du ſternum.....	2	"	"
Longueur de la longue côte, ſuivant la courbure.....	3	"	"
Longueur du cartilage par lequel elle adhère au ſternum....	"	8	"
Largeur de la groſſe côte.....	"	2	"
Longueur de l'omoplate.....	2	2	"
Largeur de ſa baſe.....	"	9	"
Sa circonférence à l'endroit le plus étroit.....	"	9	6
Hauteur de ſon épine à l'endroit le plus élevé.....	"	2	"
Diamètre de la cavité glénoïde..	"	3	4

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'humérus.....	1	6	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	//	7	8
Longueur de l'os du coude....	2	7	5
Longueur de l'olécrâne.....	1	//	//
Circonférence de l'os du coude à l'endroit le plus mince..	//	8	6
Longueur du canon de la jambe de devant.....	2	4	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	//	7	10
Longueur du fémur.....	1	8	//
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	//	8	9
Longueur du tarſe.....	//	7	//
Longueur du tibia.....	1	11	//
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	//	9	//
Longueur du canon de la jambe poſtérieure.....	2	4	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	//	7	//
Longueur de la rotule.....	//	3	6
Sa plus grande largeur.....	//	3	//
Epaiſſeur de la rotule.....	//	2	//
Longueur des os ſéramoïdes...	//	//	6
Longueur de la première phalange des doigts.....	//	4	6
Longueur de la ſeconde phalange.....	//	2	1
Longueur de la troiſième phalange.....	//	3	4

FIN.

des vertèbres dorsales au-dessus de leurs apophyses épineuses ; il est adhérent à toutes les verticales, & il a sa direction au bas de celle qui est immédiatement au-dessous de l'atlas.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput...	2	1	2
Sa circonférence près des cornes.	3	1	3
Sa circonférence où finissent les os du nez.....	//	11	9
Longueur de la mâchoire inférieure.....	1	7	10
Longueur de ses branches....	//	9	//
Largeur des dents mâchelières supérieures.....	//	1	//
Largeur des dents mâchelières inférieures.....	//	//	8
Largeur de l'ouverture des narines.....	//	5	11
Le plus grand diamètre des orbites.....	//	3	//
Distance entre les orbites & l'extrémité des os du nez....	//	10	//
Longueur des cornes.....	//	7	6
Circonférence de leurs bases..	//	9	10
Circonférence de leur extrémité arrondie.....	//	6	3
Circonférence au-dessous de cet arrondissement.....	//	6	//
Hauteur du tubercule qui est sur le front.....	//	2	4

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de ſa baſe.....	"	3	11
Longueur du cou.....	5	3	6
Longueur de l'atlas.....	"	5	"
Circonférence de l'atlas à l'endroit le plus mince.....	"	8	2
Longueur de la troiſième vertèbre du cou qui eſt la plus longue.....	"	11	"
Longueur de la ſeptième qui eſt la plus courte.....	"	8	8
Circonférence de cette dernière vertèbre.....	1	3	"
Longueur de la colonne vertébrale, depuis le cou juqu'à l'os ſacrum.....	4	"	"
Longueur de l'os ſacrum.....	"	9	"
Longueur des cinq fauſſes vertèbres du coccix, qui ſont le commencement de la queue.....	"	11	"
Longueur des treize oſſelets qui forment les vertèbres de la queue.....	"	10	"
Largeur de la partie la plus large des os des hanches.....	1	4	3
Diſtance entre les os des hanches qui forment le grand baſſin.	2	4	"
Diamètre de la plus grande ouverture du petit baſſin....	1	1	6
Diamètre de ſa plus petite ouverture.....	"	10	1
Diamètre de la cavité cotyloïde.	"	3	"
Longueur du trou ovalaire....	"	3	2
Sa largeur.....	"	2	4
Longueur de l'apophyſe épi-			

CHEVREUIL. Description d'une troisième race de chevreuils, *vol. II, page* 160.

CHIEN. Le chien de berger se trouve dans presque tous les pays du monde, *vol. I, page* 206.

CHIEN DES BOIS. Description de la grande espèce de chien des bois de Cayenne, *vol. I, page* 210. Notice au sujet de la petite espèce de chien des bois du même pays, *page* 212.

CHIEN-LOUP. Description d'un grand chien-loup, *vol. I, page* 219.

CHIENS-MÉTIS, production présumée d'un chien avec une louve, *vol. I, page* 303. Autres exemples du produit d'une louve avec un chien, *pages* 311 *& suiv.*

CHIENS-MULETS provenant d'une louve & d'un chien braque, *vol. I, page* 230. Description & habitudes du mâle, première génération, *page* 237. De la femelle, première génération, *page* 245. Du mâle, seconde génération, *page* 251. De la femelle, seconde génération, *page* 256. De la femelle, troisième génération, *page* 274. Du mâle, quatrième génération, *page* 294. De la femelle, quatrième génération, *page* 296. Suite de leur histoire, *page* 298.

CHORAS. Description & habitudes naturelles de ce babouin, *vol I, pages* 62 *& suiv.*

COAITA. Addition à l'article de ce sapajou, & exposé de ses habitudes, *vol. I, pages* 146 *& suivantes.*

COCHON DE SIAM. Addition à son article, *vol. II, page* 138.

COENDOU A LONGUE QUEUE. Description de cet animal, *vol. II, page* 125.

CORNU. (Sajou) Description de ce sapajou, *vol. I, pages* 159 *& suiv.*

CRINIÈRE (Description de la guenon à) *vol. I, page* 119.

CYNOCÉPHALE (Le petit) a été indiqué par Prosper Alpin, *vol. I, page* 54. Caractère distinctif de cette espèce, *ibid.* Ses rapports avec le pithèque, 55.

CYNOCÉPHALE. (Le nom de) a été donné au babouin à museau de chien, *vol. I*, *page* 68.

D.

DOG-FACED BABOON. Le babouin à museau de chien a été ainsi nommé, *vol. I*, *page* 68.

DOUC. Addition à l'article de cet animal, *vol. I*, *page* 124.

E.

ÉCUREUIL. Description du grand écureuil de la côte de Malabar, *vol. I*, *p.* 51 *& suiv.*

ÉCUREUIL DE MADAGASCAR. Description de cet animal, *vol. II*, *p.* 54.

ÉLAN. Description & dimensions d'un élan mâle, *vol. II*, *p.* 144 *& suiv.* Nouvelle addition à l'article de l'élan, *p.* 151.

F.

FATUELLUS, (Simia) nom donné au sajou cornu, *vol. I*, *p.* 159.

FOUINE DE MADAGASCAR, (Petite) sa description *vol. II*, *p.* 45.

FULL-BOTTOM, nom donné à la guenon à camail, *vol. I*, *p.* 95.

G.

GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Sa description, *vol. II*, *p.* 43.

GIRAFFE. Lieux qu'elle habite, *vol. II*, *p.* 104.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans ces deux Volumes.

A.

ADIVE (Chacal). Description du chacal adive, *vol. II, pag.* 1.

ALOUATTE. Addition à son article, *vol. I, pag.* 126. Sa description, *ibid. & suiv.* Ses habitudes, *pag.* 130. Description de l'organe de la voix de cet animal, *pag.* 135 *& suiv.*

AYE-AYE (l') se trouve à Madagascar, *vol. II, pag.* 72. Description de cet animal, & notice relative à ses habitudes, *ibid. & suiv.*

B.

BABOUIN A FACE BLEUATRE. Description de ce singe, *vol. I, pag.* 57. Il ne paroît être qu'une variété du babouin des bois, *pag.* 58.

BABOUIN A LONGUES JAMBES. Description & habitudes de cet animal, *vol. I, pag.* 59.

BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN. Description & habitudes naturelles de ce singe, *vol. I, pag.* 68 *& suiv.*

BABOUIN CENDRÉ : sa description, *vol. I, pag.* 57.

BABOUIN DES BOIS. M. Pennant a fait con-

noître cette espèce, *vol. I, page* 56. Sa description, *page* 57.

BABOUIN GRIS, babouin à museau de chien, *vol. I, page* 68.

BABOUIN JAUNE. Description de ce babouin, *vol. I, pag.* 57.

BAY-MONKEY, nom donné à une guenon qui a beaucoup de rapports avec la guenon à camail, *vol. I, page* 96.

BELETTE. Nouvelle addition relative aux habitudes naturelles de la belette, *vol. II, pages* 25 *& suiv.*

BIZAAM. Habitudes & description de cet animal, *vol. II, pages* 12 *& suiv.*

BLANC-NEZ (le). Description & habitudes naturelles de cet animal, *vol. I, pages* 98 *& suiv.*

BROWN BABOON, un des noms du babouin à longues jambes, *vol. I, page* 59.

C.

CERF. Addition à l'article de cet animal, *vol. II, page* 155. La disette qu'il éprouve, empêche la production de son bois, *page* 156. Le retranchement de son bois le prive, comme la castration, de la puissance d'engendrer, *page* 157.

CEYLONICUS (Simiolus) nom donné à la guenon nègre, *vol. I, page* 122.

CHAT MUSQUÉ, nom donné à une genette du Cap de Bonne-espérance, *vol. II, page* 43.

CHAUVE SOURIS (Description de la) grande sérotine de la Guyanne, *vol. II, page* 99.

CHAUVE-SOURIS, (La grande) *fer de lance de la Guyanne.* Dimensions & description de cet animal, *page* 105. Description d'une autre chauve-souris du même pays, *page* 108.

Sa description, *p.* 186 *& suiv.* Forme & nature de ses cornes, *p.* 189. Ses habitudes, *p.* 193. Dimensions de ses parties extérieures & intérieures, *p.* 195 *& suiv.*

GLOUTON. Addition à l'article de cet animal, *vol. II*, *p.* 5.

GRAND BABOUIN, nom donné au choras, *vol. I*, *p.* 62.

GRIS. (Le petit maki). Sa description, *vol. I*, *p.* 174.

GUENON A CAMAIL. Description de cet animal, *vol. I*, *p.* 95.
Variété dans cette espèce, *p.* 96.

GUENON A LONG NEZ. Description de cet animal, *vol. I*, *p.* 77.

GRENON A MUSEAU ALONGÉ. Pays où on la trouve, *vol. I*, *p.* 88. Sa description, *ibid.*

GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT. (La) Sa description. *vol. I*, *p.* 106 *& suiv.*

GUENON-COURONNÉE, (Description de la) *vol. I*, 90. Ses dimensions, *p.* 93, 94.

GUERLINGUETS. Il existe à la Guyanne deux espèces ou variétés de ces petits animaux, *vol. II*, *p.* 61. Description de la grande espèce, *p.* 63. Description de la petite espèce, *p.* 64.

H.

HÉRISSON. Addition relative aux habitudes naturelles de cet animal, *vol. II*, *p.* 111 *& suiv.*

J.

JOCKO. Le singe décrit sous ce nom (*Volume XIV*, in-4.°), étoit un jeune *pongo*, *vol. I*, *p.* 2. Description de cette espèce d'orang-outang, *p.* 20 *& suiv.* Habitudes naturelles d'une femelle de cette espèce, *pag.* 22 *& suiv.*

K.

KINKAJOU. Nouvelle addition à ſon article, *vol. II*, *p.* 15.

KLIPDAS, nom de l'animal appellé auſſi marmote du cap de Bonne-eſpérance, *vol. II*, *p.* 130. Habitudes de ce quadrupède, *p.* 132 *& ſuiv.*

L.

LÉROT A QUEUE DORÉE. Habitudes, deſcription & dimenſions de cet animal, *vol. II*, *p.* 90.

LORIS DE BENGALE. Deſcription & habitudes de cet animal. *vol. I*, *p.* 180 *& ſuiv.*

LOWANDO. Addition à l'article de ce ſinge, *vol. I*, *p.* 72. Le ſinge de Moco décrit dans cette page & dans la ſuivante, eſt le babouin à muſeau de chien. *Avertiſſement.*

LYNX. Nouvelle addition à l'article de ce quadrupède, *vol. II*, *p.* 8.

M.

MACAQUE A QUEUE COURTE. Deſcription de cet animal, *vol. I*, *p.* 81 *& ſuiv.*

MAKI. Deſcription d'une autre eſpèce de maki, *vol. I*, *p.* 177.

MANDRIL. Grand ſinge qui a beaucoup de rapport avec le mandrill, & qui appartient à l'eſpèce du choras, *vol. I*, *p.* 16. Sa deſcription & ſes habitudes, *p.* 17 *& ſuiv.*

MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Addition & correction à l'article de cet animal, *vol. II*, *p.* 130.

MARTE. Deſcription de la grande marte de la Guyanne, *vol. II*, *p.* 47.

MIKOU, nom que le ſajou gris porte à la Guyanne, *vol. I, p.* 154.
MOCCOCO. Habitudes de ce maki, *vol. I, p.* 172.
MOCO (Le ſinge de) eſt le babouin à muſeau de chien, *Avertiſſement.* Sa deſcription, *vol.* I, *p.* 72 *& ſuiv.*
MONA, (Deſcription du) *vol. I, p.* 109.
MONGOUS (Grand). Deſcription de ce maki, *vol. I, p.* 170.
MONTEGAR, nom donné au choras, *vol. I, p,* 62.
MORMON, nom donné au choras, *vol. I, p.* 62.
MOUFFETTE DU CHILI. Sa deſcriprion, *vol. II,* p. 21.
MULE. Exemples d'accouplement prolifique de la mule avec le cheval, *vol. I, p.* 202.
MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE. Sa deſcription, *vol. II, p.* 88.

N.

NÈGRE (Deſcription de la guenon) *vol. I, p.* 122.
Notice au ſujet du ſajou nègre, *vol. I, p.* 158.
Notice relative au tamarin nègre, *vol. I, p.* 168.

O.

ORANG-OUTANG. Ce mot indien qui ſignifie homme ſauvage, eſt un nom générique, *vol. I, p.* 1. Il exiſte deux eſpèces de ces animaux, *ibid.* caractères diſtinctifs de ces deux eſpèces, *p.* 3.
OUANDEROU. Addition à l'article de ce ſinge, *vol. I, p.* 75.

P.

PALMISTE. Addition à l'article du palmiſte, *vol. II, p.* 57.

PAPIRE, nom donné au choras, *val. I, p.* 62.
PÉCARI. Addition à l'article du pécari, *vol. II, p.* 142.
PATAS A QUEUE COURTE (Deſcription du) *vol. I, p.* 85.
PETIT-GRIS DE SIBÉRIE. Deſcription de ce joli petit quadrupède, *vol. II, p.* 58.
PHALANGER. Additions & corrections à ſon article, *vol. II, p.* 76.
PITHÈQUE (Le) n'eſt que le magot. *Avertiſſement.* Obſervations de M. Deſfontaines ſur la nature & les habitudes de cet animal, *vol. I, pag.* 43 *& ſuiv.* Autres détails concernant les mœurs de ce ſinge, *p.* 49. Principales dimenſions d'un individu de cette eſpèce, *p.* 50. Deſcription de cèt individu, *ibid.*
PLATYPIGOS (Simia). Un des noms du babouin à longues jambes, *vol. I, p.* 59.
PONGO. Divers noms donnés à cette grande eſpèce d'orang-outang, *vol. I, p.* 4. Habitudes naturelles de ce ſinge, *p.* 6 *& ſuiv.* Sa taille ordinaire, *p* 11.
PORC-ÉPIC DE MALACA. Deſcription de cet animal, *val. II, p.* 122. Ses habitudes, *p.* 124.
POURPRE (La guenon à face). Sa deſcription, *vol. I, p.* 117.
PUTOIS RAYÉ DE L'INDE. Deſcription de cet animal, *vol. II, p.* 17 *& ſuiv.*

R.

RAT. Courte deſcription d'une eſpèce de rat qui habite l'Arabie, ſuivant M. Pagès, *vol. II, p.* 80.
RAT PERCHAL. Deſcription de cet animal, *vol. II, p.* 82.

RATS. Nouvelle addition à l'article des rats & des souris, *vol. II*, *p.* 79.
RENARD. Addition à l'article de cet animal, *vol. I*, *p.* 317.
RENARD BLANC. Description d'un renard blanc, *vol. I*, *p.* 319.
RENNE. Additions relatives aux habitudes & à la description du renne, *vol. II*, *p.* 163 *& suiv.* Autres additions relatives au même sujet, *p.* 177. *& suiv.*
ROLOWAY *ou* LA PALATINE. Description de cette guenon, *vol. I*, *p.* 112.
RUSSIE (Description d'un grand chien mâle de), *vol. I*, *p.* 224. Description de la femelle, *p.* 225.

S.

SAÏMIRI. Addition à son article, *vol. I*, *p.* 162.
SAJOU BRUN. Addition à l'article de ce sapajou, & exposé de quelques-unes de ses habitudes, *vol. I*, *p.* 153 *& suiv.*
SANGLIER DU CAP-VERT. Addition & correction à son article, *vol. II*, *p.* 140.
SCHERMAN *ou* RAT D'EAU DE STRASBOURG. Description de cet animal envoyé par M. Herrmann, *vol. II*, *p.* 84.
SIBÉRIE (Notice au sujet du chien de), *vol. I*, *p.* 214.
SINIA ÆGYPTIACA, le babouin à museau de chien, *vol. I*, *p.* 68.
SIMIA HAMADRIAS. M. Linné a nommé ainsi le babouin à museau de chien, *vol. I*, *p.* 68.
SINGE DE NUIT. Description du sagouin nommé ainsi, *vol. I*, *p.* 165.
SINGE MASQUÉ DE GUINÉE. Le babouin à museau de chien a été ainsi nommé, *vol. I*, *p.* 68.

T.

TAGUAN. Description d'un Taguan, *vol. I, p.* 66.
TAMARIN. Habitudes de ces sagouins, *vol. I, p.* 168.
TANDRAC. Dimensions & description d'un tandrac, *vol. II, p.* 119, 120.
TARTARIN, un des noms du babouin à museau de chien, *vol. I, p.* 68.
TIGRE. Nouvelle addition à l'article du tigre, *vol. II, p.* 10.
TOUAN. Description de ce petit animal que l'on a envoyé de Cayenne au Cabinet du Roi, *vol. II, p.* 49.
TUPÉDAPE. Le choras a été ainsi nommé, *vol. I, p.* 62.
TURC. Description d'un chien turc & gredin, *vol. I, p.* 215.

V.

VAMPIRE. Addition à l'article de cette chauve-souris, *vol. II, p.* 103.
VANSIRE. Nouvelle addition à son article, *vol. II, p.* 23.

Y.

YARQUÉ. Description de ce sagouin, *vol. I, p.* 164.

Fin de la Table des Matières.

s.

, p. 66.
vol. I,

n tan-

nafeau

tigre,

ue l'on
vol. II,

, vol. I,

gredin,

chauve-

, vol. II,

vol. I,